

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

01

INFRASTRUCTURE

04

EDUCATION

03

TRANSPORT

01

ADMINISTRATION

18

ECONOMIE

11

RURAL

03

GOVERNANCE PUBLIQUE

03

TELECOMMUNICATION

01

N° 2617

8 Aout 2022

8 August 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)

Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

# DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #   

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

## Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....  
N° Carte Contribuable(\*) : .....  
N ° Registre de Commerce(\*) : .....  
Statut Juridique(\*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA  
Type Entreprise(\*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE  
Capital (chiffres en FCFA): .....

## Localisation

Pays : ..... Ville : .....  
Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....  
Tél.(\*) : ..... Fax : .....  
E-mail(\*) : .....  
Site web : .....

## Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐  
Exercice(\*) : .....  
Référence(\*) : .....  
Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....  
Objet(\*) : .....  
Montant(en chiffres)(\*) : .....  
Date Signature(\*) : .....

## Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)  
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale  
N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....  
Date de Versement(\*) : .....

## Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non  
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.

(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

1

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">N°02/CAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Titre/objet          | COMMUNIQUE N°02/CAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2022 DU 05/08/2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONR/MIRAP/CIPM/2022 DU 29/06/2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT ACCOMPAGNER LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP), DANS L'ORGANISATION DE SES MARCHES DANS LES VILLES DE YAOUNDE (LOT 1) ET DE DOUALA (LOT 2) |
| Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

2

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">08/ONCC/DG/ Cellule des Marchés</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                      |
| Titre/objet          | DECISION N°08/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/ONCC/CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022 POUR LA PRESTATION DE SERVICE EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CACAOYÈRE 2022/2023. |
| Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

3

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">N°0059/D/CAYIII/CIPM/STADU/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Titre/objet          | DECISION N°0059/D/CAYIII/CIPM/STADU/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°003/M/CAYIII/CIPM/STADU/DU 14 JUILLET 2022PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU QUARTIER NSAM : (CONSTRUCTION DE 400ML DE CANIVEAUX AVEC DALLE ET CUNETTES AU MARCHÉ DE NSAM) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ III. |
| Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

4

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">006/D/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/SG/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Titre/objet          | DÉCISION N°006/D/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/SG/2022DU 28 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX POUR LE COMPLEXE SPORTIF DE MESSONDO (TERRAIN DE FOOTBALL, BASKET BALL , VOLLEY BALL, HANDBALL), DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. |
| Nature de prestation | Autres Infrastructures                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

5

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">010/CNCC/DG/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Titre/objet          | DECISION N°010/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONR N°001/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 05 JUILLET 2022 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES CENTRES DE VIE POUR TRANSPORTEURS LE LONG DES CORRIDORS TRANS-CAMEROUNAIS POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) |
| Nature de prestation | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

## # RESUME DES CONSULTATIONS

6

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°01</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                      |
| Titre/objet          | ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 22-001 /AONR/APME/CIPM/2022 DU 13 JUILLET 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME D'E-LEARNING A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) |
| Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

7

|                      |                                                                                                                                    |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">ADDITIF N°01</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                  |
| Titre/objet          | ADDITIF N°01 RELATIF A L'ARTICLE 21.2, 22.1 ET 25.1 DANS LE RPAO. APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/AER/CIPM/CCCM-AI/2022 |
| Nature de prestation | N/A                                                                                                                                |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                |

8

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">N°0060/D/CAYIII/CIPM/STADU/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Titre/objet          | DECISION N°0060/D/CAYIII/CIPM/STADU/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°002/M/CAYIII/CIPM/STADU/DU 14 JUILLET 2022 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ D'AHALA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIIE (PHASE II : CONSTRUCTION DE DEUX HANGARS DE 50 ETABLES CHACUN). |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

9

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">DECISION PREFECTORALE N°22 /066/DP/LO1/SAAJP</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Titre/objet          | PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/L 07/SP/CDPM/2022 DU 28/03/2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE EBOLOWA-BILON-BITYILI-NGOULESSAMAN-MINKOK : BITUMAGE D'UN KILOMETRE DE ROUTE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

10

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">005/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Titre/objet          | COMMUNIQUE N°005/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2022 DU 28 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CERTAINES CONSTRUCTIONS DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE HIKOA MALEP. LOT 2 : CONSTRUCTION DE HUIT (08) BOUTIQUES A LA GARE DE MESSONDO. |
| Nature de prestation | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

## # RESUME DES CONSULTATIONS

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 11 | Reference            | <a href="#">N°0061/D/CAYIII/CIPM/STADU/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|    | Titre/objet          | DECISION N°0061/D/CAYIII/CIPM/STADU/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°004/M/CAYIII/CIPM/STADU/DU 14 JUILLET 2022 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 06 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR JOUVENCE - CARREFOUR MENDOUGA (L=770ML) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ III |
|    | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|    | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 12 | Reference            | <a href="#">N°183/DP/J12/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|    | Titre/objet          | DECISION PREFECTORALE N°183/DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 31/05/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER N3 (STATION GREEN OIL) -CARREFOUR ZOATOUPSI-HOPITAL D'EKANGA-CARRIERE ELOUMDEN I-INTER N22 ET BRETELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (PHASE III). |
|    | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|    | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                              |
|----|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 13 | Reference            | <a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°01</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                               |
|    | Titre/objet          | ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DEMANDE DE COTATIONN° 22-001/DC /APME/CIPM/2022 DU 13 JUILLET 2022 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE CONDITIONNEMENT ET DE QUALITE A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) |
|    | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                  |
|    | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                          |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 14 | Reference            | <a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°01</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|    | Titre/objet          | ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 22-002 /AONR/MINPMEEESA/APME/CSPM/2022 DU 13 JUILLET 2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DEDIE AU PROGRAMME TRANSFAGRI DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE |
|    | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|    | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 15 | Reference            | <a href="#">010/CNCC/DG/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|    | Titre/objet          | COMMUNIQUE N° 010/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONR N°001/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 05 JUILLET 2022 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES CENTRES DE VIE POUR TRANSPORTEURS LE LONG DES CORRIDORS TRANS-CAMEROUNAIS POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) |
|    | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|    | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

## # RESUME DES CONSULTATIONS

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 16 | Reference            | <a href="#">08/DC/ONCC/DG/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                    |
|    | Titre/objet          | COMMUNIQUE N°08/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/ONCC/CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CACAOYÈRE 2022/2023. |
|    | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                                                                    |
|    | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                        |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 17 | Reference            | <a href="#">N° 001/C/ FEICOM/DG DU</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|    | Titre/objet          | COMMUNIQUE N° 001/C/ FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/FEICOM/DG/2022 DU 18 MAI 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'ELABORATION DE LA POLITIQUE ET DE LA STRATEGIE DE GESTION DU CAPITAL HUMAIN ET DES OUTILS DE GESTION PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS ET DES COMPETENCES DU FEICOM. |
|    | Nature de prestation | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|    | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|----|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 18 | Reference            | <a href="#">N°020/C/FEICOM/DG DU</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                     |
|    | Titre/objet          | COMMUNIQUE N°020/C/FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE LA MAINTENANCE DES EXTINCTEURS INSTALLES A L'IMMEUBLE SIEGE ET DANS LES AGENCES REGIONALES DU FEICOM DE L'ADAMAOUA, DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTREME-NORD ET DE L'OUEST |
|    | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|    | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                         |
|----|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 19 | Reference            | <a href="#">DECISION N° 1279/D/PAK/DG/2018</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                     |
|    | Titre/objet          | DECISION N° 1279/D/PAK/DG/2018 DU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/PAK/CIPM/2020 DU 06 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE ET POSE DES EQUIPEMENTS POUR QUATRE POSTES ELECTRIQUES AU PORT AUTONOME DE KRIBI. |
|    | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                             |
|    | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                     |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 20 | Reference            | <a href="#">005/D/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/SG/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|    | Titre/objet          | DÉCISION N°005/D/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/SG/2022 DU 28 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CERTAINES CONSTRUCTIONS DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE HIKOA MALEP. LOT 2 : CONSTRUCTION DE HUIT (08) BOUTIQUES A LA GARE DE MESSONDO. |
|    | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|    | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

## # RESUME DES CONSULTATIONS

21

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">5469/C/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/22</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Titre/objet          | COMMUNIQUE N°00005469/C/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2022 DU 28/07/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000628/AONO/UDO-CIPM/2022DU 30 MAI 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DES CLIMATISEURS POUR LE COMPLEXE NGANDO MPODO AU CAMPUS II DE L'UNIVERSITE DE DOUALA. |
| Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

22

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">006-BIS/AONO/CAYDE7/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                            |
| Titre/objet          | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006-BIS/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SOIXANTE (60) BOUTIQUES ET DEUX (02) POINTS DE COLLECTE DES PIECES DE L'ETAT CIVIL DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 7 (CAY7) EN DEUX (02) LOTS |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                                           |
| Date de cloture      | 02-09-2022                                                                                                                                                                                                                                                    |

23

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">N°002/DAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Titre/objet          | DECISION N°002/DAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2022 DU 05/08/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONR/MIRAP/CIPM/2022 DU 29/06/2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT ACCOMPAGNER LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP), DANS L'ORGANISATION DE SES MARCHES DANS LES VILLES DE YAOUNDE (LOT 1) ET DE DOUALA (LOT 2). |
| Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

24

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">N°02/CAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Titre/objet          | COMMUNIQUE N°02/CAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2022 DU 05/08/2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONR/MIRAP/CIPM/2022 DU 29/06/2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT ACCOMPAGNER LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP), DANS L'ORGANISATION DE SES MARCHES DANS LES VILLES DE YAOUNDE (LOT 1) ET DE DOUALA (LOT 2) |
| Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

25

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">N°0058/D/CAYIII/CIPM/STADU/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Titre/objet          | DECISION N°0058/D/CAYIII/CIPM/STADU/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N°001/M/CAYIII/CIPM/STADU/DU 14 JUILLET 2022PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE DESENCLAVEMENT, DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE DU QUARTIER NGOA-EKELLE A DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III. |
| Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

## # RESUME DES CONSULTATIONS

26

|                      |                                                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">N°020/D/FEICOM/DG DU</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                     |
| Titre/objet          | DECISION N°020/D/FEICOM/DG DU POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE LA MAINTENANCE DES EXTINCTEURS INSTALLÉS À L'IMMEUBLE SIÈGE ET DANS LES AGENCES RÉGIONALES DU FEICOM DE L'ADAMAOUA, DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD ET DE L'OUEST |
| Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières                                                                                                                                                                                                           |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                           |

27

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">ADDITIF N°2 A/S 003/AONO/CAMAIR?CO/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Titre/objet          | ADDITIF N°2 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMAIR?CO/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) COMMUNIQUE AU TITRE DU PRESENT ADDITIF QUE LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNE EST MODIFIE ET COMPLETE AINSI QU'IL SUIIT :AVIS D'APPEL D'OFFRES |
| Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

28

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°01</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Titre/objet          | ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22-003 /AONO/MINPMEEA/APME/DG/CSPM/2022 DU 13 JUILLET 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DU PETIT MATERIEL (APPUI PILOTE EN KITS EQUIPEMENTS DE CONDITIONNEMENT ET DE CONTROLE QUALITE) AUX PME/OP BENEFICIAIRES DE CHEQUES SERVICES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES |
| Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

29

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">08/DC/ONCC/DG/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                    |
| Titre/objet          | COMMUNIQUE N°08/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/ONCC/CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CACAOYÈRE 2022/2023. |
| Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                                                                    |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                        |

30

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">13/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Titre/objet          | COMMUNIQUE DE PRESSE N°013/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 02 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE SUIVANTS : N°018/AONO/MINTOUL/CMPM/2022 DU 17 JUIN 2022 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE JEUX ET DE LOISIRS POUR LA STATION NAUTIQUE DE MAGA; N°019/AONO/MINTOUL/CMPM/2022 DU 17 JUIN 2022 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE JEUX ET DE LOISIRS POUR LA STATION NAUTIQUE DE LAGDO ; N°020/AONO/MINTOUL/CMPM/2022 DU 17 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS ET DU MATÉRIEL DE BUREAU DESTINÉS AUX DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DU TOURISME ET DES LOISIRS. |
| Nature de prestation | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

## # RESUME DES CONSULTATIONS

31

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">003/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                |
| Titre/objet          | AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/MINEPIA/CDEN /CIPM/2022 DU 08/08/2022RELATIF A L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES EQUIPEMENTS ET MOBILIER DU NOUVEAU BATIMENT SIEGE DE LA CDEN, EN DEUX (02) LOTS |
| Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                                                         |
| Date de cloture      | 31-08-2022                                                                                                                                                                                                                                                          |

32

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Titre/objet          | COMMUNIQUE PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES PLIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 DU 05 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATRE(04) DISPOSITIF DE VISIOCONFERENCE DANS CERTAINS SERVICE DU MINFI, MINMAP, ARMP ET LA CSPM PEPS Y COMPRIS LEURS LICENCES DANS LE CADRE DU PEPS. |
| Nature de prestation | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

33

|                      |                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">02/AONO/D46/SP/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                 |
| Titre/objet          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°02/AONO/D46/SP/2022 DU 25/07/2022RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ETDE L'ÉNERGIE DU FARO, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORD.(PROCEDURE D'URGENCE) |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                      |
| Date de cloture      | 18-08-2022                                                                                                                                                                                                                               |

34

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">0003/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                             |
| Titre/objet          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0003/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022RELATIF A LA FOURNITURE DES MOTOCYCLETTES TOUT-TERRAIN A LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DOUANE |
| Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                                    |
| Date de cloture      | 31-08-2022                                                                                                                                                                                                                                     |

35

|                      |                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">0012/AONO/MINAC/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                |
| Titre/objet          | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0012/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 04/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PEINTURE EXTÉRIEURE DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU MUSÉE NATIONAL (PHASE I). |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                           |
| Date de cloture      | 07-09-2022                                                                                                                                                                                                    |

36

|                      |                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">004/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                        |
| Titre/objet          | AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 08/08/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD |
| Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                                 |
| Date de cloture      | 08-08-2022                                                                                                                                                                                                                                  |



## # RESUME DES CONSULTATIONS

37

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">N°003/DC/CAYIII/CIPM/STADU/DU</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Titre/objet          | DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DC/CAYIII/CIPM/STADU/DU 25 JUILLET 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE LUTTE CONTRE LA PANDEMIE COVID-19 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIIFINANCEMENT : MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (MINDDVEL)EXERCICE : SPECIAL FONDS COVID-19 – 2020 - 2022 |
| Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Date de cloture      | 30-08-2022                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

38

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">003/AONO/MINTSS/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                     |
| Titre/objet          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000003/AONO/MINTSS/CIPM/2022 DU 08 AOÛT 2022 POUR LA RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ABRITANT LES SERVICES DES DDTSS DU NYONG ET KELLE, DU MBAM ET KIM ET DE LA HAUTE SANAGA (LOT 1) ET DE LA DRTSS DE L'OUEST (LOT 2) |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                                                                |
| Date de cloture      | 02-09-2022                                                                                                                                                                                                                                                                         |

39

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">08/AONO/C-KOBDO/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                           |
| Titre/objet          | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08 /AONO/C-KOBDO/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE KOBDOMBO DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-NFOUMOU, REGION DU CENTRE. |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                                                      |
| Date de cloture      | 01-09-2022                                                                                                                                                                                                                                                               |

40

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">006/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Titre/objet          | COMMUNIQUE N°006/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2022 DU 28 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX POUR LE COMPLEXE SPORTIF DE MESSONDO (TERRAIN DE FOOTBALL, BASKET BALL , VOLLEY BALL, HANDBALL), DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. |
| Nature de prestation | Autres Infrastructures                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

41

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">00009/AONO/MPT/CIPM/CCCM-SPI/2022 DU 03 AOUT 2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                |
| Titre/objet          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00009/AONO/MPT/CIPM/CCCM-SPI/2022 DU 03 AOUT 2022 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE POUR LE SUIVI ET DU CONTROLE DE LA MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE DATA CENTER DU PROJET E-POST DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST). |
| Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Date de cloture      | 29-08-2022                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

42

|                      |                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">002/AONO/MINTSS/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                     |
| Titre/objet          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000002/AONO/MINTSS/CIPM/2022 DU 08 AOÛT 2022 POUR L'ACQUISITION ET LA MISE EN PLACE D'INFRASTRUCTURES DE VISIOCONFÉRENCE AU MINTSS. |
| Nature de prestation | Autres Infrastructures                                                                                                                                                                             |
| Date de cloture      | 02-09-2022                                                                                                                                                                                         |



## # RESUME DES CONSULTATIONS

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 43 | Reference            | <a href="#">079/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|    | Titre/objet          | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 079/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 03/08/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME ANNUEL 2022). FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS. |
|    | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|    | Date de clôture      | 07-09-2022                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

|    |                      |                                                                                                                                                                                               |
|----|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 44 | Reference            | <a href="#">007-BIS/AONO/CAYDE7/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                            |
|    | Titre/objet          | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007-BIS/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RIVIERE AFEME (AFEME NORD) DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 7 |
|    | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières                                                                                                                                                           |
|    | Date de clôture      | 02-09-2022                                                                                                                                                                                    |

|    |                      |                                                                                                                                                                                 |
|----|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 45 | Reference            | <a href="#">2022/007/AONO/DG/CIPM/CAMTEL</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                               |
|    | Titre/objet          | AVIS DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2022/007/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 08 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE DES CALENDRIERS ET AGENDAS A LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL) |
|    | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                     |
|    | Date de clôture      | 08-09-2022                                                                                                                                                                      |

|    |                      |                                                                                                                                                                        |
|----|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 46 | Reference            | <a href="#">005-BIS/AONO/CAYDE7/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                     |
|    | Titre/objet          | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005-BIS/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE (EP) DE MINKOAMEYOS |
|    | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                    |
|    | Date de clôture      | 02-09-2022                                                                                                                                                             |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 47 | Reference            | <a href="#">N°001</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                        |
|    | Titre/objet          | ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 DU 05 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATRE(04) DISPOSITIF DE VISIOCONFERENCE DANS CERTAINS SERVICE DU MINFI, MINMAP, ARMP ET LA CSPM PEPS Y COMPRIS LEURS LICENCES DANS LE CADRE DU PEPS |
|    | Nature de prestation | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|    | Date de clôture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 48 | Reference            | <a href="#">050/C/J12/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|    | Titre/objet          | COMMUNIQUE N°050/C/J12/SAEF DU 05/08/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 31/05/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER N3 (STATION GREEN OIL) -CARREFOUR ZOATOU PSI-HOPITAL D'EKANGA-CARRIERE ELOUMDEN I-INTER N22 ET BRETelles DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (PHASE III). |
|    | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|    | Date de clôture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

## # RESUME DES CONSULTATIONS

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|----|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 49 | Reference            | <a href="#">D56-371/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU 01/08/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                           |
|    | Titre/objet          | AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D56-371/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU 01/08/2022 POUR LA PREQUALIFICATION EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE ACTUARIELLE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022 |
|    | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                                                                                       |
|    | Date de cloture      | 23-08-2022                                                                                                                                                                                                                                                                    |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 50 | Reference            | <a href="#">014/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|    | Titre/objet          | COMMUNIQUE DE PRESSE N° 014/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 05 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES CONSULTATIONS SUIVANTES :• DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°021/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022 POUR L'ÉLABORATION DE L'ANNUAIRE DES STATISTIQUES DU TOURISME ET DES LOISIRS, EDITION 2022;• DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINTOUL/CIPM/2022 DU 06 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE LA MATIÈRE D'ŒUVRE ET AUTRES DANS LE CADRE DE LA MISE EN EXPLOITATION DES STATIONS NAUTIQUES DE LAGDO ET MAGA ORGANISÉE EN DEUX LOTS. |
|    | Nature de prestation | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|    | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

|    |                      |                                                                                                                                                       |
|----|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 51 | Reference            | <a href="#">012/DC/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                   |
|    | Titre/objet          | DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°012/DC/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2022DU 04/08/2022 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT DE LA RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR DELA RÉGION DU NORD |
|    | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                           |
|    | Date de cloture      | 30-08-2022                                                                                                                                            |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 52 | Reference            | <a href="#">N°020/C/FEICOM/DG DU</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                    |
|    | Titre/objet          | COMMUNIQUE N°020/C/FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESPOUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE LA MAINTENANCE DES EXTINCTEURS INSTALLES A L'IMMEUBLE SIEGE ET DANS LES AGENCES REGIONALES DU FEICOM DE L'ADAMAOUA, DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTREME-NORD ET DE L'OUEST |
|    | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|    | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 53 | Reference            | <a href="#">010/CNCC/DG/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|    | Titre/objet          | COMMUNIQUE N° 010/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONR N°001/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 05 JUILLET 2022 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES CENTRES DE VIE POUR TRANSPORTEURS LE LONG DES CORRIDORS TRANS-CAMEROUNAIS POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) |
|    | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|    | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

|    |                      |                                                                                                                                    |
|----|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 54 | Reference            | <a href="#">ADDITIF N°01</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                  |
|    | Titre/objet          | ADDITIF N°01 RELATIF A L'ARTICLE 21.2, 22.1 ET 25.1 DANS LE RPAO. APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/AER/CIPM/CCCM-AI/2022 |
|    | Nature de prestation | N/A                                                                                                                                |
|    | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                |



## # RESUME DES CONSULTATIONS

55

Reference [022/AONO/C-MEIGANGA/CIPM /2022 DU 05/08/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/C-MEIGANGA/CIPM /2022 DU 05 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE GALE - DJALLO SUR UN LINEAIRE DE 9 KM (VOIE DE CONTOURNEMENT) DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 02-09-2022

56

Reference [N°012/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°012/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 01 AOUT 2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE EDC, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/EDC/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

57

Reference [015/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE D'OFFRES DE PRIX DEMANDE D'OFFRES DES PRIX DE TRAVAUXRÉFÉRENCE : N° 015/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022OBJET : CONSTRUCTION /AMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION VÉGÉTALES COMPOSÉES DE GERMOIR-SERRE, HANGAR, PÉPINIÈRE, PARCELLES DE DÉMONSTRATION ET SYSTÈME D'IRRIGATION À ETA DIBOMBARI, CRA/ETA/EFSC EBOLOWA ET À L'IAO OBALA/BATCHENGA EN TROIS (03) LOTS : N° LOTS CONSISTANCE 1 CONSTRUCTION/AMÉNAGEMENTD'UN GERMOIR-SERRE, D'UN HANGARDE COMPOSTAGE, D'UNE PÉPINIÈRE, DESPARCELLES DE DÉMONSTRATION ET D'UNSYSTÈME D'IRRIGATION À ETA DE DIBOMBARI,DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL 2 CONSTRUCTION/AMÉNAGEMENTD'UN GERMOIR-SERRE, D'UN HANGAR DECOMPOSTAGE, D'UNE PÉPINIÈRE, DESPARCELLES DE DÉMONSTRATION ET D'UNSYSTÈME D'IRRIGATION POUR LA PRODUCTIONDU BANANIER PLANTAIN ET DU MANIOC ÀCRA/ETA/EFSC EBOLOWA DANS LA RÉGION DU SUD 3 CONSTRUCTION/AMÉNAGEMENT D'UNGERMOIR-SERRE, D'UN HANGAR DECOMPOSTAGE, D'UNE PÉPINIÈRE,D'UNE PARCELLE DE DÉMONSTRATIONET D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION À L'IAOD'OBALA/BATCHENGA DANS LA RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 31-08-2022

58

Reference [018/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE D'OFFRES DE PRIX DEMANDE D'OFFRES DES PRIX DE TRAVAUX RÉFÉRENCE :N° 018/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022 OBJET : RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION ANIMALE À L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB) EN TROIS (03) LOTS : N° LOTS CONSISTANCE 1 RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT D'UNE UNITÉ PÉDAGOGIQUE POUR ÉLEVAGE DE VOLAILLECONSTITUÉE DE DEUX BÂTIMENTS POUR L'ÉLEVAGE DES POULETS DE CHAIR ET D'UN BÂTIMENTPOUR L'ÉLEVAGE DE PONDEUSES 2 RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT D'UNE UNITÉ PÉDAGOGIQUE POUR ÉLEVAGE NON CONVENTIONNEL (LAPINS, COBAYES ET AULACODES) 3 RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT D'UNE UNITÉ PÉDAGOGIQUE POUR L'ÉLEVAGE DES PORCSCONSTITUÉS D'UN BÂTIMENT POUR ENGRAISSEMENT DE PORCS ET D'UN BÂTIMENT POUR ÉLEVAGEDE PORCS NAISSSEURS AVEC DISPOSITIF DE BIOSÉCURITÉ

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 02-09-2022



## # RESUME DES CONSULTATIONS

59

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">019/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Titre/objet          | DEMANDE D'OFFRES DE PRIX DEMANDE D'OFFRES DES PRIX DE TRAVAUXRÉFÉRENCE :N° 019/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022OBJET : CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION ANIMALE À CRA-ETA-EFSC EBOLOWA EN TROIS (03) LOTS : N° LOTS CONSISTANCE 1 CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN BÂTIMENT POUR L'ÉLEVAGE DES POULETS DE CHAIR D'UNECAPACITÉ DE 1 000 SUJETS ET D'UN BÂTIMENT POUR L'ÉLEVAGE DE POULES PONDEUSES D'UNECAPACITÉ DE 2 000 SUJETS 2 CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN BÂTIMENT POUR ENGRAISSEMENT DES PORCS AVECDISPOSITIF D'ALIMENTATION ET D'ABREUVEMENT 3 CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION D'ALIMENTS POUR BÉTAIL RESPECTANT LES NORMES ET BONNES PRATIQUES |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Date de cloture      | 02-09-2022                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

60

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">020/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Titre/objet          | DEMANDE DE COTATIONS N° 020/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 DU 05 AOÛT 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC TOILETTE ET LA RÉHABILITATION DE LA SALLE INFORMATIQUE DE L'ECOLE DES TECHNIQUES AGRICOLES (ETA) DE DIBOMBARI DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL EN UN (01) LOT. |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Date de cloture      | 30-08-2022                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

# MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

**COMMUNIQUE N°02/CAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2022 DU 05/08/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01'/AONR/MIRAP/CIPM/2022 DU 29/06/2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT ACCOMPAGNER LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP), DANS L'ORGANISATION DE SES MARCHES DANS LES VILLES DE YAOUNDE (LOT 1) ET DE DOUALA (LOT 2)**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

L'Administrateur de la MIRAP communique :

Par décision **N°002/DAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2022 du 05/08/2022**, le résultat de l'Appel d'Offres National Restreint sus-visé se présente comme suit :

| LOT DE SOUMISSION | SOUSSIONNAIRE                                                                                    | MONTANT TTC LU<br>DE L'OFFRE (EN<br>FCFA) | MONTANT TTC<br>CORRIGE DE L'OFFRE<br>(EN FCFA) | OBSERVATIONS           |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------|
| LOT 1             | ETS BODIAH,<br><br>NIU N°P045912644677-M,<br><br>Tél. 699 88 86 57                               | 19 991 070 FCFA                           | 19 991 070 FCFA                                | RAS et<br>attributaire |
| LOT 2             | ETS SITE LOGISTICS<br>SERVICES, BP:8597 Douala,<br>NIU N° P065212335490-C, Tél.<br>694 71 83 94, | 24 999 361 FCFA                           | 24 999 361 FCFA                                | RAS et<br>attributaire |

Les soumissionnaires ci-après, ont été retenus pour accompagner la MIRAP dans l'organisation de ses Marchés dans les villes de YAOUNDE (lot1) et de DOUALA (lot2), pour un délai d'exécution de Six (06) mois correspondant à six (06) éditions de marchés, le mois de décembre 2022 comptant double. Il s'agit de :

- **au titre du lot1, ETS BODIAH, NIU N°P045912644677-M, Tél. 699 88 86 57**, pour le montant Toutes Taxes comprises de **19 991 070 FCFA (dix neuf millions neuf cent quatre vingt onze mille soixante dix)** ;
- **et, au titre du lot2, ETS SITE LOGISTICS SERVICES, BP 8597 Douala, NIU N° P065212335490-C, Tél. 694 71 83 94**, pour le montant Toutes Taxes comprises de **24 999 361 FCFA (Vingt quatre millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille trois cent soixante un)**.

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter, dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours, à la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP), pour l'établissement des Lettres-Commande..



# OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**DECISION N°08/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/ONCC/CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022 POUR LA PRESTATION DE SERVICE EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CACAOYÈRE 2022/2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général,**

VU La Loi° 95/11du 22 juillet 1995 portant Organisation du Commerce du Cacao et du Café, ensemble la loi n°2004/025 du 30 Décembre 2004 ;  
VU Le Décret n°91/274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;  
VU Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;  
VU Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;  
VU La Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques, pour l'exercice 2022;  
VU La Décision n°0294/ONCC/DG/CAB du 28 Février 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ONCC ;  
VU La Demande de Cotation N°003/DC/ONCC/CIPM/2022 du 08 Juillet 2022 pour la prestation de service en vue de l'organisation de la cérémonie de lancement de la campagne cacaoyère 2022/2023;  
VU La Proposition d'Attribution de la CIPM du 03 Août 2022;  
Compte tenu des nécessités de service,

**DECIDE:**

**Article 1er :**ETS TEL B.P : 4082 Douala est retenue comme attributaire de la Lettre Commande relative à Demande de Cotation susmentionnée.

| Soumissionnaire | Délai d'exécution | Montant Hors Taxes | Montant TVA | Montant TTC |
|-----------------|-------------------|--------------------|-------------|-------------|
| ETS TEL         | 15 Jours          | 37 724 590         | 7 261 984   | 44 986 574  |

**Article 2 :** Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, le Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

DOUALA le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NDOPING Michael**

**COMMUNE DE YAOUNDE III**

**DECISION N°0059/D/CAYIII/CIPM/STADU/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°003/M/CAYIII/CIPM/STADU/DU 14 JUILLET 2022 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU QUARTIER NSAM : (CONSTRUCTION DE 400ML DE CANIVEAUX AVEC DALLE ET CUNETTES AU MARCHÉ DE NSAM) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III<sup>e</sup>**

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n°92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- **Vu** la loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- **Vu** la loi n°2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur de Génie Civil ;
- **Vu** la loi n° 001 du 16 avril 2001 portant code minier, et mise en application par le Décret n° 2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
- **Vu** la loi n° 2004/18 du 22 juillet fixant les règles applicables aux Communes ;
- **Vu** la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun exercice 2022 ;
- **Vu** le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- **Vu** le décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur DJIKDENT EMMANUEL Mariel, au poste de Préfet du Département du Mfoundi ;
- **Vu** le décret n° 006/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes d'Arrondissement ;
- **Vu** l'Arrêté n°000290/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et Adjoints à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III<sup>e</sup>, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- **Vu** la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2022
- **Vu** la Décision n°000160/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics.
- **Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022 ;
- **Vu** le rapport d'Analyse des Offres par la Sous-commission ;

- Vu la proposition d'Attribution du président de la Commission de Passation des Marché auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

**-DECIDE-**

**Article 1er :** L'entreprise « **ETS MARTIBEL** » BP : 1906 YAOUNDE TEL : (237) 676 06 63 38 RC : N° : RC/YAO/2014/A/2192 DU 01/03/2014 N° CONTRIBUABLE : P 017200405430 H est déclaré adjudicataire de l'**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022** POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU QUARTIER NSAM : (CONSTRUCTION DE 400 ML DE CANIVEAUX AVEC DALLETTES ET CUNETTES AU MARCHE DE NSAM) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III).

**Article 2 :** Le montant du présent marché s'élève à la somme TTC de :

| Le montant fixée pour la réalisation des Travaux est réparti ainsi qu'il suit : |                                       |                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------------|
| Montant Total du Projet                                                         | Programmation 2022<br>(Tranche ferme) | Programmation 2023<br>(Tranche conditionnelle) |
| 58 584 544 FCFA                                                                 | 26 995 219 FCFA                       | 31 589 325 FCFA                                |
| Délai du projet : Six (06) mois                                                 | Quatre (04) mois                      | Deux (02) mois                                 |

Pour un délai d'exécution de **six (06) mois**.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. **YAOUNDE le 15 Juillet 2022**

Le MAIRE

**OWONA LUC**

**COMMUNE DE MESSONDO**

**DÉCISION N°006/D/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/SG/2022 DU 28 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX POUR LE COMPLEXE SPORTIF DE MESSONDO (TERRAIN DE FOOTBALL, BASKET BALL, VOLLEY BALL, HANDBALL), DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Messondo** (Autorité Contractante).

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation

Du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines

Disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création,

Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés

Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au

Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2022.

**Considérant** le dossier de l'appel d'offres national ouvert **N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX POUR LE COMPLEXE SPORTIF DE MESSONDO (TERRAIN DE FOOTBALL, BASKET BALL, VOLLEY BALL, HANDBALL), DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**Considérant** Le rapport d'analyse des offres ;

**Considérant** le procès-verbal de la séance du 20 juillet 2022 portant examen et proposition d'attribution de la

CIPM/MDO ;

**Considérant** La proposition d'attribution de la commission interne de passation de Marché de la commune de Messondo du 21 juillet 2022 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après.

| DAO N° | ATTRIBUTAIRE                                                                      | MONTANT TTC<br>FCFA | DELAI D'EXECUTION |
|--------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| 004    | <b>Groupement SANTOS/BEL'AVENIR</b><br><br><b>Tél : 696 57 28 85/699 02 29 90</b> | 42 644 401          | 04 Mois           |

**Article 2** : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

**Article 3** : Cette décision tient lieu de main levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.  
MESSONDO le 28 Juillet 2022

**Article 4** : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

Le MAIRE

**TONYE TONYE OMAM**

# CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**DECISION N°010/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONR  
N°001/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 05 JUILLET 2022 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA  
CONSTRUCTION DES CENTRES DE VIE POUR TRANSPORTEURS LE LONG DES CORRIDORS  
TRANS-CAMEROUNAIS POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN  
(CNCC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général**

Vu la constitution ;

Vu la loi n°005/008 du 30 décembre 2005 portant loi des finances de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2004/275 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°98/311 du 09 décembre 1998 portant réorganisation du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu le décret n°2006/028 du 24 janvier 2006 portant nomination de Monsieur Auguste MBAPPE PENDA aux fonctions de Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu la décision N°276/CNCC/DG/2019 du 25 Juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

**Décide :**

## **Article 1 :**

Le Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné est attribué à la société  
Yaoundé ; Tél: **699 31 40 77/699 60 69 68.**

**NC CONSULTING ; BP : 5417**

- **Montant TTC du Marché : 29 943 675 FCFA.**
- **Délai d'exécution : Deux (02) mois.**

## **Article 2 :**

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



# AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 22-001 /AONR/APME/CIPM/2022 DU 13 JUILLET 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME D'E-LEARNING A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## 1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

**- Critères éliminatoires :**

- 1) note technique inférieure à **80** points sur 100 ;
- 2) absence du personnel demandé ;
- 3) absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h ;
- 4) fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- 5) présence d'informations financières dans l'offre technique
- 6) Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme.

**Critères d'évaluation : Evaluation des propositions techniques**

Critères et système de points utilisés lors de l'évaluation de l'offre technique (100 points)

| N°                      | Critères d'évaluation                                 | Points     |
|-------------------------|-------------------------------------------------------|------------|
| 01                      | Présentation de l'offre                               | 02         |
| 02                      | Référence des prestations                             | 25         |
| 03                      | Compétence et qualification du personnel proposé      | 53         |
| 04                      | Moyens techniques et matériel                         | 05         |
| 05                      | Compréhension de la mission, Méthodologie et planning | 15         |
| <b>Total des points</b> |                                                       | <b>100</b> |

**Le seuil de qualification des offres techniques est fixé à 80/100.**

**Lire plutôt**

- 1) Technical score below **80** points on 100;
- 2) Absence of requested staff;
- 3) Absence or non-conformity of an administrative document after 48 hours;
- 4) False declaration, falsification or change of documents;
- 5) Presence of financial information in the technical offer;
- 6) Absence or non-conformity of the amount of the bid bond

| 2 | Autres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | <p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|   | <p>Lire plutot</p> <p><b>0. NOUVEAU. LISTE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT DE PREMIER RANG HABILITES A PRODUIRE DES GARANTIES ET CAUTIONS AU CAMEROUN</b></p> <p><b>Enlever :</b> - Bank of Africa Cameroun (BOA Cameroun) , B.P 4 593, Yaoundé</p> <p><b>Ajouter :</b> - BANGE Bank Cameroun (BANGE CMR), B.P 34 692, Yaoundé<br/>- ROYAL ONYX Insurance Cie B.P. 12 230 Douala</p> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> |

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**BADGA JEAN MARIE LOUIS**

# AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**ADDITIF N°01 RELATIF A L'ARTICLE 21.2, 22.1 ET 25.1 DANS LE RPAO. APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N° 004/AONO/AER/CIPM/CCCM-AI/2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

| <u>AU LIEU DE</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <u>LIRE</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1- Dans le RPAO</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p>21.2 Adresse de l'Autorité Contractante à utiliser pour l'envoi des offres :</p> <p>Quartier NYLON Bastos, B.P : 30704 Tél: 222 21 23 84 ou 222 21 23 85 ou 222 20 48 60 Fax: 222 21 23 81.</p> <p>Numéro de l'Appel d'Offres : .....<br/>/AONO/AER/CIPM/2022 du .....</p> <p>22.1 Date et heure limites de dépôt des offres : ...../...../2022 <b>à 14h</b></p> <p>25.1 Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : ...../...../2022 <b>à 15h</b> dans la salle de conférences de l'AER sise au quartier NYLON Bastos</p> | <p>21.2 Adresse de l'Autorité Contractante à utiliser pour l'envoi des offres :</p> <p>Quartier NYLON Bastos, B.P : 30704 Tél: 222 21 23 84 ou 222 21 23 85 ou 222 20 48 60 Fax: 222 21 23 81.</p> <p>Numéro de l'Appel d'Offres :<br/><b>004/AONO/AER/CIPM/CCCM-AI/ 2022 du 12 MAI 2022</b></p> <p>22.1 Date et heure limites de dépôt des offres : <b>9 JUIN 2022 à 13h</b></p> <p>25.1 Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : <b>9 JUIN 2022 à 14h</b> dans la salle de conférences de l'AER sise au quartier NYLON Bastos</p> |

YAOUNDE le 5 Aout 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOUSSA OUSMANOU**

**COMMUNE DE YAOUNDE III**

**DECISION N°0060/D/CAYIII/CIPM/STADU/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°002/M/CAYIII/CIPM/STADU/2022 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ D'AHALA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III (PHASE II : CONSTRUCTION DE DEUX HANGARS DE 50 ETABLES CHACUN).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III<sup>e</sup>**

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n°92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- **Vu** la loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- **Vu** la loi n°2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur de Génie Civil ;
- **Vu** la loi n° 001 du 16 avril 2001 portant code minier, et mise en application par le Décret n° 2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
- **Vu** la loi n° 2004/18 du 22 juillet fixant les règles applicables aux Communes ;
- **Vu** la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun exercice 2022 ;
- **Vu** le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- **Vu** le décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur DJIKDENT EMMANUEL Mariel, au poste de Préfet du Département du Mfoundi ;
- **Vu** le décret n° 006/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes d'Arrondissement ;
- **Vu** l'Arrêté n°000290/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et Adjoints à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- **Vu** la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2022
- **Vu** la Décision n°000160/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics.
- **Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2022 05 MAI 2022 ;
- **Vu** le rapport d'Analyse des Offres par la Sous-commission ;

- **Vu** la proposition d'Attribution du président de la Commission de Passation des Marché auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

**-DECIDE-**

**Article 1er :** L'entreprise « **ETS MARTIBEL** » BP : 1906 YAOUNDE TEL : (237) 676 06 63 38  
**RC : N° : RC/YAO/2014/A/2192 DU 01/03/2014 N° CONTRIBUABLE : P 017200405430 H** est déclaré  
adjudicataire de l'**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**N°0004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION**  
**DU MARCHE D'AHALA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III<sup>E</sup> (PHASE II :**  
**CONSTRUCTION DE DEUX HANGARS DE 50 ETABLES CHACUN).**

**Article 2 :** Le montant du présent marché s'élève à la somme TTC de : **Quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent cinquante-neuf mille quatre cent-cinq (99 959 405 FCFA) Francs CFA.** Pour un délai d'exécution de **six (06) mois.**

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MAIRE

**OWONA LUC**

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/L 07/SP/CDPM/2022 DU 28/03/2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE EBOLOWA-BILON-BITYILI-NGOULESSAMAN-MINKOK : BITUMAGE D'UN KILOMETRE DE ROUTE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

| Intitulé de la lettre commande                       | Attributaire             | Montant TTC     | Délai d'exécution |
|------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------|-------------------|
| Achèvement des travaux de réhabilitation de la route | <b>GROUPEMENT AIR</b>    |                 |                   |
| EBOLOWA-BILON-BITYILI-NGOULESSAMAN-MINKOK :          | <b>FORAGE SARL/BELLE</b> |                 | Six (06) mois     |
| <b>BITUMAGE D'UN</b>                                 | <b>BRIQUE SARL</b>       | 99.997.875 FCFA |                   |
| KILOMETRE DE ROUTE EN                                |                          |                 |                   |
| ENDUIT SUPERFICIEL                                   |                          |                 |                   |
| BICOUCHE, Département de la Mvila, Région du Sud     |                          |                 |                   |

*EBOLOWA le 10 Juin 2022*

*Le PRÉFET*

**MVOGO SYLYAC-MARIE**

**COMMUNE DE MESSONDO**

**COMMUNIQUE N°005/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2022 DU 28 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CERTAINES CONSTRUCTIONS DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE HIKOA MALEP. LOT 2 : CONSTRUCTION DE HUIT (08) BOUTIQUES A LA GARE DE MESSONDO.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo communique :

Les résultats de d'attribution de l'Appel d'offres National Ouvert **N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022** se présentent comme suit :

| DAO N° | ATTRIBUTAIRE                                                                               | MONTANT TTC<br>FCFA | DELAI D'EXECUTION |
|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| 002    | <b><u>LOT1 :</u></b><br><br>Ets SONACOD Sarl<br><br>BP 96 Douala<br><br>Tél : 699 87 73 57 | 15 922 461          | 03 Mois           |
|        | <b><u>LOT2 :</u></b><br><br>Ets SONACOD Sarl<br><br>BP 96 Douala<br><br>Tél : 699 87 73 57 | 24 297 797          | 03 Mois           |

Lesdits attributaires sont par conséquent invités à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Mairie de MESSONDO pour l'établissement des marchés correspondants.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

MESSONDO le 28 Juillet 2022

Le MAIRE

**TONYE TONYE OMAM**

**COMMUNE DE YAOUNDE III**

**DECISION N°0061/D/CAYIII/CIPM/STADU/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ  
N°004/M/CAYIII/CIPM/STADU/2022 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2022 POUR L'EXECUTION  
DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR JOUVENCE - CARREFOUR  
MENDOUGA (L=770ML) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III**

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n°92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- **Vu** la loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- **Vu** la loi n°2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur de Génie Civil ;
- **Vu** la loi n° 001 du 16 avril 2001 portant code minier, et mise en application par le Décret n° 2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
- **Vu** la loi n° 2004/18 du 22 juillet fixant les règles applicables aux Communes ;
- **Vu** la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun exercice 2022 ;
- **Vu** le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- **Vu** le décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur DJIKDENT EMMANUEL Mariel, au poste de Préfet du Département du Mfoundi ;
- **Vu** le décret n° 006/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes d'Arrondissement ;
- **Vu** l'Arrêté n°000290/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et Adjoints à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IIIe, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- **Vu** la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2022
- **Vu** la Décision n°000160/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics.
- **Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°008/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2022 ;
- **Vu** le rapport d'Analyse des Offres par la Sous-commission ;

- Vu la proposition d'Attribution du président de la Commission de Passation des Marché auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

**-DECIDE-**

**Article 1er :** L'entreprise « **TRASERGE SARL** » BP :2740 YAOUNDE TEL : (237)677447176/675891902 RC : N° : RC/YAO/2015/B/121 N° CONTRIBUABLE : M021512314776Y est déclaré adjudicataire de l'**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0008/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 06 MAI 2022** POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR JOUVENCE - CARREFOUR MENDOUGA (L=770ml) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ III.

**Article 2 :** Le montant du présent marché s'élève à la somme TTC de :

| Le montant fixée pour la réalisation des Travaux est réparti ainsi qu'il suit : |                                       |                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------------|
| Montant Total du Projet                                                         | Programmation 2022<br>(Tranche ferme) | Programmation 2023<br>(Tranche conditionnelle) |
| 149 982 368 FCFA                                                                | 49 984 284 FCFA                       | 99 998 084 FCFA                                |
| Délai du projet : Six (06) mois                                                 | Quatre (04) mois                      | Deux (02) mois                                 |

Pour un délai d'exécution de **six (06) mois**.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-  
YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MAIRE

**OWONA LUC**

# PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**DECISION PREFECTORALE N°183/DPI/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 31/05/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER N3 (STATION GREEN OIL) -CARREFOUR ZOATOU PSI-HOPITAL D'EKANGA-CARRIERE ELOUMDEN I-INTER N22 ET BRETELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (PHASE III).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO**

**COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR**

-

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2022;

**Vu** la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

**Vu** la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

**Vu** la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

**Vu** le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

**Vu** le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

**Vu** le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

**Vu** l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;

**Vu** la décision préfectorale N°124/AP/J12/SAEF du 28 juin 2022 constatant la composition de la Commission

Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

**Vu** la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

**Vu** la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 du 31 Mai 2022, en procédure d'urgence, pour l'achèvement des travaux d'aménagement de la route inter N3 (station Green Oil) - carrefour Zoatoupsi - hôpital d'Ekanga - carrière Eloumden I - Inter N22 et bretelles dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre (phase 3),;

**Vu** la proposition d'attribution N°10/L/J12/CDPM du 27 Juillet 2022 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

Considérant les nécessités de service,

**DECIDE :**

**Article 1er:** Le soumissionnaire, **ETS LE FIROME**, B.P:7232 Yaoundé – BP : 27 Ngoumou, téléphone : (00237) 699 61 34 20/(00337) 87 55 25 97, est attributaire du projet **en procédure d'urgence, d'achèvement des travaux d'aménagement de la route inter N3 (station Green Oil) - carrefour Zoatoupsi - hôpital d'Ekanga - carrière Eloumden I - Inter N22 et bretelles dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre (phase 3)**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **98.714.804 (Quatre-vingt-dix-huit millions sept cent quatorze mille huit cent quatre) francs CFA** et un délai d'exécution de **quatre (4) mois** calendaires.

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

# AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DEMANDE DE COTATIONN° 22-001/DC /APME/CIPM/2022 DU 13 JUILLET 2022 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE CONDITIONNEMENT ET DE QUALITE A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

| 1 | Autres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | <p>Au lieu de ...</p> <p><b>0. NOUVEAU.- <u>Article 16 : Réception définitive du CCAP:</u></b></p> <p>La réception définitive est conditionnée par la remise d'un procès-verbal de réception signé par les membres de la commission et par le fournisseur. La procédure de réception définitive est constituée des mêmes intervenants que celle de la réception provisoire. La réception définitive marque la fin du Contrat et libère le Maître d'Ouvrage Délégué et le Cocontractant de toutes leurs obligations. La signature contradictoire du décompte Général et définitive par le Maître d'Ouvrage Délégué et le Cocontractant clôt définitivement le Marché.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|   | <p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>0. NOUVEAU.- <u>Article 16 : Réception définitive du CCAP:</u></b></p> <p>La réception définitive est conditionnée par la remise d'un procès-verbal de réception signé par les membres de la commission et par le fournisseur. La procédure de réception définitive est constituée des mêmes intervenants que celle de la réception provisoire. La réception définitive marque la fin du Contrat et libère le Maître d'Ouvrage Délégué et le Cocontractant de toutes leurs obligations. La signature contradictoire du décompte Général et définitive par le Maître d'Ouvrage Délégué et le Cocontractant clôt définitivement le Marché.</p> <p>Ce décompte sera soumis au <b>visa du MINMAP</b> avant transmission à l'organisme payeur</p> <p><b>0. NOUVEAU. LISTE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT DE PREMIER RANG HABILITES A PRODUIRE DES GARANTIES ET CAUTIONS AU CAMEROUN</b></p> <p><b>Enlever :</b> - Bank of Africa Cameroun (BOA Cameroun) , B.P 4 593, Yaoundé</p> <p><b>Ajouter :</b> - BANGE Bank Cameroun (BANGE CMR), B.P 34 692, Yaoundé<br/>       - ROYAL ONYX Insurance Cie B.P. 12 230 Douala</p> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> |

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BADGA JEAN MARIE LOUIS**

# AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 22-002 /AONR/MINPMEESA/APME/CSPM/2022 DU 13 JUILLET 2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DEDIE AU PROGRAMME TRANSFAGRI DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

| 1 | Ouverture des Plis                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | <p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en deux temps dans la salle de réunion de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises. Les pièces administratives et les offres techniques seront ouvertes dans un premier temps le <b>12 Août 2022</b> à partir de <b>13 heures</b>, heure locale par Commission Spéciale de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la Composante 4 TRANSFAGRI, bâtiment abritant la Délégation Régionale du MINEPAT sise au quartier Dragage-Yaoundé, Tél : 242 01 49 32 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (un représentant par soumissionnaire) dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement et concernera les soumissionnaires retenus à l'issue de l'évaluation technique.</p> |
|   | <p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en deux temps. Les pièces administratives et les offres techniques seront ouvertes dans un premier temps le <b>12 Août 2022</b> à <b>13 heures</b>, heure locale par Commission Spéciale de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la Composante 4 TRANSFAGRI, bâtiment abritant la Délégation Régionale du MINEPAT sise au quartier Dragage-Yaoundé, Tél : 242 01 49 32 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (un représentant par soumissionnaire) dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>                                                                                                                                                                                                                                              |

## 2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

**- Critères éliminatoires :**

- 1) score technique inférieur à 80 points sur 100 ;
- 2) absence de l'agrément CIMA dans les branches 2 et 18 du Code CIMA ;
- 3) absence d'une pièce administrative au bout de 48 heures ;
- 4) fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- 5) défaut de présentation des états C1, C4, C10b et C11 dûment certifiés pour chacun des exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- 6) présence d'information financière dans l'offre technique ;
- 7) absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 8) absence des TDR et CCAP photocopiés, paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page, portant la mention « lu et approuvé » : tampon et qualité du signataire ;
- 9) absence de la déclaration d'intégrité paraphée à chaque page, signée à la dernière page.

**- Critères d'évaluation : Evaluation des propositions techniques**

Critères et système de points utilisés lors de l'évaluation de l'offre technique (100 points)

| Désignation                                                                                                       | Notes      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| I. Présentation générale de l'offre                                                                               | 5 pts      |
| II. Références générales du soumissionnaire                                                                       | 13 pts     |
| III. Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des années 2019, 2020 et 2021 | 10 pts     |
| IV. Description détaillée des garanties offertes                                                                  | 30 pts     |
| V. Modalités de mise en jeu de la garantie (Règlement du sinistre)                                                | 16 pts     |
| VI. Couverture des engagements règlementés : moyenne (2019, 2020, 2021)                                           | 5 pts      |
| VII. Couverture de la marge de solvabilité : moyenne (2019, 2020, 2021)                                           | 5 pts      |
| VIII. Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq (05) dernières années                                  | 5 pts      |
| IX. Traités de réassurance                                                                                        | 11 pts     |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                                                                              | <b>100</b> |

Le seuil de qualification des offres techniques est fixé à 80 points sur 100.

| 2 | Critères d'évaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | <p><b>Lire plutot</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) score technique inférieur à 80 points sur 100 ;</li> <li>2) absence de l'agrément CIMA dans les branches 2 et 18 du Code CIMA ;</li> <li>3) absence ou non-conformité d'une pièce administrative au bout de 48 heures ;</li> <li>4) fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;</li> <li>5) défaut de présentation des états C1, C4, C10b et C11 dûment certifiés pour chacun des exercices 2018, 2019 et 2020 ;</li> <li>6) présence d'information financière dans l'offre technique ;</li> <li>7) absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;</li> <li>8) absence des TDR et CCAP photocopiés, paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page, portant la mention « lu et approuvé » : tampon et qualité du signataire ;</li> <li>9) absence de la déclaration d'intégrité paraphée à chaque page, signée à la dernière page.</li> <li>10) absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme.</li> </ol> |

| 3 | Autres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | <p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>0. NOUVEAU.- ARTICLE 32 : MODALITES DE PAIEMENT du CCAP:</b><br/>         Dans le cadre du présent marché, la prime sera payée sur deux ans au domicile de l'Assureur ou de son mandataire, conformément à l'article 13 nouveau du Code CIMA.<br/>         Le paiement sera effectué sur un décompte après présentation de la facture établie en dix (10) exemplaires dont l'original sera timbré conformément à la réglementation en vigueur.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|   | <p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>0. NOUVEAU.- ARTICLE 32 : MODALITES DE PAIEMENT du CCAP:</b><br/>         Dans le cadre du présent marché, la prime sera payée sur deux ans au domicile de l'Assureur ou de son mandataire, conformément à l'article 13 nouveau du Code CIMA.<br/>         Le paiement sera effectué sur un décompte après présentation de la facture établie en dix (10) exemplaires dont l'original sera timbré conformément à la réglementation en vigueur.<br/>         Après achèvement des prestations et dans un délai de sept (07) jours après la date de réception provisoire, le prestataire établira à partir des constats contradictoires, le projet de décompte final des prestations effectivement réalisés qui récapitule le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution du marché dans son ensemble.<br/>         Le Chef de service dispose d'un délai d'un (01) mois pour notifier le projet rectifié et accepté au Maître d'Ouvrage.<br/>         Ce décompte sera soumis au <b>visa du MINMAP</b> avant transmission à l'organisme payeur</p> <p><b>0. NOUVEAU. LISTE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT DE PREMIER RANG HABILITES A PRODUIRE DES GARANTIES ET CAUTIONS AU CAMEROUN</b></p> <p><b>Enlever :</b> - Bank of Africa Cameroun (BOA Cameroun) , B.P 4 593, Yaoundé</p> <p><b>Ajouter :</b> - BANGE Bank Cameroun (BANGE CMR), B.P 34 692, Yaoundé<br/>         - ROYAL ONYX Insurance Cie B.P. 12 230 Douala</p> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> |

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BADGA JEAN MARIE LOUIS**

# CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE N° 010/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONR N°001/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 05 JUILLET 2022 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES CENTRES DE VIE POUR TRANSPORTEURS LE LONG DES CORRIDORS TRANS-CAMEROUNAIS POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

## Communique :

La société **NC CONSULTING**, BP : **5417 Yaoundé**, Tél: **699 31 40 77/ 699 60 69 68**, est attributaire du Marché relatif à l'objet susmentionné.

- **Montant TTC du Marché : 29 943 675 (Vingt neuf millions neuf cent quarante trois mille six cent soixante quinze) francs FCFA.**
- **Délai d'exécution : Deux (02) mois.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

*DOUALA le 5 Aout 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MBAPPE PENDA Auguste**

# OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**COMMUNIQUE N°08/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/ONCC/CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CACAOYÈRE 2022/2023.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation, objet de Demande de Cotation citée ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2022.

| Soumissionnaire | Délai d'exécution | Montant HT | Montant TVA | Montant TTC |
|-----------------|-------------------|------------|-------------|-------------|
| ETS TEL         | 15 jours          | 37 724 590 | 7 261 984   | 44 986 574  |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9<sup>e</sup> étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre-commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9<sup>e</sup> étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NDOPING Michael**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N° 001/C/ FEICOM/DG DUPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/FEICOM/DG/2022 DU 18 MAI 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'ELABORATION DE LA POLITIQUE ET DE LA STRATEGIE DE GESTION DU CAPITAL HUMAIN ET DES OUTILS DE GESTION PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS ET DES COMPETENCES DU FEICOM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

**Communique :**

Au terme de l'analyse des Offres reçues à la suite de cet Avis, un seul consultant a eu la note technique requise et est qualifié pour la suite de la procédure de consultant individuel. Il s'agit de :

| IDENTITE DES BUREAUX D'ETUDES | ADRESSE DES BUREAUX D'ETUDES                                                 |
|-------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| DIEUDONNE TIETSE              | B.P : 5528 Douala ; Tel : 699 90 33 42<br><br>Mail : dtietse@panessgroup.com |

Aussi, le Consultant sera-t-il joint pour la production de sa proposition financière.

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Philippe Camille**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°020/C/FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE LA MAINTENANCE DES EXTINCTEURS INSTALLES A L'IMMEUBLE SIEGE ET DANS LES AGENCES REGIONALES DU FEICOM DE L'ADAMAOUA, DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTREME-NORD ET DE L'OUEST**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

**Communique :**

Par décision N°020/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

| ADJUDICATAIRE                                              | PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)                                                                         | DELAI D'EXECUTION |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| La Société DAGO CONSULT SARL<br>BP : 6228 Yaoundé-Cameroun | TRENTE-TROIS MILLIONS SEPT CENT<br>QUARANTE-SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE<br>(33 747 750) FRANCS CFA TTC | DOUZE (12) MOIS   |

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Philippe Camille**

**PORT AUTONOME DE KRIBI**

**DECISION N° 1279/D/PAK/DG/2018 DU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/PAK/CIPM/2020 DU 06 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE ET POSE DES EQUIPEMENTS POUR QUATRE POSTES ELECTRIQUES AU PORT AUTONOME DE KRIBI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Décide :**

Article 1er: Les prestations objet de l'Appel de l'Appel d'offres national ouvert N°014/AONO/PAK/CIPM/2022 du 06 juin 2022 pour la fourniture et pose des équipements pour quatre postes électriques au Port Autonome de Kribi sont attribuées ainsi qu'il suit :

| N° | Libellé des prestations                                                                      | Attributaire                    | Montant FCFA HTVA |      | Montant FCFA TTC |     |     | Délai         |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------|------|------------------|-----|-----|---------------|
|    |                                                                                              |                                 |                   |      |                  |     |     |               |
| 1  | Fourniture et pose des équipements pour quatre postes électriques au port autonome de Kribi. | GROUPEMENT MAXIMUM & ECONS SARL | 18849             | 6000 | 224              | 781 | 480 | Six (06) mois |

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*KRIBI le 3 Aout 2022*

*Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MELOM Patrice***

**COMMUNE DE MESSONDO**

**DÉCISION N°005/D/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/SG/2022 DU 28 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CERTAINES CONSTRUCTIONS DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE HIKOA MALEP. LOT 2 : CONSTRUCTION DE HUIT (08) BOUTIQUES A LA GARE DE MESSONDO.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Messondo** (Autorité Contractante)

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation

Du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines

Disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création,

Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés

Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au

Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2022.

**Considérant** le dossier de l'appel d'offres national ouvert **N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CERTAINES CONSTRUCTIONS DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE HIKOA MALEP.**

**LOT 2 : CONSTRUCTION DE HUIT (08) BOUTIQUES A LA GARE DE MESSONDO.**

**Considérant** Le rapport d'analyse des offres ;

**Considérant** le procès-verbal de la séance du 20 juillet 2022 portant examen et proposition d'attribution de la CIPM/MDO ;

**Considérant** La proposition d'attribution de la commission interne de passation de Marché de la commune de Messondo du 21 juillet 2022 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après.

| DAO N° | ATTRIBUTAIRE                                                                               | MONTANT TTC<br>FCFA | DELAI D'EXECUTION |
|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| 002    | <b><u>LOT1 :</u></b><br><br>Ets SONACOD Sarl<br><br>BP 96 Douala<br><br>Tél : 699 87 73 57 | 15 922 461          | 03 Mois           |
|        | <b><u>LOT2 :</u></b><br><br>Ets SONACOD Sarl<br><br>BP 96 Douala<br><br>Tél : 699 87 73 57 | 24 297 797          | 03 Mois           |

**Article 2** : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

**Article 3** : Cette décision tient lieu de main levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires. MESSONDO le 28 Juillet 2022

Le MAIRE

**Article 4** : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

**TONYE TONYE OMAM**

# UNIVERSITÉ DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°00005469/C/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2022 DU 28/07/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000628/AONO/UDO-CIPM/2022DU 30 MAI 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISTION DES CLIMATISEURS POUR LE COMPLEXE NGANDO MPODO AU CAMPUS II DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Recteur de l'Université de Douala communique :**

**LA SOCIETE TRANSCOGE INTERNATIONAL BP : 6341 Yaoundé**, a été retenu adjudicataire au marché relatif à l'acquisition des climatiseurs pour le complexe NGANDO MPODO aux campus II à l'Université de Douala, ainsi qu'il suit :

| Objet                                                                                               | Attributaire                              | Montant TTC | Délai        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------|--------------|
| L'acquisition des climatiseurs pour le complexe NGANDO MPODO aux campus II à l'Université de Douala | TRANSCOGE INTERNATIONAL BP : 6341 Yaoundé | 74 999 903  | Un (01) mois |

Il est par conséquent invité à prendre sans délai l'attache de la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, pour la finalisation des projets des lettres commandes.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala sous quinzaine. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission, pour les soumissionnaires non retenus.

*DOUALA le 28 Juillet 2022*

*Le RRECTEUR*

**ONDOA MAGLOIRE**

## COMMUNE DE YAOUNDE VII

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006-BIS/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022, POUR  
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SOIXANTE (60) BOUTIQUES ET DEUX (02) POINTS DE COLLECTE  
DES PIECES DE L'ETAT CIVIL DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 7 (CAY7) EN DEUX (02) LOTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

Le présent Appel d'Offres a pour objet : **les travaux de construction de soixante (60) boutiques et deux (02) points de collecte des pièces de l'état civil dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 7.**

### 2. Consistance des prestations

La consistance desdits travaux se définit comme suit :

#### **Au lot 1 :**

- Travaux préliminaires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie et élévation ;
- Couverture toiture terrasse ;
- Revêtements ;
- Menuiserie métallique ;
- Faux plafond ;
- Peinture ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- VRD.

#### **Au lot 2 :**

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondation ;
- Maçonnerie – élévation ;
- Charpente – couverture – plafonnage ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Assainissement.

**NB :** Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement selon la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

| COMMUNE | Libellé du Projet                                                                      | Lot N° | Montant prévisionnel<br>FCFA TTC           | Coût prévisionnel<br>FCFA TTC  |
|---------|----------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------------------------------------|--------------------------------|
| CAY 7   | CONSTRUCTION DE SOIXANTE (60) BOUTIQUES A NKOLBISSON                                   | 01     | 85 000 000<br>(quatre-vingt-cinq millions) | 100 000 000<br>(cent millions) |
|         | CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE DEUX (02) POINTS DE COLLECTE DES PIECES DE L'ETAT CIVIL. | 02     | 15 000 000<br>(quinze millions)            |                                |

## 4. Allotissement

Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un ou deux lots. L'allotissement est défini comme suit :

- **LOT 1** : CONSTRUCTION DE SOIXANTE (60) BOUTIQUES A NKOLBISSON ;

**LOT 2** : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE DEUX (02) POINTS DE COLLECTE DES PIECES DE L'ETAT CIVIL.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget communal, exercice 2022 sur la ligne d'imputation : **220 100** pour les deux lots.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au sein de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII, aux services des marchés (Tél. 696 50 23 06 / 658 71 98 20)

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au sein de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Yaoundé 7, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies, marqués comme tels, devront être déposés à la Mairie de Yaoundé 7 contre récépissé, au plus tard le **02 septembre 2022 à 13 heures** précises, heure locale et devront porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006-BIS/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES ET DEUX (02) POINTS DE COLLECTE DES PIECES DE L'ETAT CIVIL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7 (CAY7) EN DEUX (02) LOTS** « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

## 10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de :

| LOT N° | Désignation                                                                                  | Montant prévisionnel<br>(FCFA TTC)                | Montant de la caution de<br>soumission<br>(FCFA)  |
|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| 1      | CONSTRUCTION DE SOIXANTE (60)<br>BOUTIQUES A NKOLBISSON                                      | 85 000 000<br><br>(quatre-vingt-cinq<br>millions) | <b>1 700 000 (un million sept cent<br/>mille)</b> |
| 2      | CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE DEUX<br>(02) POINTS DE COLLECTE DES PIECES DE<br>L'ETAT CIVIL. | 15 000 000<br><br>(quinze millions)               | <b>300 000 (trois cent mille)</b>                 |

La caution de soumission sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 02 septembre 2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 dans la salle des actes de l'Immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission ;

Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ;

Fausse déclaration, pièce falsifiée ;

Non satisfaction d'au moins **25/32 OUI** des critères essentiels ;

Dossier technique incomplet pour :

- Absence de l'attestation de visite de site ;

- Absence de la note méthodologique ;

- Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ;

- Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 40 millions pour le lot 1 et 05 millions pour le lot 2.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ;

Offre financière incomplète.

### Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

Présentation générale de l'offre sur **02 OUI**

Qualification et expérience du personnel technique sur **20 OUI**

Moyens matériels sur **05 OUI**

Les références du soumissionnaire sur **05 OUI**

**La non-satisfaction de 25/32 OUI des critères essentiels entraîne l'élimination du Soumissionnaire.**

**N.B.:** Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Bureau des Marchés de la Mairie de Yaoundé 7, tél. : 696 50 23 06 / 658 71 98 20.

### Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

**N.B.: Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517**

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le MAIRE

**TAMBA Augustin**

# MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

**DECISION N°002/DAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2022 DU 05/08/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01'/AONR/MIRAP/CIPM/2022 DU 29/06/2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT ACCOMPAGNER LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP), DANS L'ORGANISATION DE SES MARCHES DANS LES VILLES DE YAOUNDE (LOT 1) ET DE DOUALA (LOT 2).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## L'ADMINISTRATEUR,

Vu. La Loi N° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;

Vu. La Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu. La Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat;

Vu. La Loi N° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2022;

Vu. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;

Vu. Le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu. Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu. Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu. Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu. Le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu. Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu. L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;

Vu. la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics ;

Vu. La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois



de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021;

Vu. Vu la décision n° 00000119/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2016 constatant à titre transitoire la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du Secteur Public et Parapublics ;

Vu. Vu l'arrêté n° 0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de chaque Etablissement Public ;

Vu. Vu la décision n° 02/CCOMP-CIPM/MIRAP/ADM/DAF/CF/2019 du 08 avril 2019 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MIRAP et ses additifs N°1et2 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence, N°01'/AONR/MIRAP/cIPM/2022 du 29/06/2022 en vue du recrutement d'une entreprise devant accompagner la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) dans l'organisation de ses marchés de Yaoundé (lot1) et de Douala (lot2) ;

Vu la proposition d'attribution n°026/L/CIPM-MIRAP/2022 du 02/08/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MIRAP.

#### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** – Les soumissionnaires ci-après, ont été retenus pour accompagner la MIRAP dans l'organisation de ses Marchés dans les villes de YAOUNDE (lot1) et de DOUALA (lot2), pour un délai d'exécution de six (06) mois, correspondant à six (06) éditions de marchés, le mois de décembre 2022 comptant double. Il s'agit de :

- **au titre du lot1, ETS BODIAH, NIU N°P045912644677-M, Tél. 699 88 86 57,** pour le montant Toutes Taxes comprises de **19 991 070 FCFA (dix neuf millions neuf cent quatre vingt onze mille soixante dix) ;**  
YAOUNDE le 5 Aout 2022
- **et, au titre du lot2, ETS SITE LOGISTICS SERVICES, BP :8597 Douala, NIU N° P065212335490-C, Tél. 694 71 83 94,** pour le montant Toutes Taxes comprises de **24 999 361 FCFA (Vingt quatre millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille trois cent soixante un).**  
BAMZOK Ntol Cyprien

**Article 2 –** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

# MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

**COMMUNIQUE N°02/CAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2022 DU 05/08/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01'/AONR/MIRAP/CIPM/2022 DU 29/06/2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT ACCOMPAGNER LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP), DANS L'ORGANISATION DE SES MARCHES DANS LES VILLES DE YAOUNDE (LOT 1) ET DE DOUALA (LOT 2)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur de la MIRAP communique :

Par décision **N°002/DAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2022 du 05/08/2022**, le résultat de l'Appel d'Offres National Restreint sus-visé se présente comme suit :

| LOT DE SOUMISSION | SOUSSIONNAIRE                                                                                    | MONTANT TTC LU<br>DE L'OFFRE (EN<br>FCFA) | MONTANT TTC<br>CORRIGE DE L'OFFRE<br>(EN FCFA) | OBSERVATIONS           |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------|
| LOT 1             | ETS BODIAH,<br><br>NIU N°P045912644677-M,<br><br>Tél. 699 88 86 57                               | 19 991 070 FCFA                           | 19 991 070 FCFA                                | RAS et<br>attributaire |
| LOT 2             | ETS SITE LOGISTICS<br>SERVICES, BP:8597 Douala,<br>NIU N° P065212335490-C, Tél.<br>694 71 83 94, | 24 999 361 FCFA                           | 24 999 361 FCFA                                | RAS et<br>attributaire |

Les soumissionnaires ci-après, ont été retenus pour accompagner la MIRAP dans l'organisation de ses Marchés dans les villes de YAOUNDE (lot1) et de DOUALA (lot2), pour un délai d'exécution de Six (06) mois correspondant à six (06) éditions de marchés, le mois de décembre 2022 comptant double. Il s'agit de :

- **au titre du lot1**, ETS BODIAH, NIU N°P045912644677-M, Tél. 699 88 86 57, pour le montant Toutes Taxes comprises de **19 991 070 FCFA (dix neuf millions neuf cent quatre vingt onze mille soixante dix) ;**
- **et, au titre du lot2**, ETS SITE LOGISTICS SERVICES, BP 8597 Douala, NIU N° P065212335490-C, Tél. 694 71 83 94, pour le montant Toutes Taxes comprises de **24 999 361 FCFA (Vingt quatre millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille trois cent soixante un).**

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter, dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours, à la Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de grande consommation (MIRAP), pour l'établissement des Lettres-Commande..



**COMMUNE DE YAOUNDE III**

**DECISION N°0058/D/CAYIII/CIPM/STADU/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°001/M/CAYIII/CIPM/STADU/DU 14 JUILLET 2022 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE DESENCLAVEMENT, DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE DU QUARTIER NGOA-EKELLE A DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III<sup>e</sup>**

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n°92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- **Vu** la loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- **Vu** la loi n°2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur de Génie Civil ;
- **Vu** la loi n° 001 du 16 avril 2001 portant code minier, et mise en application par le Décret n° 2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
- **Vu** la loi n° 2004/18 du 22 juillet fixant les règles applicables aux Communes ;
- **Vu** la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun exercice 2022 ;
- **Vu** le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- **Vu** le décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur DJIKDENT EMMANUEL Mariel, au poste de Préfet du Département du Mfoundi ;
- **Vu** le décret n° 006/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes d'Arrondissement ;
- **Vu** l'Arrêté n°000290/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et Adjoints à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III<sup>e</sup>, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- **Vu** la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2022
- **Vu** la Décision n°000160/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics.
- **Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022 ;
- **Vu** le rapport d'Analyse des Offres par la Sous-commission ;

- **Vu** la proposition d'Attribution du président de la Commission de Passation des Marché auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

**-DECIDE-**

**Article 1er :** L'entreprise « **ETS MARTIBEL** » **BP** : 1906 YAOUNDE **TEL** : (237) 676 06 63 38  
**RC : N° : RC/YAO/2014/A/2192 DU 01/03/2014 N° CONTRIBUABLE : P 017200405430 H** est déclaré  
adjudicataire de l'**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**N°0001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 05 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE DESENCLAVEMENT,**  
**DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE DU QUARTIER NGOA-EKELLE A DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT**  
**DE YAOUNDE III.** YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MAIRE

**Article 2 :** Le montant du présent marché s'élève à la somme TTC de : **Deux cent quatorze millions neuf cent**  
**soixante-deux mille neuf cent-six (214 962 906 FCFA) Francs CFA.** Pour un délai d'exécution de **six (06) mois** **MONA LUC**

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°020/D/FEICOM/DG DU POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE LA MAINTENANCE  
DES EXTINCTEURS INSTALLÉS À L'IMMEUBLE SIÈGE ET DANS LES AGENCES RÉGIONALES DU  
FEICOM DE L'ADAMAOUA, DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD ET DE L'OUEST**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics,

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°010/AONO/FEICOM/CIPM/2022 du 01 juin 2022 en procédure d'urgence pour la réalisation des prestations de la maintenance des extincteurs installés à l'immeuble siège et dans les agences régionales du FEICOM de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord et de l'Ouest

## **DECIDE:**

**Article 1er :** La Société **DAGO CONSULT SARL , BP : 6228 Yaoundé-Cameroun**, est déclarée adjudicataire du Dossier d'Appel d'Offres N°010/AONO/FEICOM/CIPM/2022 du 01 juin 2022 en procédure d'urgence pour la réalisation des prestations de la maintenance des extincteurs installés à l'immeuble siège et dans les agences régionales du FEICOM de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord et de l'Ouest, pour un montant de **trente-trois millions sept cent quarante-sept mille sept cent cinquante (33 747 750) francs CFA TTC** et pour un délai de douze **(12) mois**, à compter de la date de notification de la Lettre-Commande.

**Article 2 :** Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Philippe Camille**

# CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**ADDITIF N°2 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMAIR?CO/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) COMMUNIQUE AU TITRE DU PRESENT ADDITIF QUE LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNE EST MODIFIE ET COMPLETE AINSI QU'IL SUIT :AVIS D'APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée, au plus tard le **08/08/2022 à 10 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : proposition financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième (4ème) qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 003/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022  
POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS A LA CAMEROON  
AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »  
Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non  
conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.**

### Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée, au plus tard le **10/08/2022 à 10 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : proposition financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième (4ème) qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 003/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022  
POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS A LA CAMEROON  
AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »  
Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non  
conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.**

| 2 | Ouverture des Plis                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | <p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en une (01) phase. Les pièces administratives, les offres techniques et financières seront ouvertes le <b>08/08/2022 à 11heures</b>, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co).<br/>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.</p> |
|   | <p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en une (01) phase. Les pièces administratives, les offres techniques et financières seront ouvertes le <b>10/08/2022 à 11heures</b>, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co).<br/>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.</p>    |

*DOUALA le 5 Aout 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***ELLA NGUEMA Jean Christophe***

# AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22-003 /AONO/MINPMEESA/APME/DG/CSPM/2022 DU 13 JUILLET 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DU PETIT MATERIEL (APPUIS PILOTE EN KITS EQUIPEMENTS DE CONDITIONNEMENT ET DE CONTROLE QUALITE) AUX PME/OP BENEFICIAIRES DE CHEQUES SERVICES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

| 1 | Autres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|---|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | <p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>0. NOUVEAU.- Article 35 : Réception définitive du CCAP:</b><br/>         35.4. La réception définitive marque la fin du marché et libère le fournisseur et maître d'ouvrage de toutes leurs obligations. La signature contradictoire du décompte Général et définitif par le Maître d'ouvrage Délégué et le fournisseur clôt définitivement le marché.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|   | <p><b>Lire plutôt</b></p> <p><b>0. NOUVEAU.- Article 35 : Réception définitive du CCAP:</b><br/>         35.4. La réception définitive marque la fin du marché et libère le fournisseur et maître d'ouvrage de toutes leurs obligations. La signature contradictoire du décompte Général et définitif par le Maître d'ouvrage Délégué et le fournisseur clôt définitivement le marché.<br/>         Ce décompte sera soumis au <b>visa du MINMAP</b> avant transmission à l'organisme payeur.</p> <p><b>0. NOUVEAU. LISTE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT DE PREMIER RANG HABILITES A PRODUIRE DES GARANTIES ET CAUTIONS AU CAMEROUN</b></p> <p><b>Enlever :</b> - Bank of Africa Cameroun (BOA Cameroun) , B.P 4 593, Yaoundé</p> <p><b>Ajouter :</b> - BANGE Bank Cameroun (BANGE CMR), B.P 34 692, Yaoundé<br/>         - ROYAL ONYX Insurance Cie B.P. 12 230 Douala</p> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> |

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BADGA JEAN MARIE LOUIS**

# OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**COMMUNIQUE N°08/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/ONCC/CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CACAOYÈRE 2022/2023.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation, objet de Demande de Cotation citée ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2022.

| Soumissionnaire | Délai d'exécution | Montant HT | Montant TVA | Montant TTC |
|-----------------|-------------------|------------|-------------|-------------|
| ETS TEL         | 15 jours          | 37 724 590 | 7 261 984   | 44 986 574  |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9<sup>e</sup> étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre-commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9<sup>e</sup> étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NDOPING Michael**

# MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°013/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 02 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE SUIVANTS : N°018/AONO/MINTOUL/CMPM/2022 DU 17 JUIN 2022 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE JEUX ET DE LOISIRS POUR LA STATION NAUTIQUE DE MAGA; N°019/AONO/MINTOUL/CMPM/2022 DU 17 JUIN 2022 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE JEUX ET DE LOISIRS POUR LA STATION NAUTIQUE DE LAGDO ; N°020/AONO/MINTOUL/CMPM/2022 DU 17 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS ET DU MATÉRIEL DE BUREAU DESTINÉS AUX DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DU TOURISME ET DES LOISIRS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions des dossiers d'Appel d'Offres susvisés, financés dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

| N° | APPEL D'OFFRES                                                                                                                                                        | Lieu de livraison | Entreprise                                       | Montant TTC en FCFA | Délai d'exécution |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| 1  | N°018/AONO/MINTOUL/CMPM/2022 du 17 juin 2022 relatif à la fourniture des équipements de jeux et de loisirs pour la Station Nautique de Maga                           | 22Maga            | SOCIETE TRACOCAM Sarl, BP: 17 612 Yaoundé        | 29 879 963          | 03 mois           |
| 2  | N°019/AONO/MINTOUL/CMPM/2022 du 17 juin 2022 relatif à la fourniture des équipements de jeux et de loisirs pour la Station Nautique de Lagdo                          | 22Lagdo           | NEXTEK INGENIERIE & SERVICES, BP : 8 337 Yaoundé | 38 869 538          | 03 mois           |
| 3  | N°020/AONO/MINTOUL/CMPM/2022 du 17 juin 2022 pour la fourniture des mobiliers et du matériel de bureau destinés aux Délégations Régionales du Tourisme et des Loisirs | 22Yaoundé         | CENTRAL ACHAT CAMEROUN, BP: 15709 Yaoundé        | 29 514 37           | 03 mois           |

Les responsables de ces entreprises sont priés de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à ces consultations. Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.



# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/MINEPIA/CDEN /CIPM/2022 DU 08/08/2022 RELATIF A L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES EQUIPEMENTS ET MOBILIER DU NOUVEAU BATIMENT SIEGE DE LA CDEN, EN DEUX (02) LOTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
222821 ET 222823

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'exercice 2022 de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN), le Directeur Administratif de la CDEN, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition, l'installation et la mise en fonctionnement des équipements et mobilier du nouveau bâtiment siège de la CDEN, en deux lots

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

Lot 1 : Acquisition et installation des équipements et mobiliers du nouveau siège de la CDEN

Lot 2 : Acquisition, installation et mise en fonctionnement du matériel informatique

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **75 000 000 (soixante-quinze millions) Francs CFA** soit :

- soixante millions (**60 000 000**) Francs CFA pour le lot 1 ;

- quinze millions (**15 000 000**) francs CFA pour le lot 2.

## 4. Allotissement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont constituées de deux (02) lots.

| N° Lot | DESIGNATION                                                                                         |
|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1      | Acquisition et installation des équipements et mobiliers du nouveau siège de la<br>CDEN             |
| 2      | Acquisition, installation et mise en fonctionnement du matériel informatique au siège de la<br>CDEN |

**NB :** Un même soumissionnaire peut être adjudicataire de plus d'un lot.

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises de droit camerounais en règle dans l'Administration camerounaise et ayant des qualités techniques et financières pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres

**6. Financement**

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget Autonome de la CDEN de **l'exercice 2022** : imputations budgétaires : lot 1 : 22 28 21 et lot 2 : 22 28 23

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord à Garoua, Tel : 222 27 21 34/222 27 21 15, BP 936 Garoua, dès publication du présent avis

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) Francs CFA auprès de la BICEC CAS- ARMP n° 97568660001-28. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires doivent s'enregistrer en laissant leurs adresses complètes (BP, TEL).

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord au plus tard le **31/08/2022 à 14 heures** sous enveloppe cachetée avec la mention :

**« Avis Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence**

**N°003/AONO/MINEPIA/CDEN /CIPM/2022 DU 08/08/2022 RELATIF A L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES EQUIPEMENTS ET MOBILIER DU NOUVEAU BATIMENT SIEGE DE LA CDEN, EN DEUX (02) LOTS.**

**"n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de trois **(03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO de :

**- un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA pour le lot 1,**

**- trois cent mille (300 000) pour le lot 2.**

Ladite caution doit rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **31/08/2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CDEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

**14. Critères d'évaluation****14.1 Critères éliminatoires****14.1.1 Pièces administratives**

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ou présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le présent avis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées.

**14.1.2. Offre Technique**

- Absence de la fiche technique du fabricant présentant les caractéristiques des équipements proposés appuyées par les prospectus en couleur;
- Non-respect des spécifications techniques des équipements proposés conformément au cahier des spécifications techniques;
- Avoir obtenu moins de **70%(soixante-dix pour cent) de « OUI »**.

**14.1.3. Offre financière**

- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau de prix;
- Absence de l'une des pièces de l'offre financière ci-dessous :
  - La soumission timbrée datée et signée ;
  - Le bordereau des prix unitaires datée et signé ;
  - Le détail estimatif complété, daté et signé ;

**La non satisfaction d'un seul des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre évaluée**

## 14.2. Critères essentiels

L'évaluation technique des offres se fera selon le système binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous :

|    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |     |     |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|
| 1. | Présentation générale des offres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Oui | Non |
| 1. | Références du soumissionnaire au cours des cinq (05) dernières années : dans la fourniture des équipements cumulées entre 2017 et 2021 d'un montant de référence, cumulé de 60 millions pour le lot 1 et 30 millions pour le lot 2 avec les montants desdits contrats, les coordonnées des responsables des projets ou des Maîtres d'Ouvrage ainsi que les documents justificatifs (copies des marchés ou lettres-commande première et dernière pages, bordereau de livraison signé par le Maître d'Ouvrage, PV de réception certifiant la bonne exécution de ces contrats) | Oui | Non |
| 1. | Le chiffre d'affaires du soumissionnaire pour les cinq dernières années (2017 à 2021) d'au moins 100 millions (Bilan certifié par un expert-comptable assermenté)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Oui | Non |
| 1. | Caractéristiques techniques (conformité) des équipements proposés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |     |     |
| 1. | Service après-vente et garantie :<br><br>- Le personnel technique à affecter au projet (joindre CV + attestation de disponibilité et copie certifiée conforme du diplôme),<br><br>Liste du Personnel (lot 1)<br><br>Menuisier et Technicien Supérieur en électricité<br><br>Liste du Personnel (lot 2)<br><br>Au moins un Technicien Supérieur en Informatique<br><br>- Disponibilité des pièces de rechanges<br><br>- Certificat de garantie d'au moins 06 (six) mois                                                                                                      | Oui | Non |
| 1. | Délai (Planning et délai) de livraison                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Oui | Non |
| 1. | Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande CCAP et CST (CST et CCAP paraphés, cachetés, datés et signés à la dernière page avec la mention "Lu et Approuvé").                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Oui | Non |
| 1. | Présentation et organisation de l'entreprise.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Oui | Non |

|    |                                                                                                               |     |     |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|
| 1. | Déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années. | Oui | Non |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|

Pour être éligible à l'évaluation financière, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir au moins **70% (soixante-dix pour cent) de « OUI »**.

**15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et les offres administrative et technique conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels du DAO

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord à Garoua, BP 936 Garoua, Tel : 222 27 21 34/222 27 21 15., dès publication du présent avis

*GAROUA le 8 Aout 2022*

*Le DIRECTEUR*

**HAMIDOU SAÏDOU**

# PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**COMMUNIQUE PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES PLIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 DU 05 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATRE(04) DISPOSITIF DE VISIOCONFERENCE DANS CERTAINS SERVICE DU MINFI, MINMAP, ARMP ET LA CSPM PEPS Y COMPRIS LEURS LICENCES DANS LE CADRE DU PEPS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Coordonnateur Technique** du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS) porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 du 05 juillet 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATRE(04) DISPOSITIF DE VISIOCONFERENCE DANS CERTAINS SERVICE DU MINFI, MINMAP, ARMP ET LA CSPM PEPS Y COMPRIS LEURS LICENCES DANS LE CADRE DU PEPS que l'ouverture initialement prévue pour le **01<sup>er</sup> aout 2022 à 15 heures précises** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés dans sa Salle de Réunion est reportée au **09 aout 2022 à 15 heures précises** au même lieu.

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

**GUEMALEU GUY RONEL**

## COMMUNE DE POLI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/D46/SP/2022 DU 25/07/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU FARO, DÉPARTEMENT DU FARO, RÉGION DU NORD.(PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

**IMPUTATION**

563213905451510523112B11

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement Public au titre de l'Exercice 2022, le Préfet du Département du Faro (Autorité Contractante) lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Eau et de l'Énergie du Faro, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux de Réhabilitation de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Énergie du Faro**, Département du Faro, Région du Nord.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- 100 Travaux préparatoires**
- 200 Terrassement (pour extension du bâtiment)**
- 300 Fondations (Extension du bâtiment)**
- 400 Maçonnerie en élévation (Réhabilitation & Extension)**
- 500 Charpente - Toiture - Plafonnage (Réhabilitation & Extension)**
- 600 Menuiseries bois et métallique (Réhabilitation & Extension)**
- 700 Revêtement (Réhabilitation & Extension)**
- 800 Matériels de décoration (Réhabilitation & Extension)**
- 900 Electricité et climatisation (Réhabilitation & Extension)**
- 1000 Peintures (Réhabilitation & Extension)**
- 1100 Réhabilitation de la toilette**
- 1200 Réalisation de la toilette du Délégué**

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (Vingt millions) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **un lot unique.**

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Eau et de l'Energie au titre de l'Exercice 2022.**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Préfecture de Poli, au **Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet du Département du Faro** ainsi qu'à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro**, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la Préfecture de Poli.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Préfecture de Poli, au Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet du Département du Faro**, dès publication du présent avis dans les locaux de la Préfecture de Poli, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(quarante mille) 40 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, payable à la Recette des Finances de Poli.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées** comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Faro au **plus tard le /08/2022 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert  
N°02/AONO/D46/SP/2022 707/2022  
RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET  
DE L'ENERGIE DU FARO, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORD.  
(Procédure d'Urgence)  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **300 000 (Trois cent mille) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :**

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

**Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.**

## 13. Ouverture des Plis

**L'ouverture des plis se fera en un temps.**

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **18/08/2022 à 13 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Faro, à la Préfecture de Poli.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- L'absence de la Caution de Soumission ; - La fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière La note technique inférieure à 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38); - L'abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années du fait de l'entreprise, ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

**Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.**

### Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

|   |                                                                                                                                       |                   |
|---|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| 1 | Présentation générale de l'offre                                                                                                      | 03 sous-rubriques |
| 2 | Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ; | 01 sous-rubrique  |
| 3 | Chiffre d'affaires                                                                                                                    | 02 sous-rubriques |
| 4 | Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.                                                                           | 01 sous-rubrique  |
| 5 | Référence de l'entreprise ;                                                                                                           | 05 sous-rubriques |
| 6 | Personnel                                                                                                                             | 10 sous-rubriques |
| 7 | Moyens logistiques affectés au projet ;                                                                                               | 08 sous-rubriques |
| 8 | Méthodologie d'exécution des travaux.                                                                                                 | 08 sous-rubriques |

**NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée **la moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

## 17. Renseignements Complémentaires

### Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Faro, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte du Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie du Faro.

### Dénonciation d'actes de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **699 370 748/673 205 725.**

### Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Poli, au Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet du Département du Faro ainsi qu'à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro.

### Additif à l'Appel d'Offres

Le Préfet du Département du Faro, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

GAROUA le 25 Juillet 2022

Le PRÉFET

**BABILA AKAOU**

# DIRECTION GENERALE DES DOUANES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°0003/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES  
MOTOCYCLETES TOUT-TERRAIN A LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES FINANCEMENT : FONDS  
D'EQUIPEMENT DOUANE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
480009

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général des Douanes lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'achat des motocyclettes tout-terrain pour le compte de la Direction Générale des Douanes.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de Cent (100) motocyclettes tout-terrain.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cent quarante-sept millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent (147 897 500) FCFA TTC.

## 4. Allotissement

Le présent marché n'est pas alloti.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans ce type de prestation et installées sur le territoire national.

## 6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le fonds d'équipement de la Direction Générale des Douanes, exercice 2022, Imputation : 480009.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes, Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1er étage, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes, Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de Cent cinquante mille (150 000) F CFA.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Douanes, Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel 1er étage, au plus tard le 31 AOUT 2022 à 13 Heures précises, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°003 /AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022

RELATIF A L'ACQUISITION DES MOTOCYCLETTES TOUT-TERRAIN

A LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

**10. Délai de Livraison**

La livraison s'effectuera au Garage Administratif Central sis à Yaoundé, dans un délai de soixante jours (60) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer la prestation.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres et d'un montant de deux millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent cinquante (2 597 950) FCFA.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans recours.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 31 AOUT 2022 à 14 heures précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Direction Générale des Douanes, dans la salle de réunion de la Direction Générale des Douanes, Annexe de Tsinga.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

**14. Critères d'évaluation**

- ? Absence de l'original de la caution de soumission ;
- ? Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- ? Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des Offres ;
- ? Note technique inférieure à 80% de oui ;
- ? Non-respect des caractéristiques techniques des motocyclettes précisées dans le RPAO ;
- ? Absence du prix unitaire quantifié ;
- ? Non-respect d'un critère majeur ;
- ? Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ;
- ? Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marchés au cours des trois (03) dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP ;
- ? Absence des prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant.

**14.2 Critères essentiels**

Le système de notation des Offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO.

- ? Présentation générale de l'offre (Lisibilité du document, reliure du document-reliure serdo proscrite, agencement -séparation des pièces par des intercalaires de couleur autre que le blanc et respect de l'ordre d'assemblage-) ;
- ? Capacité de financement supérieure ou égale à 79 000 000 FCFA ;
- ? Expérience du soumissionnaire dans la fourniture des motocyclettes tout-terrain : avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années au moins 02 marchés similaires d'un montant cumulé supérieur ou égal à deux cent millions (200 000 000) (joindre première et dernière page des contrats et attestation de bonne fin ou procès-verbaux de réception définitive) ;
- ? Délai de livraison ? 60 jours ;
- ? Photos magasin de stockage ;
- ? Attestation de service après-vente, attestation de disponibilité des pièces de rechange et 02 personnels ateliers (Baccalauréat en mécanique : CV et diplômes légalisés) ;
- ? Planning d'exécution de la prestation ;
- ? CCAP et ST paraphés, signés, datés et cachetés, portant la mention « Lu et Approuvé » ;

? Délai de garantie supérieur ou égal à douze (12) mois.

**15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'Offre a été évaluée la moins disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1er étage.

**Dénonciations**

Les pratiques, faits ou actes de corruption et infractions assimilées devront être systématiquement signalées auprès de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) répondant au numéro vert gratuit 1517 ou bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros : (+237) 673 205 725 et 699 370 748.

*YAOUNDE le 3 Aout 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**FONGOD EDWIN NUVAGA**

# MUSEE NATIONAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0012/AONO/MINAC/CIPM/2022  
DU 04/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PEINTURE EXTÉRIEURE DE  
L'IMMEUBLE SIÈGE DU MUSÉE NATIONAL (PHASE I).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
56 14 148 03 03 03 221000.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur du Musée National, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la peinture extérieure de l'immeuble siège du Musée National exercice 2022.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- La préparation du chantier ;
- Les études d'exécution ;
- La préparation des surfaces ;
- L'enduit sur mur ;
- La peinture de la façade extérieure de l'immeuble siège du Musée National.

## 3. Cout Prévisionnel

Le Budget prévisionnel est de 15 300 000 francs CFA.

## 4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un (01) lot unique tel que défini dans l'objet.

## 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit camerounais n'étant pas sous le coup d'une décision d'exclusion pour corruption, manœuvres frauduleuses ou non-exécution de marché antérieur.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sont financés par le Budget du Musée National, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire N°**56 14 148 03 03 03 221000**.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Arts et de la Culture au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **rente mille (30 000) Francs CFA**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre est en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC, au plus tard **07/09/2022 à 12 heures, heure locale** et devront porter la mention suivante :

*"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n° 0012/AONO/ MINAC/CIPM/2022 du 04/08/2022 pour les travaux de réhabilitation de la peinture extérieure de l'immeuble siège du Musée National (phase I)."*

### **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux ne devra pas excéder deux (02) mois à partir de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de : **306.000 francs CFA.**

Le montant de la caution reste valable pendant cent vingt (120) jours après la date de dépôt des Offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **07/09/2022** à 13 heures, heure locale, au Ministère des Arts et de la Culture, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Arts et de la culture en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

1) Critères éliminatoires :

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Omission dans le dossier financier d'un prix unitaire quantifié ;
4. Non-satisfaction d'au moins six (06) critères sur les huit (08) critères de qualification;
5. Les références du soumissionnaire (avoir exécuté au moins un (1) Marché Public similaire au cours des trois (03) dernières années ;
6. Absence de la caution de soumission ;
7. Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des deux (02) dernières années ;
8. Expérience du personnel d'encadrement :
  - Conducteur des travaux : Ingénieur des Travaux de Génie Civil avec au moins 05 (cinq) ans d'expérience dans le domaine
  - Chef de chantier : Technicien de Génie Civil avec 05 (cinq) ans d'expérience.

2) Critères de qualification :

a) Evaluation des offres techniques

Les Offres techniques seront évaluées de façon binaire et en fonction des critères de qualification ci-après :



|   |                                                                                                                         |         |
|---|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1 | Capacité financière supérieure ou égale à 4.590.000 (Quatre millions cinq cent quatre vingt dix) de FCFA                | Oui/Non |
| 2 | Déclaration sur l'honneur de visite de site                                                                             | Oui/Non |
| 3 | L'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page). | Oui/Non |
| 4 | Méthodologie et planning des travaux (cohérence du planning)                                                            | Oui/Non |
| 5 | Présentation des offres (sommaire ; pièces dans l'ordre, intercalaires en couleur autre que le blanc);                  | Oui/Non |
| 6 | Garantie d'un an                                                                                                        | Oui/Non |
| 7 | Disponibilité du matériel et des équipements essentiels                                                                 | Oui/Non |

**a) Evaluation des Offres financières**

Elle consistera à :

- Vérifier les montants en chiffres et en lettres et apporter les corrections nécessaires ;
- Classer les Offres de la moins disante à la plus disante (l'Offre peut être déclarée anormalement basse). Conformément aux procédures prévues par le Code des Marchés. La monnaie utilisée est le Franc CFA.

**15. Attribution**

La commission proposera le soumissionnaire ayant présenté l'Offre financière la moins disante, et possédant des capacités techniques exigées.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Arts et de la Culture, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales.

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR

**HEUMEN TCHANA HUGUES**

# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°004/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 08/08/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX PICK-UP  
DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE  
NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
222002

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'exercice 2022 de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN), le Directeur Administratif de la CDEN, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de deux pick-up double cabine 4x4 pour le compte de la CDEN

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent:

- la livraison sur site de deux pick-up 4x4 ;

-- La fourniture de l'outillage (trousse à outil, cric avec clé de roue, 1 roue (de secours) ainsi que de la documentation (manuel d'entretien et de conduite et catalogue des pièces de rechange en français ou en anglais) pour chaque véhicule.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **60 000 000 (soixante millions)Francs CFA**

## 4. Allotissement

La fourniture objet du présent appel d'offres est constituée d'un lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises de droit camerounais en règle dans l'Administration camerounaise et ayant des qualités techniques et financières pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres

## 6. Financement

Laprestation objet du présent appeld'offres estfinancéepar le Budget Autonome de la CDEN de **l'exercice 2022** :  
imputation budgétaire :**22 20 02**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord à Garoua, Tel : 222 27 21 34/222 27 21 15, BP 936 Garoua, dès publication du présent avis

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA** auprès de la BICEC CAS- ARMP n° 97568660001-28. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires doivent s'enregistrer en laissant leurs adresses complètes (BP, Tél).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord au plus tard le **31/08/2022 à 14 heures** sous enveloppe cachetée avec la mention :

**« Avis Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence »**

**N°004/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 08/08/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD.**

**.A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux **(02)mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO d'**un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA**.

Ladite caution doit rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **31/08/2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CDEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 Critères Eliminatoires

Une offre sera rejetée si elle ne répond pas aux critères ci-dessous :

- i) Absence de l'une des pièces du dossier administratif après 48 H;
- ii) Absence d'une caution de soumission ou présence d'une caution non conforme ;
- iii) Pièce falsifiée ou fausse déclaration;
- iv) Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels;
- v) Non-conformité à l'un des critères majeurs suivants :
  - Cylindrée ?2970 CC;
  - Empattement : 3060-3100 mm.

## 14.2 Critères essentiels

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant les critères ci-après :

|   |                                                                                                                          |     |     |
|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|
| A | Présentation générale des offres                                                                                         | Oui | Non |
| B | Caractéristiques techniques du matériel proposé                                                                          | Oui | Non |
| C | Service après-vente : Disponibilité des pièces de rechanges, disponibilité des ateliers de réparation...                 | Oui | Non |
| D | Référence du soumissionnaire : avoir fait au moins une (01) livraison similaire au cours des trois (03) dernières années | Oui | Non |
| E | Délai de livraison et garantie                                                                                           | Oui | Non |
| F | Preuve d'acceptation des conditions du marché CCAP et CST                                                                | Oui | Non |
| G | Déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années.            | Oui | Non |

Pour être éligible à l'évaluation financière, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir au moins **70%** des critères essentiels

Le détail des spécifications techniques est donné dans le RPAO

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et les offres administrative et technique conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels du DAO

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord à Garoua, BP 936 Garoua, Tel : 222 27 21 34/222 27 21 15., dès publication du présent avis

*GAROUA le 8 Aout 2022*

*Le DIRECTEUR*

**HAMIDOU SAÏDOU**

## COMMUNE DE YAOUNDE III

**DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DC/CAYIII/CIPM/STADU/DU 25 JUILLET 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE LUTTE CONTRE LA PANDEMIE COVID-19 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III**  
**FINANCEMENT : MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (MINDDEL) EXERCICE : SPECIAL FONDS COVID-19 – 2020 - 2022**

### **FINANCEMENT**

**CAS COVID 19 (FOND SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE COVID ET SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, lance une cotation pour **L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE LUTTE CONTRE LA PANDEMIE COVID-19 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III<sup>e</sup>**

### **2. Consistance des prestations**

La prestation de la présente demande de cotation consiste à la fourniture, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant **des équipements et matériels de lutte contre la pandémie COVID-19 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III<sup>e</sup>**.

### **3. Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issue des études préalables est de **Onze millions six-cent soixante-six mille six-cent soixante-six (11 666 666) FCFA**.

### **4. Allotissement**

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont définies en un lot unique

### **5. Participation et origine**

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais.

### **6. Financement**

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par **les Fonds Spécial COVID-19 du le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEL)** transféré à la Commune pour le compte des exercices 2020 - 2022, imputation **budgétaire N°** \_\_\_\_\_

### **7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone : (+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail [mairieyde3@yahoo.fr](mailto:mairieyde3@yahoo.fr)

### **8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III<sup>e</sup>.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail [mairieyde3@yahoo.fr](mailto:mairieyde3@yahoo.fr), au plus tard le 30 Aout 2022 à 15 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**« DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DC/CAYIII/CIPM/STADU/DU 25 JUILLET 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE LUTTE CONTRE LA PANDEMIE COVID-19 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III<sup>E</sup>»**

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet de la présente Cotation, est de quatre-vingt-dix (90) jours.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement Financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce N° 12 de la Demande de Cotation, d'un montant **Deux cent trente-trois mille trois-cent (233 333) Francs CFA.**

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administrative une caution de soumission d'un montant de **Deux cent trente-trois mille trois-cent (233 333) Francs CFA** délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devant être impérativement produite en originaux ou en copie certifié conforme par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement daté d'au moins trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres et avoir été établi postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

En outre, votre Offre, présentée en un seul volume et en sept (07) exemplaires, devra être accompagnée des documents suivants :

### - Pièces administratives :

- Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu du siège ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;
- Une attestation de domiciliation bancaire datant de moins d'un (01) mois ;
- Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de trois (03) mois ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une carte de contribuable certifiée et datée en cours de validité ;
- Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphée à chaque page, signée, cachetée et datée à la dernière page ;
- Une quittance d'achat de la présente DC d'un montant de quarante-cinq mille **(45 000) FCFA** ;
- Une caution de soumission d'un montant de **Deux cent trente-trois mille trois-cent (233 333) Francs CFA**.
- Attestation de localisation certifiée et datée en cours de validité ;
- Plan de localisation certifié et daté en cours de validité ;
- patente ;
- registre de commerce,
- capacité financière.

### - Spécifications techniques :

- Le délai de livraison ;
- Les spécifications techniques du matériel.

### - Offre financière :

- La soumission sur papier timbrée, signée cachetée et datée ;
- Le bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page ;

Votre Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu le **30 Aout 2022 à 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IIIe, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IIIe.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- De l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisé dans un délai de 48 h suivant l'ouverture des offres.
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;

- du non-respect d'un critère essentiel ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- de la non-conformité du modèle de soumission ;
- Offre financière incomplète.

## **2. Critères essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires ? 8 000 000 ;
- La présentation de l'Offre (méthodologie et organisation) ;
- L'expérience du prestataire dans le domaine (Avoir réaliser au moins deux marchés similaires au cours des trois dernières années.), joindre copies de contrats premier et dernier page, PV de réception);
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières (joindre une capacité financière d'au moins 8 000 000).
- CCAP paraphé à chaque page et signé à la dernière page.

## **15. Attribution**

Le Maître d'ouvrage attribuera la Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme, au Dossier de Demande de Cotation et qui a soumis l'Offre évaluée la moins-disante et remplissant 100% des critères essentiels.

## **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

## **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail [mairieyde3@yahoo.fr](mailto:mairieyde3@yahoo.fr)

**NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 », ou à la CONAC au 1517.**

YAOUNDE le 25 Juillet 2022

Le MAIRE

**OWONA LUC**

# MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°000003/AONO/MINTSS/CIPM/2022 DU 08 AOÛT 2022 POUR LA RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS  
ABRITANT LES SERVICES DES DDTSS DU NYONG ET KELLE, DU MBAM ET KIM ET DE LA HAUTE  
SANAGA (LOT 1) ET DE LA DRTSS DE L'OUEST (LOT 2)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
56-41-018-01-340010-523112 5

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réhabilitation des bâtiments abritant les services des DDTSS du Nyong et Kelle, du Mbam et Kim et de la Haute Sanaga (lot 1) et de la DRTSS de l'Ouest (lot 2).

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent :

Les Travaux préparatoires ; la Maçonnerie ; la Menuiserie ; l'Electricité ; la Plomberie sanitaire ; la Peinture ; le Carrelage ; l'Assainissement.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- pour le lot 1 : Soixante Dix Huit Millions Quatre Cent Soixante Dix Huit Mille (78 478 000) FCFA

- pour le lot 2 : Quarante Deux Millions Cinq Cent Mille (42 500 000) FCFA.

## 4. Allotissement

Les prestations sont réparties en deux (02) lots. Les offres des soumissionnaires potentiels postulant pour les deux lots devraient être faites en deux (02) lots séparés ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : réhabilitation des bâtiments abritant les services des DDTSS du Nyong et Kelle, du Mbam et Kim et de la Haute Sanaga;

- Lot 2 : réhabilitation de la Délégation Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale de L'ouest.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les opérateurs économiques installés au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et travaux Publics.

## 6. Financement

Les prestations du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire :

- Lot 1 : **56-41-018-01-340010-523112**

Lot 2 : **56-41-018-01-4417170-523112**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés publics du MINTSS, porte 111, téléphone 222 23 05 60 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINTSS, porte 111, Téléphone 222 23 05 60 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cent Dix mille **(110 000) F CFA** payable au Trésor public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir au Service des marchés publics du MINTSS, porte 111 au plus tard le **02 septembre 2022 à 13h** et devra porter la mention :

***Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°000003/AONO/MINTSS/CIPM/2022 du 08 août 2022 pour la réhabilitation des bâtiments abritant les services des DDTSS du Nyong et Kelle, du Mbam et Kim et de la Haute Sanaga (lot 1) et de la DRTSS de l'Ouest (lot 2).***

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission des montants de :

**Lot 1 : Un million cinq cent soixante-neuf mille cinq cent soixante (1 569 560) F CFA**

**Lot 2 : Huit cent cinquante mille (850 000) F CFA.**

Cette caution de soumission est établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le **02 septembre 2022 à 15h** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale dans la salle des Conférences porte 117. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**13. Critères d'évaluation**

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité persistante, d'une pièce du dossier Administratif 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration, substitution ou pièce falsifiée ;
- Non satisfaction à au moins 80% soit 20/24 des critères essentiels ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de visite de site dûment signée par le prestataire ;
- Absence d'un conducteur des travaux ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'offre (intercalaire en couleur, reliure serdo proscrite) ;
- Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires des 03 dernières années ;
- Matériels ;
- Personnel d'encadrement ;
- Capacité financière d'un montant supérieur ou égal à 50 millions de FCFA attestée par une banque agréée par le Ministère de Finances du Cameroun ;
- Méthodologie, visite des lieux et planning de chantier.

**14. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante après avoir obtenu une note technique au moins égale à 80% de « Oui » et conforme aux critères éliminatoires.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **90** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINTSS, porte 111, téléphone 222 23 05 60.

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le MINISTRE

**OWONA GRÉGOIRE**

## COMMUNE DE KOBDOMBO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08 /AONO/C-KOBDO/CIPM/2022  
DU 03 AOUT 2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE  
VILLE DE KOBDOMBO DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-NFOUMOU,  
REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de KOBDOMBO, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offre National Ouvert pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'hôtel de ville de KOBDOMBO dans la Commune de KOBDOMBO, Département du NYONG-ET-NFOUMOU, Région du CENTRE.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les missions ci-après :

1. Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
2. Mission 2 CCR : Contrôle de la Conformité des Réalisations (CCR) ;
3. Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception (AOR).

Les travaux qui seront réalisés sont définis dans le CCTP joint dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **vingt millions (20 000 000)** francs CFA.

### 4. Allotissement

Les prestations couvertes par le présent Appel d'Offres sont désignées ci-dessous :

1. GENERALITES
2. TRAVAUX PRELIMINAIRES ET INSTALLATION DE CHANTIER ;
3. ETUDES COMPLEMENTAIRES ET TERRASSEMENTS ;
4. TRAVAUX DE BETON ET DE BETON ARME ;
5. TRAVAUX DE MACONNERIE ;
6. ETANCHEITE ET ISOLATION ;
7. CHARPENTE – COUVERTURE – FAUX PLAFOND ;
8. Travaux de menuiserie bois ; MENUISERIE METALLIQUE ET ALUMINIUM
9. Travaux de revêtement ET PEINTURE ;
10. Travaux de plomberie ;
11. Travaux D'ELECTRICITE : courant fort et courant faible ;
12. Travaux climatisation et protection incendie

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques installées au Cameroun, justifiant des activités dans ce domaine et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce n° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par une subvention du FEICOM (exercice 2021 chapitre 65 article 00 paragraphe 00 pour la contribution solidaire ; chapitre 25, article 00 paragraphe 60 pour la partie en prêt et chapitre 25, article 00 paragraphe 20 pour la partie APC, incorporée au budget de la COMMUNE DE KOBDOMBO, exercice 2021 et suivant, sur la ligne d'imputation : 220 100.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Maire, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de KOBDOMBO sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) FCFA** payable à la recette municipale KOBDOMBO au titre des frais d'achat du dossier.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et **six (06) copies** marqués comme tels et dans une clé USB, devra parvenir sous plis fermés, à la **Commune de KOBDOMBO** au plus tard le 01/09/2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/C-KOBDO/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-NFOUMOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE KOBDOMBO. EXERCICE 2021 ET SUIVANTS**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution de ces prestations est de **huit (08) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) pour le lot unique postulé établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution de soumission est de **quatre cent mille (400 000) francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

L'ouverture des offres aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2022 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KOBDOMBO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

### **Premier temps :**

L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2022 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KOBDOMBO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

### **Deuxième temps :**

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

#### Pièces administratives :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Dossier administratif incomplète ou non conforme après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix non quantifié ;
- d) Présence d'informations financières dans l'offre administrative et/technique ;
- e) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- f) Pièce falsifiée ou non authentique (la **CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- g) Pièces certifiée ou signé par une personnalité non compétente.

### Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

|          | DESIGNATION                                                                                                                                    | NOTATION  |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>A</b> | Présentation générale de l'offre                                                                                                               | 03 points |
| <b>B</b> | Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation) | 10 points |
| <b>C</b> | Expérience générale du consultant dans les prestations similaires                                                                              | 05 points |
| <b>D</b> | Références du consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)                 | 30 points |
| <b>E</b> | Qualification des experts et leur expérience dans le domaine de la mission                                                                     | 40 points |
| <b>F</b> | Moyens techniques et matériels à mettre en place                                                                                               | 12 points |

**TOTAL****100 points**

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

**NM= MMd x 100/ MS**

**NM=** Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

**MMd=** Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

**MS =** Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

**N = [(70 x Note Technique) + (30 x Note Financière)] / 100.**

### **15. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux - disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du service technique de la Commune de KOBDOMBO.

#### **Lutte contre la corruption**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517

#### **Additif à l'appel d'Offres**

Le Maire de la Commune de KOBDOMBO se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le MAIRE

**ZE BIWOLE CAULIN**

**COMMUNE DE MESSONDO**

**COMMUNIQUE N°006/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2022 DU 28 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX POUR LE COMPLEXE SPORTIF DE MESSONDO (TERRAIN DE FOOTBALL, BASKET BALL , VOLLEY BALL, HANDBALL), DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo communique :

Les résultats de d'attribution de l'Appel d'offres National Ouvert **N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022** se présentent comme suit :

| DAO N° | ATTRIBUTAIRE                                                               | MONTANT TTC<br>FCFA | DELAI D'EXECUTION |
|--------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| 004    | <b>Groupement SANTOS/BEL'AVENIR</b><br><br>Tél : 696 57 28 85/699 02 29 90 | 42 644 401          | 04 Mois           |

Lesdits attributaires sont par conséquent invités à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Mairie de MESSONDO pour l'établissement des marchés correspondants.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

MESSONDO le 28 Aout 2022

Le MAIRE

**TONYE TONYE OMAM**

# MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00009/AONO/MPT/CIPM/CCCM-SPI/2022 DU 03 AOUT 2022 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE POUR LE SUIVI ET DU CONTROLE DE LA MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE DATA CENTER DU PROJET E-POST DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPECIAL DES TELECOMMUNICATIONS (FST)  
**IMPUTATION**  
56 45.220021.361313

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance, en procédure d'urgence, conformément aux dispositions de l'article 78 (3) du code des marchés publics un Appel d'Offres National Ouvert pour **le recrutement d'un Bureau d'Etude technique pour le suivi et du contrôle** de la mise à niveau de l'infrastructure Data center du projet e-post de la Cameroon postal services (CAMPOST).

## 2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur :

1- Le contrôle, le suivi et la validation de la conception de la plate-forme de virtualisation :

- Conception du pool de ressources calculées ;
- Conception du plan réseau ;
- Installation du centre de données (DC principal) ;
- Installation du centre de données (DC secondaire + Disaster Recovery) ;

2- Le contrôle et le suivi de la mise à niveau du data center actuel.

- Mise à niveau de l'équipement informatique et réseau ;
- Modernisation de l'équipement énergétique.

3- Le contrôle et le suivi de configuration du data center

- Configuration de la nouvelle infrastructure ;
- Configuration des pièces de rechange de l'ancien Data Center.

4- Le contrôle et le suivi de la mise en œuvre du système de Monitoring de l'infrastructure.

- Installation d'un système de monitoring et de gestion à distance ;
- 5- Le contrôle et le suivi de la mise en œuvre du système d'archivage et de stockage.
- Installation d'un nouveau système d'archivage et sauvegarde.

6- Le contrôle et le suivi de la formation du personnel à l'utilisation de l'infrastructure.

7- Le contrôle et le suivi de l'optimisation et du design de la salle d'hébergement.

Le détail des prestations à exécuter est contenu dans les Termes de référence.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de trois cent quatre-vingt millions (380 000 000) FCFA.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises nationales spécialisées dans le suivi et le contrôle des infrastructures de télécommunications, informatiques ou des bâtiments et équipements collectifs.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Spécial des Télécommunications (FST), de l'exercice 2022 à la ligne N° 56 45.220021.361313 : «Evaluation des projets, contrôle et suivi de maitrise d'œuvre et des programmes d'investissement».

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41) dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) sise au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 233 641) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement, au Trésor public, d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41), au plus tard le **29 août 2022 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00009/AONO/MPT/CIPM/CCCM-SPI/2022 DU 03 AOUT 2022  
LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE POUR  
LE SUIVI ET DU CONTROLE DE LA MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE DATA CENTER DU PROJET  
E-POST DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST)  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de treize (13) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant de sept millions six cent mille (7 600 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera dans un premier temps et aura lieu **le 29 août 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINPOSTEL dans la salle de réunions de la Commission, sise au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise se fera dans un second temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**13. Critères d'évaluation****1. Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Offre technique comportant le montant de la proposition financière ;
- Offre financière incomplète (absence d'un des tableaux types de la proposition financière);
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU,
- Capacité financière insuffisante ;
- Absence de la déclaration de non abandon des prestations ;
- Note technique inférieure à 80/100 points.

**2. Critères essentiels**

- Expérience du soumissionnaire dans les réalisations similaires.....30 points :
- Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission..... 50 points
- Méthodologie et Plan de travail proposés.....15 points
- Moyens techniques, matériels et logistiques du travail..... 03 points
- Présentation de l'offre.....02 points

**14. Attribution**

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction de la Régulation et du Contrôle des Activités Postales 1<sup>er</sup> étage (Porte 137) Tel: (+237) 222232200.

*NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-*

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le MINISTRE

**LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette**

# MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°000002/AONO/MINTSS/CIPM/2022 DU 08 AOÛT 2022 POUR L'ACQUISITION ET LA MISE EN PLACE  
D'INFRASTRUCTURES DE VISIOCONFÉRENCE AU MINTSS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
56-41-159-04-320014-524211.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du développement de l'infrastructure informatique, le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition et la mise en place d'infrastructures de visioconférence au MINTSS.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : la construction du réseau informatique, du réseau électrique, de l'abonnement à Internet via l'ADSL et de la configuration des postes de travail des Inspections Régionales du Travail et de la Sécurité Sociale suivant le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), devis estimatif et quantitatif contenu dans le présent DAO.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent soixante-neuf millions deux cent mille (169 200 000) FCFA**.

## 4. Allotissement

Le présent marché n'est pas alloti.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une compétence avérée dans le domaine de mise en place d'infrastructures de visioconférence. Avoir un personnel qualifié dans l'installation des postes de travail informatiques.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTSS Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **56-41-159-04-320014-524211**.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINTSS, porte 111, Téléphone 222 23 05 60 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINTSS, porte 111, Téléphone 222 23 05 60 dès publication du présent avis, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent Trente Mille (130 000) F CFA**, payable au Trésor public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service des marchés, au plus tard le **02 septembre 2022 à 13 heures** et devra porter la mention :

*Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°000002/AONO/MINTSS/CIPM/2022 du 08 août 2022 pour l'acquisition et la mise en place d'infrastructures de visioconférence au MINTSS.*

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Trois Millions Trois Cent Quatre Vingt Quatre Mille (3 384 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n° 10 du DAO et **valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **02 septembre 2022 à 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale dans la salle de conférences du MINTSS, porte 117.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

Les critères éliminatoires :

- absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- non présentation au-delà de 48 heures d'une pièce du dossier Administratif (autre que la caution de soumission) jugée non conforme ou absente à l'ouverture des offres ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- note technique inférieure à 80% de oui ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-conformité du modèle de soumission.
- non-respect des caractéristiques techniques détaillées du matériel ;
- absence de planning détaillé et conforme à la méthodologie des TDR.

2. Les critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Expérience de l'entreprise dans les prestations similaires ;
3. Plan de travail (cohérence entre les tâches et les durées) et méthodologie proposés aux Termes de référence ;
4. Capacité financière supérieure ou égale à 100 millions
5. Qualifications et compétence du personnel clé pour les travaux ;
6. Service après-vente ;
7. Délai de livraison et leur Planning ;
8. Caractéristiques techniques détaillées et prospectus
9. Propositions techniques.

**15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché et dont l'offre a été évaluée la moins disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **service des marchés, porte 111, téléphone 222 23 05 60**.

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le MINISTRE

**MVONGO GRÉGOIRE**

## MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 079/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 03/08/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME ANNUEL 2022). FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la campagne de construction/réhabilitation de certains ouvrages, pour l'exercice 2022, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de certains ouvrages d'art sur certains tronçons de route du réseau routier national (programme annuel 2022).

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre de ces Marchés portent sur les tâches suivantes :

ü Pour le lot 5-CE/22 :

- Le débroussaillage ;
- Le remblai en graveleux latéritiques provenant d'emprunt ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- La réalisation des enrochements ;
- La construction d'un dalot en béton armé de 2x2X2 ;
- La construction d'une tête de dalot double en béton armé 2x2x2 ;
- La démolition de l'ouvrage existant ;
- La mise en place des gargouilles ;
- La mise en place des garde-corps mixte ;
- La mise en place des Panneaux de signalisation de type A ;
- La mise en place des balises en béton armé.

ü Pour le lot 6-OU/22

- Le débroussaillage ;
- La déforestation (dégagement au Bull dozer) ;
- La mise en forme de la plateforme ;
- La mise en place de la couche de roulement ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- La réalisation des enrochements ;
- La mise en place des barbacanes ;
- La réalisation des fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière ;
- Le remblai contigu aux ouvrages ;
- La construction de la maçonnerie en moellons ;
- La mise en place du béton de propreté dosé à 200 kg/m3 ;
- La mise en place du béton armé dosé à 350 kg/m3 ;
- La fourniture et pose des poutres IPE 550 ;
- La fourniture et pose des poutres IPE 450 pour entretoise ;
- La fourniture et pose des coffrages soignés en bois ;
- La mise en place des gargouilles ;
- L'étude géotechnique et d'exécution ;
- La fourniture et pose des garde-corps mixte (poteau en béton et tuyaux en acier) ;
- La fourniture et pose des panneaux de signalisation de type A ;
- La fourniture et pose des balises en bois ;
- La fourniture et pose des balises en béton armé préfabriqué ;
- Le maintien de la circulation ;
- Peinture anti-corrosive ;
- Peinture à l'huile.

ü Pour le lot 8-OU/22

- La réalisation des enrochements
- La réalisation des barbacanes
- La réalisation des fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière
- La mise en place des matériaux filtrants en arrière des culées
- Le remblai contigu aux ouvrages
- La démolition d'ouvrage en maçonnerie
- La démolition d'ouvrage en béton non armé
- La démolition d'ouvrage en béton armé
- La réalisation de la maçonnerie de moellons
- La mise en place du béton de propreté dosé à 150 kg/m3
- La mise en place du béton armé dosé à 400 kg/m3
- La fourniture et pose des poutres IPE 300
- La fourniture et pose des poutres IPE 450
- La fourniture et pose des coffrages ordinaires
- La mise en place des gargouilles
- L'étude géotechnique et d'exécution
- La fourniture et pose des Garde-corps mixte

- La fourniture et pose des panneaux de signalisation de type A ou AB
- La fourniture et pose des balises en béton armé
- Le maintien de la circulation
- La mise en place de la peinture anti-corrosive
- La mise en place de la peinture à l'huile.

Les travaux sont repartis en trois (03) lots répartis comme suit :

| N° de<br>lot | Région | Départem<br>ent | Tronçon/Ouvrage<br><br>/Rivière | Portée/<br><br>Dimensio<br>n (ml) | Délai<br><br>(mois) | Coût<br><br>Prévisionnel<br><br>(TTC) | Type<br><br>d'intervention |
|--------------|--------|-----------------|---------------------------------|-----------------------------------|---------------------|---------------------------------------|----------------------------|
|--------------|--------|-----------------|---------------------------------|-----------------------------------|---------------------|---------------------------------------|----------------------------|

|                |        |                  |                                                                                                                                                                                                                                                              |    |    |            |  |
|----------------|--------|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|----|------------|--|
| Lot<br>5-CE/22 | Centre | Nyong et<br>So'o | Construction de (04)<br>quatre<br>dalots au PK 5+100;<br>PK<br>5+580 ; PK 5+620 et<br>au KP<br>13+300 sur les<br>tronçons<br>Carrefour Ngoungal<br>(inter n<br>22) - ep de ngoula –<br>chefferie mengueme<br>Nord –<br>Carrefour Akongo<br>inter<br>c0132012 | // | 03 | 57 137 048 |  |
|----------------|--------|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|----|------------|--|

Construction  
des  
ouvrages  
d'art

|                |       |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |      |    |             |  |
|----------------|-------|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|----|-------------|--|
| Lot<br>6-OU/22 | Ouest | Menoua | Pont définitif de dimension<br><br>(12m x 7m x 4m) sur la<br><br>rivière Membih situe au PK<br><br>1+900 du tronçon de route<br><br>communale carrefour<br><br>Balatsit (Institut Supérieur<br>de Pétrochimie)-Soh Maffeu<br><br>(Bansoa Chefferie) y compris<br><br>aménagement des voies<br><br>d'accès (longueur 500mx2)<br><br>dans l'arrondissement de<br><br>Penka-Michel, | 12   | 03 | 70 150 750  |  |
|                |       | Noum   | Pont définitif sur la rivière<br><br>Mohbet a Kouoptamo, sur la<br><br>route régionale R0619,<br><br>commune de Kouoptamo,                                                                                                                                                                                                                                                       | 6,60 | 03 | 65 989 184  |  |
| Total          |       |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |      |    | 193 276 982 |  |

#### **4. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

Le mode de soumission est : «En ligne ou hors ligne (on/offline) ». Autrement dit, les deux types de soumission sont possibles. Toutefois, il n'est pas possible de soumissionner en ligne et hors ligne simultanément pour un même Appels d'Offres.

#### **5. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINTP- Ligne Fonds Routier - Exercices 2022.

Délai d'exécution des travaux

#### **6. Consultation du Dossier**

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellules des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206 et la version électronique, sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

#### **7. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de soixante dix mille (70 000) Francs CFA CFA.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax, Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

##### **1. Présentation des offres :**

###### **11.1. Pour la soumission hors ligne :**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

###### **11.2. Pour la soumission en ligne :**

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;
- 15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;
- 5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

**8. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellules des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard le 07/09/2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°079/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 03/08/2022

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME ANNUEL 2022). FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12.2. Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le 07/09/2022 à 11 heures.

Par ailleurs :

- Une copie de sauvegarde du Dossier Administratif et de l'Offre technique sera enregistrée sur une première clé USB ou premier CD/DVD et placée dans une première enveloppe portant la mention « copie de sauvegarde du Dossier Administratif et de l'offre technique » ;

- Une copie de sauvegarde de l'offre financière sera enregistrée sur une deuxième clé USB ou un deuxième CD/DVD et placée dans une deuxième enveloppe portant la mention « copie de sauvegarde de l'offre financière ».

Ces deux (02) enveloppes seront ensuite placées dans une grande enveloppe extérieure scellée qui devra parvenir, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le 07/09/2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Cette grande enveloppe extérieure scellée devra porter la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 079/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 03/08/2022

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME ANNUEL 2022). FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022.

(Copie de sauvegarde) »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

**9. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**10. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministre en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

| N° Lots     | Montants du cautionnement provisoire (garantie de soumission) |
|-------------|---------------------------------------------------------------|
| Lot 5-CE/22 | Neuf cent mille (900 000)                                     |
| Lot 6-OU/22 | Un million cent mille (1 100 000)                             |
| Lot 8-OU/22 | Un million (1 000 000)                                        |

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès la publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Pour les soumissionnaires hors ligne, les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques ou ne contenant pas l'offre financière témoin scellée seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 07/09/2022 dès 12 heures précises dans la salle de réunion de la Direction de la Construction du MINTP sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

### 13. Critères d'évaluation

#### Critères éliminatoires

Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture des offres ;  
Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire (garantie pour soumission) ;  
Non-conformité du mode de soumission ;  
Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;  
Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;  
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;  
Offre Technique incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces ou l'un des éléments suivants ;  
Ø e1) La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ; e2) Une note d'organisation et méthodologie ;  
e3) Une attestation de capacité financière ou de mise à la disposition du soumissionnaire d'une ligne de crédit, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, pour préfinancer les travaux, objet de l'Appel d'Offres de référence, à hauteur d'au moins suivant le tableau qui suit : 18 000 000 francs CFA pour le lot 5-CE/22, 22 000 000 francs CFA pour le lot 6-OU/22 et 20 000 000 francs CFA pour le lot 8-OU/22.

NB : L'attestation de capacité financière ou de mise à la disposition du soumissionnaire d'une ligne de crédit, doit être conforme au modèle qui est joint au DAO.

CVd'un Conducteur des Travaux ne remplissant pas les conditions de qualification et d'expérience demandées dans le RPAO ;

Non justification de la possession en propre de l'un des matériels minimums suivants :

- Ø Une Bétonnière ;
- Ø Une Moto pompe ;
- Ø Un pick up ;
- Ø Un compacteur.

Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : Une soumission timbrée et signée ;

Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

Le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Les Sous – Détail des Prix Unitaires (SDPU).

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et les Sous – détails des prix unitaires ;

N'avoir pas obtenu au moins un total de 11 critères sur l'ensemble des 15 critères essentiels.

#### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 15 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 8 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 04 critères ;
- c) Les références du soumissionnaire sur 01 critère ;
- d) La Visite des lieux sur 02 critères.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

### 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

Au titre de cet Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être adjudicataire d'au plus un (01) lot.

### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellules des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206 ou la Division des Ouvrage d'Art(DOA ) située à la Délégation Regionale des Travaux Publics du Centre Tel : 222 22 06 47 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

**Assistance technique**

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

**Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE YAOUNDE VII

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007-BIS/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022, POUR  
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RIVIERE AFEME (AFEME NORD) DANS LA  
COMMUNE DE YAOUNDE 7**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
56 15 186 01 641198 523411 921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des opérations sus-indiquées Le présent Appel d'Offres a pour objet : **travaux de construction d'un ponceau sur la rivière AFEME (AFEME NORD).**

### 2. Consistance des prestations

La consistance desdits travaux se définit comme suit :

- Etudes et installation du chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Etudes géotechnique et projet d'exécution ;
- Suivi et contrôle des travaux ;
- Désherbage – débroussaillage ;
- Curage du lit du cours d'eau ;
- Fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière ;
- Remblaiement des fouilles ;
- Remblais contigus aux ouvrages ;
- Aménagement d'accès sur 200m (mise en forme de la plateforme chaussée ;
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Coffrage ordinaire ;
- Coffrage soigné ;
- Enrochement ;
- Béton de propreté ;
- Béton armé ;
- Balise en bois ou métallique ;
- Barbacanes.

**NB :** Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement selon la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) FCFA.

### 4. Allotissement

Sans objet.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP MINADER, exercice 2022 (Crédits transférés) sur la ligne d'imputation : **56 15 186 01 641198 523411 921 construction d'un ponceau sur la rivière AFEME (AFEME NORD).**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au sein de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII, aux services des marchés (Tél. 696 50 23 06 / 658 71 98 20)

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au sein de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Yaoundé 7, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies, marqués comme tels, devront être déposés à la Mairie de Yaoundé 7 contre récépissé, au plus tard le **02 septembre 2022 à 13 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007-BIS/AONO/CAY7/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022,  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RIVIERE AFEME (AFEME NORD)  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 02 septembre 2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 dans la salle des actes de l'Immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

### 14. Critères d'évaluation

#### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission ;

Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Non satisfaction d'au moins **25/32 OUI** des critères essentiels ;

Dossier technique incomplet pour :

- Absence de l'attestation de visite de site ;

- Absence de la note méthodologique ;

- Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ;

- Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 10 millions.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ;

Offre financière incomplète.

#### Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

Présentation générale de l'offre sur **02 OUI**

Qualification et expérience du personnel technique sur **20 OUI**

Moyens matériels sur **06 OUI**

Les références du soumissionnaire sur **04 OUI**

**La non-satisfaction de 25/32 OUI des critères essentiels entraîne l'élimination du Soumissionnaire.**

**N.B.:** Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

### 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Bureau des Marchés de la Mairie de Yaoundé 7, tél. : 696 50 23 06 / 658 71 98 20.

#### Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

***N.B. : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517***

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le MAIRE

**TAMBA Augustin**

# CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

**AVIS DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2022/007/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 08AOUT2022POUR LA FOURNITURE DES CALENDRIERS ET AGENDAS A LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL)**

**FINANCEMENT**

BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

**IMPUTATION**

SP4/A06/V011/IC028/DCM/6278000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, de promouvoir l'image de marque de l'entreprise ainsi que son rayonnement, lance le présent appel d'offres National Ouvert pour la fourniture des calendriers et agendas.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur la production et la fourniture des :

- Agendas à brochages cousus ;
- Agendas cartonnés ;
- Agendas à spirales métalliques ;
- Calendriers bancaires ;
- Calendriers mureaux ;
- Calendriers en chevalets ;
- Calendriers sous-marins.

Les quantités de calendriers et d'agendas à commander sont indiquées dans le descriptif des fournitures et services accessoires (pièce N°05).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA TTC.**

## 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales intéressées, exerçant dans les domaines similaires.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget de la CAMTEL exercice 2021 et subséquents sur la ligne d'imputation budgétaire : **SP4/A06/V011/IC028/DCM/62780000>>AUTRES CHARGES DE PUBLICITE**

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) sise au 6<sup>ème</sup> étage, porte 605 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) sise au 6<sup>ème</sup> étage, porte 605 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 de 14h00 à 16h00.

Le retrait du dossier sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent quinze mille (115 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier versés dans un des comptes d'affectation spéciale (CAS) ARMP à la BICEC. Toute offre devra comprendre ce reçu de versement.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes (boîte postale, numéro de téléphone, adresse mail...).

## 8. Delai de Livraison

La durée prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de quatre-vingt-dix (90) jours.

## 9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances dont la liste figure dans la pièce 12 du Dossier de Consultation, d'un montant de **Trois Millions (3 000 000) de francs CFA**.

Cette caution sera valide pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies, respectivement marqués comme tels, devront parvenir à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) sise au 6<sup>ème</sup> étage, à la porte 605 de l'immeuble siège de la CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le 08 SEPTEMBRE 2022 à **13HEURES** heure locale.

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois au plus ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les enveloppes contenant les offres doivent être fermées. Elles seront placées à l'intérieur d'un pli extérieur hermétiquement fermé portant impérativement la seule et unique mention suivante:

**AVIS DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2022/007/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 08 AOUT 2022  
POUR LA FOURNITURE DES CALENDRIERS ET AGENDAS A LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS  
(CAMTEL)**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**NB :** Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu en un temps, le 08 SEPTEMBRE 2022 à [\[JMAO1\]](#) 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de CAMTEL (CIPM). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier déposé. A ce titre, ils devront se présenter à la porte 202, Secrétariat de la CIPM, sise au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble Siège CAMTEL.

**12. Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après :

**critères éliminatoires.**

- a) Absence de caution de soumission ;
- b) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non-conforme et non régularisée dans les délais requis par la Commission Interne de Passation de CAMTEL;
- c) Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces du dossier administratif ou technique;
- d) Note technique inférieure à 80% sur la notation des critères essentiels ;
- e) Omission de renseigner un prix unitaire quantifié ;
- f) Refus du soumissionnaire d'accepter la correction des erreurs de son offre financière
- g) la présence des informations financières dans l'offre technique ;
- h) Non conformités d'un échantillon ou caractéristiques techniques de la fourniture proposée aux descriptif des fournitures et services accessoires du dossier de consultation ;
- i) Régime Simplifié d'Imposition ou avoir un chiffre d'affaires inférieure à 50 millions de Francs CFA ;
- j) Dépassement de l'enveloppe prévisionnelle de la prestation.

**Critères essentiels**

- a) Présentation générale de l'offre ;
- b) Références du soumissionnaire dans les prestations similaires;
- c) Capacité financière de **75 000 000 FCFA** ou toute preuve d'accès à une ligne de crédit ou disposition d'autres ressources financières d'un montant supérieur ou égal.;
- d) Conformité des caractéristiques techniques des fournitures proposées;
- e) Chiffre d'affaires moyen des trois derniers exercices égal au coût prévisionnel du marché ;
- f) Respect du délai prévisionnel de livraison;

**13. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant la proposition financière la « moins disante » dont les offres rempliront pour l'essentiel les critères requis dans le Dossier d'Appel d'offre.

**14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) de CAMTEL :

Tél : 222 234 065 ; Fax : 222 230 303

BP : 1571 YAOUNDE, CAMTEL, 2, Boulevard du 20 Mai Yaoundé

Site Web : [www.camtel.cm](http://www.camtel.cm) **NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »**

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI**

## COMMUNE DE YAOUNDE VII

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005-BIS/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022, POUR  
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE (EP) DE MINKOAMEYOS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
56 15 102 01 641198 522117 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

Le présent Appel d'Offres a pour objet : travaux de construction d'une clôture arrière en vue de la sécurisation des écoles publiques et maternelles de MINKOAMEYOS (CAY7).

### 2. Consistance des prestations

La consistance desdits travaux se définit comme suit :

- Installation du chantier et repli de chantier ;
- Projet d'exécution et plan de recollement ;
- Fouille en puits et en rigole ;
- Béton de propreté dosé à 150kg/m3 ;
- Agglomérés de 20x20x40 ;
- Amorces et semelles poteaux et longrines en BA ;
- Agglomérés de 15x20x40 ;
- Poteaux en élévation en BA ;
- Chainage ;
- Enduits au mortier de ciment taloché.

**NB :** Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement selon la technique de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) FCFA.

### 4. Allotissement

Sans objet

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP MINEDUB, exercice 2022 (Crédits transférés) sur la ligne d'imputation : **56 15 102 01 641198 522117 426** EP DE MINKOAMEYOS : CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au sein de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII, aux services des marchés (Tél. 696 50 23 06 / 658 71 98 20)

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au sein de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Yaoundé 7, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Mairie de Yaoundé 7 contre récépissé, au plus tard le **02 septembre 2022 à 13 heures précises, heure locale et devront porter la mention :**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005-BIS/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 08 AOUT 2022,  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE (EP) DE MINKOAMEYOS**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

## 10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **02 septembre 2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 dans la salle des actes de l'Immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

**14. Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission ;

Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Non satisfaction d'au moins **19/25 OUI** des critères essentiels ;

Dossier technique incomplet pour :

- Absence de l'attestation de visite de site ;

- Absence de la note méthodologique ;

- Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ;

- Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 10 millions.

Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ;

Non-conformité du modèle de soumission ;

Offre financière incomplète.

**Critères essentiels**

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

Présentation générale de l'offre sur **02 OUI**

Qualification et expérience du personnel technique sur **15 OUI**

Moyens matériels sur **04 OUI**

Les références du soumissionnaire sur **04 OUI**

**La non-satisfaction de 19/25 OUI des critères essentiels entraîne l'élimination du Soumissionnaire.**

**N.B.:** Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

**15. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Bureau des Marchés de la Mairie de Yaoundé 7, tél. : 696 50 23 06 / 658 71 98 20.

**Additif à l'appel d'Offres**

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

**N.B.:** Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le MAIRE

**TAMBA Augustin**

# PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 DU 05  
JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATRE(04) DISPOSITIF DE  
VISIOCONFERENCE DANS CERTAINS SERVICE DU MINFI, MINMAP, ARMP ET LA CSPM PEPS Y  
COMPRIS LEURS LICENCES DANS LE CADRE DU PEPS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

AU LIEU DE : Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 01er août 2022 à 14 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour, en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à Commission Spéciale de Passation des Marchés du PEPS sis à Bastos au lieu-dit pont Dragages non loin de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement (PNUD), BP 660 Yaoundé-CAMEROUN ; courriel : pepsgov.cm@gmail.com / touofo\_s@yahoo.fr à 15 heures, heure locale.

LIRE : Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 09 août 2022 à 14 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour, en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à Commission Spéciale de Passation des Marchés du PEPS sis à Bastos au lieu-dit pont Dragages non loin de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement (PNUD), BP 660 Yaoundé-CAMEROUN ; courriel : pepsgov.cm@gmail.com / touofo\_s@yahoo.fr à 15 heures, heure locale..

**LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

*YAOUNDE le 8 Aout 2022*

*Le COORDONNATEUR TECHNIQUE*

***GUEMALEU GUY RONEL***

## PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**COMMUNIQUE N°050/C/J12/SAEF DU 05/08/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 31/05/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER N3 (STATION GREEN OIL) -CARREFOUR ZOATOU PSI-HOPITAL D'EKANGA-CARRIERE ELOUMDEN I-INTER N22 ET BRETELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (PHASE III).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO  
 COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Par **Décision Préfectorale N°183/DP/J12/SAEF du 05/08/2022**, communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné sont les suivants :

| LOT DE SOUMISSION | SOUMISSIONNAIRE                                                                                                             | MONTANT LU TTC DES OFFRES EN CFA                                                                                                             | MONTANT CORRIGE TTC DES OFFRES EN CFA                                                                               | OBSERVATIONS                                                                                                                                                        |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| LOT UNIQUE        | <b>ETS LE FIROME</b><br>ENTREPRISE, BP : 7232<br>Yaoundé et 27 Ngoumou,<br>téléphone : 699 61 34 20 et<br>00337 87 55 25 97 | <b>99.977.590</b><br>(Quatre-vingt-dix-neuf<br>millions neuf cent<br>soixante-dix-sept mille<br>cinq cent<br>quatre-vingt-dix)<br>francs CFA | <b>98.714.804</b><br>(Quatre-vingt-dix-huit<br>millions sept cent<br>quatorze mille huit cent<br>quatre) francs CFA | Adjudicataire du marché                                                                                                                                             |
| LOT UNIQUE        | <b>ETS LA REFERENCE</b><br>SARL, BP : 5115<br>Yaoundé, téléphone : 577<br>536 770/655 033 304                               | RAS                                                                                                                                          | RAS                                                                                                                 | Eliminé pour avoir produit une attestation de disponibilité de matériel du MATGENE non authentique et obtenu une note technique de 45% inférieur aux 70,83% requis. |

Le soumissionnaire, **ETS LE FIROME**, B.P:7232 Yaoundé – BP : 27 Ngoumou, téléphone : (00237) 699 61 34 20/(00337) 87 55 25 97 est attributaire du projet **en procédure d'urgence, d'achèvement des travaux d'aménagement de la route inter N3 (station Green Oil) - carrefour Zouatoupsi - hôpital d'Ekanga - carrière Eloumden I - Inter N22 et bretelles dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre (phase 3)**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **98.714.804 (Quatre-vingt-dix-huit millions sept cent quatorze mille huit cent quatre) francs CFA** pour un délai d'exécution de **quatre (04) mois** calendaires.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent à la Préfecture de Ngoumou - Service des Affaires Economiques et Financières, pour l'établissement du marché correspondant./-

NGOUMOU le 5 Aout 2022

Le PRÉFET

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D56-371/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU 01/08/2022  
POUR LA PREQUALIFICATION EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE ACTUARIELLE DANS LE  
CADRE DU FINANCEMENT DE LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE.FINANCEMENT : BUDGET DE  
FONCTIONNEMENT 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Ministre de la Santé Publique se propose de préqualifier des consultants susceptibles de réaliser l'étude actuarielle dans le cadre du financement de la couverture santé universelle.

La présente sollicitation est lancée à l'intention des bureaux d'étude, institutions privées et ParaEtatiques, ainsi que les ONG nationales et Internationales disposant des compétences avérées dans les domaines ciblés par la présente étude.

## 2. Consistance des prestations

- Étude de la consommation des biens et services médicaux des ménages et des cibles de la Couverture Santé Universelle ;
- Conception du contrat de Couverture Santé Universelle type ;
- Étude de la charge financière de la CSU pour le Trésor Public ;
- Analyse et projection des coûts de mise en œuvre du régime de couverture santé universelle ;
- Conception du modèle financier de la couverture santé universelle et proposition des outils de pilotage du système de couverture santé universelle ;
- Rédaction de la note technique du contrat de couverture santé universelle.

### 3. Participation et origine

#### Expertise et Références :

- Avoir une excellente maîtrise des montages financiers et de la modélisation actuarielle ;
- Avoir une connaissance avérée et actualisée de l'environnement, des enjeux et perspectives en matière de santé au Cameroun ;
- Avoir une expertise dans le système assurantiel et tiers payant ;
- Disposer en son sein un personnel technique, pluridisciplinaire et expérimenté qui couvre tous les besoins techniques pour la réalisation de l'étude ;
- Avoir une bonne connaissance des problématiques et systèmes d'information de la santé au Cameroun ;
- Avoir une bonne compréhension de l'épidémiologie camerounaise ;
- Avoir une bonne maîtrise de la collecte et de l'analyse de données qualitatives et quantitatives.

#### Composition et Profil de l'équipe du Consultant

- Un Directeur de Mission, Expert Financier, spécialiste dans la finance de marché et le financement des institutions, avec un niveau minimum Bac + 5 en Ingénierie Financière, Économétrie, ou en Mathématiques appliquées à la Finance et à l'assurance. Cet Expert doit avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le secteur financier et dans les montages financiers et juridiques complexes et avoir une bonne connaissance de la politique Gouvernementale en matière de Couverture Santé Universelle ;
- Un Chef de Mission, Expert en modélisation actuarielle et financière, spécialiste des techniques actuarielles et financières, avec un niveau minimum Bac + 5 en Actuariat, Statistiques ou en Ingénierie Financière. Cet Expert doit avoir une expérience d'au moins cinq (05) années et une bonne connaissance des procédures en matière de finance publiques et des lois et règlements applicables aux Établissements Publics Administratifs et sociétés assimilées ;
- Un Médecin de Santé Publique, Expert en financement de la Santé, avec un diplôme de Doctorat en Médecine assorti d'un diplôme de niveau minimum BAC+5 en Santé Publique. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance de la pyramide sanitaire nationale, des données épidémiologiques nationales, des affections présentes chez la mère et l'enfant et la tarification des actes médicaux ;
- Un Ingénieur Statisticien-Économiste, Expert en Santé, avec un diplôme de niveau minimum BAC+5 en Statistiques et Économie. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance des systèmes de santé et des systèmes nationaux de statistiques ;
- Un Démographe / Socio-Anthropologue, Expert en Santé, avec un diplôme de de niveau minimum BAC+5 en démographie. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance du profil épidémiologique de la population en Afrique et au Cameroun en particulier ;
- Un Actuaire, Avec un niveau minimum BAC+5 en Actuariat. Cet Expert doit avoir une bonne maîtrise des produits de Prévoyance / Santé. Il doit avoir une expertise actuarielle en matière de modélisation de portefeuilles santé, de conception de produits, de tarification, et d'établissement de comptes client pour les besoins de Solvabilité ;
- Un Ingénieur des Travaux Statistiques, Expert en Santé, avec un diplôme de niveau minimum BAC+3 en Statistiques. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance des bases de données et des systèmes d'informations de la santé au Cameroun ;
- Un Cadre Supérieur des Assurances, Expert en assurance maladie ou santé, avec un diplôme de niveau minimum BAC+5 en Assurances. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance des produits d'assurance santé et de la réglementation CIMA.

### 4. Remises des offres

Chaque dossier de manifestation d'intérêt rédigé en français ou en anglais et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, sera déposé à la Division des Etudes et Projets du Ministère de la Santé Publique, Tél : 222 22 10 30, au plus tard le **23/08/2022 à 15 h**, heure locale, et déposé contre récépissé. Les dossiers administratifs et techniques doivent être placés dans une enveloppe unique portant la mention :

**« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D56-371/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU 01/08/2022 POUR LA PREQUALIFICATION EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE ACTUARIELLE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE. »**

**5. Composition du dossier**

Pour démontrer sa capacité organisationnelle, technique et financière à exécuter d'éventuels contrats avec le Ministère de la Santé Publique, chaque candidat fournira les informations suivantes :

**Dossier technique :**

- 1) Références du soumissionnaire en rapport avec les missions attendues ;
- 2) Qualification et expérience des personnels (Diplôme requis+CV) ;
- 3) Compréhension de la mission (suggestions et propositions d'amélioration des prestations attendues par le Maître d'Ouvrage) ;
- 4) Présentation des dossiers.

**Dossier administratif :**

- 1) Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au MINSANTE dûment signé par le soumissionnaire ;
- 2) Statut légal/N° de registre de commerce ;
- 3) Carte de contribuable ou toute documentation légale autorisant la compagnie à exercer dans le pays d'origine ou à l'extérieur ;
- 4) La situation vis-à-vis de l'administration fiscale ;
- 5) La situation vis-à-vis de la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale ;
- 6) Les agréments de représentation s'il y a lieu ;
- 7) Chiffre d'affaires moyen au cours des trois(03) dernières années ;
- 8) Attestation de non exclusion des marchés publics ;
- 9) Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première instance du lieu du siège de l'entreprise ou de l'une de ses succursales ;
- 10) Une attestation de domiciliation bancaire ;
- 11) Une lettre de motivation ;
- 12) Une adresse mail fiable et permanente.

**6. Critères d'évaluation**

| N° | DESIGNATION                                | POINTS    |
|----|--------------------------------------------|-----------|
| 1  | Références du soumissionnaire              | 40 points |
| 2  | Qualification et expérience des personnels | 30 points |
| 3  | Compréhension de la mission                | 20 points |
| 4  | Présentation des dossiers                  | 10 points |

Seules les soumissionnaires ayant obtenus une note supérieure à soixante-dix (70) points seront retenus.

**7. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et Projets du Ministère de la Santé Publique, Tél/FAX. : 222 22 10 30, Dès publication du présent avis.

En cas d'annulation de l'appel à manifestation d'intérêt, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité. Le Ministre de la Santé Publique se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel à manifestation d'intérêt ou de ne lui donner aucune suite.

YAOUNDE le 1 Aout 2022

Le MINISTRE

**MANAOUA Malachie**

# MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 014/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 05 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES CONSULTATIONS SUIVANTES : • DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°021/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022 POUR L'ÉLABORATION DE L'ANNUAIRE DES STATISTIQUES DU TOURISME ET DES LOISIRS, EDITION 2022; • DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINTOUL/CIPM/2022 DU 06 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE LA MATIÈRE D'ŒUVRE ET AUTRES DANS LE CADRE DE LA MISE EN EXPLOITATION DES STATIONS NAUTIQUES DE LAGDO ET MAGA ORGANISÉE EN DEUX LOTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions des dossiers de consultation susvisés, financés dans le cadre du Compte d'Affectation Spéciale (CAS/MINTOUL) et du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, et sur proposition d'attribution de la Commission Interministérielle de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

| N° | CONSULTATIONS                                                                                                                                                                                                                             | Lieu de livraison | Entreprise                                                         | Montant TTC en FCFA | Délai d'exécution |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| 1  | Dossier d'Appel d'Offres en procédure d'urgence N°021/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 du 17 juin 2022 pour l'élaboration de l'annuaire des statistiques du tourisme et des loisirs, Edition 2022                                                   | Yaoundé           | GLOBAL STUDY MAINTENANCE AND CONSTRUCTION (GSMC), B.P: 556 Yaoundé | 19 878 975          | 04 mois           |
| 2  | Demande de Cotation N°004/DC/MINTOUL/CIPM/2022 du 06 juillet 2022 pour la fourniture de la matière d'œuvre et autres dans le cadre de la mise en exploitation des stations nautiques de Lagdo et Maga (Lot 1 : Station Nautique de Lagdo) | Lagdo             | EA BTP SARL, B.P : Maroua                                          | 14 999 891          | 03 mois           |
| 3  | Demande de Cotation N°004/DC/MINTOUL/CIPM/2022 du 06 juillet 2022 pour la fourniture de la matière d'œuvre et autres dans le cadre de la mise en exploitation des stations nautiques de Lagdo et Maga (Lot 2 : Station Nautique de Maga)  | Maga              | EA BTP SARL, B.P : Maroua                                          | 14 999 891          | 03 mois           |

Les responsables de ces entreprises sont priés de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à ces consultations.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 5 Aout 2022

Le MINISTRE D'ÉTAT

**MAIGARI BELLO BOUBA**

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

**DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°012/DC/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2022 DU 04/08/2022 RELATIF  
À L'ÉQUIPEMENT DE LA RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
569419503110000524118337

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget du MINEFAT exercice 2022, le Gouverneur de la Région du Nord, Maître d'Ouvrage Délégué lance un Avis de cotation pour l'équipement de sa résidence

## 2. Consistance des prestations

La fourniture, objet de la présente demande de cotation comprend : L'acquisition, le transport et la livraison des équipements à la résidence du Gouverneur.

Les spécifications techniques desdites prestations sont détaillées dans le Descriptif de la fourniture

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation à l'issue de l'étude préalable est de Vingt Millions (20 000 000) francs CFA

## 4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement

## 5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais en règle dans l'Administration camerounaise et ayant des qualités techniques et financières pour la réalisation des prestations, objet de la présente demande de cotation

## 6. Financement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation, sont financées par le Budget du MINEPAT, exercice 2022, sur l'imputation budgétaire : 56 94 195 03 110000 524118 337.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord, dès publication du présent avis

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord dès publication du présent avis de consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme de Vingt-cinq mille F CFA (25 000) non remboursable représentant les frais d'achat de la demande de cotation payable auprès de la trésorerie de Garoua

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord au plus tard le 30/08/2022 à 09 heures, sous enveloppe cachetée avec la mention :

**DEMANDE DE COTATION  
N°012/DC/GOUVERNEUR-NO/CRFM/2022 DU 04/08/2022 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA  
RESIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD  
FINANCEMENT ; BUDGET MINEPAT, EXERCICE 2022  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation de la prestation, objet de la présente demande de cotation est de deux (02) mois. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 10 du dossier d'un montant de Quatre Cent mille (400 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de demande de cotation. Toute offre non conforme aux prescriptions de la demande de cotation sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 30/08/2022 à partir de 10 heures dans les Services du Gouverneur.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation****13-1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- 1- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
- 2- Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix) ;
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- Note technique inférieure à 70 % ;
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix ;
- 6- Avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- 7- Absence de la caution de soumission

**13-2-Critères essentiels**

- 1- Présentation générale de l'offre : 01 oui/non
- 2- Références de l'entreprise dans le domaine des équipements : 02 oui/non
- 3- Consentement aux clauses à caractère administratif et technique (le CCAP et les ST paraphés à chaque page et signés à la dernière) : 02 oui/non
- 4- Surface Financière : 02 oui/non
- 5- Planning de livraison : 01 oui/non
- G- Respect des caractéristiques techniques des fournitures assorti des photos, images ou prospectus : 02 oui/non
- 7- Disponibilité du service après-vente : 01 oui/non.

NB : Seuls les soumissionnaires dont les offres seront jugées techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 70% de oui) seront retenus pour l'évaluation financière

**15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande issu de la présente demande de cotation au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et Jugée substantiellement conforme au Dossier de la demande de cotation

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la région du Nord

GAROUA le 4 Aout 2022

Le GOUVERNEUR

**ABATE Edi'i Jean**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°020/C/FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE LA MAINTENANCE DES EXTINCTEURS INSTALLES A L'IMMEUBLE SIEGE ET DANS LES AGENCES REGIONALES DU FEICOM DE L'ADAMAOUA, DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTREME-NORD ET DE L'OUEST**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

**Communique :**

Par décision N°020/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

| ADJUDICATAIRE                                              | PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)                                                                         | DELAI D'EXECUTION |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| La Société DAGO CONSULT SARL<br>BP : 6228 Yaoundé-Cameroun | TRENTE-TROIS MILLIONS SEPT CENT<br>QUARANTE-SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE<br>(33 747 750) FRANCS CFA TTC | DOUZE (12) MOIS   |

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Philippe Camille**

# CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE N° 010/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONR N°001/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 05 JUILLET 2022 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES CENTRES DE VIE POUR TRANSPORTEURS LE LONG DES CORRIDORS TRANS-CAMEROUNAIS POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

## Communique :

La société **NC CONSULTING**, BP : **5417 Yaoundé**, Tél: **699 31 40 77/ 699 60 69 68**, est attributaire du Marché relatif à l'objet susmentionné.

- **Montant TTC du Marché : 29 943 675 (Vingt neuf millions neuf cent quarante trois mille six cent soixante quinze) francs FCFA.**
- **Délai d'exécution : Deux (02) mois.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

*DOUALA le 5 Aout 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MBAPPE PENDA Auguste***

# AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**ADDITIF N°01 RELATIF A L'ARTICLE 21.2, 22.1 ET 25.1 DANS LE RPAO. APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N° 004/AONO/AER/CIPM/CCCM-AI/2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

| <u>AU LIEU DE</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <u>LIRE</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1- Dans le RPAO</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p>21.2 Adresse de l'Autorité Contractante à utiliser pour l'envoi des offres :</p> <p>Quartier NYLON Bastos, B.P : 30704 Tél: 222 21 23 84 ou 222 21 23 85 ou 222 20 48 60 Fax: 222 21 23 81.</p> <p>Numéro de l'Appel d'Offres : .....<br/>/AONO/AER/CIPM/2022 du .....</p> <p>22.1 Date et heure limites de dépôt des offres : ...../...../2022 à <b>14h</b></p> <p>25.1 Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : ...../...../2022 à <b>15h</b> dans la salle de conférences de l'AER sise au quartier NYLON Bastos</p> | <p>21.2 Adresse de l'Autorité Contractante à utiliser pour l'envoi des offres :</p> <p>Quartier NYLON Bastos, B.P : 30704 Tél: 222 21 23 84 ou 222 21 23 85 ou 222 20 48 60 Fax: 222 21 23 81.</p> <p>Numéro de l'Appel d'Offres :<br/><b>004/AONO/AER/CIPM/CCCM-AI/ 2022 du 12 MAI 2022</b></p> <p>22.1 Date et heure limites de dépôt des offres : <b>9 JUIN 2022 à 13h</b></p> <p>25.1 Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : <b>9 JUIN 2022 à 14h</b> dans la salle de conférences de l'AER sise au quartier NYLON Bastos</p> |

YAOUNDE le 5 Aout 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOUSSA OUSMANOU**

## COMMUNE DE MEIGANGA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/C-MEIGANGA/CIPM /2022 DU 05 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE GALE - DJALLO SUR UN LINEAIRE DE 9 KM (VOIE DE CONTOURNEMENT) DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AAONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de réhabilitation de la route GALE - DJALLO Sur un linéaire de 9 km (Voie de contournement).

### 2. Consistance des prestations

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Etudes (Projet d'exécution et Plan de récolement) et Installation de chantier
- Amenée et repli du matériel
- Débroussaillage
- Abattage d'arbres
- Remblai provenant d'emprunt
- Mise en forme de la plateforme
- Reprofilage Rapide
- Curage et remise en forme des fossés et exutoires existants
- Création d'exutoires
- Couche de roulement ép 15 cm
- Fourniture et pose de buses métalliques Ø 800 mm
- Puisard en maçonnerie de moellons Ø 800 mm
- Tête de buse en maçonnerie Ø 800 mm
- Fossés bétonnés (béton armé de HA 10 et HA8 en deux lits pour les pieds droit et HA 10 pour le radier) de section intérieure 75x60 ép 15cm y compris dallettes de franchissement
- Réhabilitation des barrières de pluie
- Gestion de barrière de pluie

### 3. Cout Prévisionnel

Un montant prévisionnel de **Vingt Sept Millions (27 000 000) francs CFA.**

### 4. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

### Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune de Meiganga.

## 5. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2022.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Meiganga (bureau du Secrétaire Général) dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Meiganga, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante Cinq Mille (45.000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Meiganga, représentant les frais d'acquisition du DAO. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront, obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées au Secrétariat Général de la Commune de Meiganga contre récépissé, au plus tard **le 02/09/2022 à 14 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/C-MEIGANGA/CIPM /2022 DU 05 AOUT 2022, POUR LES  
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE GALE - DJALLO  
Sur un linéaire de 9 km (Voie de contournement)  
"EN PROCEDURE D'URGENCE"  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois** calendaires, à compter de la date de la notification . de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **Cinq Cent Quarante Mille (540 000) francs CFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu **le 02/09/2022 à 15 heures** (heure locale) par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Meiganga (CIPM-MGA) dans la Salle des réunions de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré à Meiganga. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration de l'entreprise) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 12. Critères d'évaluation

### 1. Principaux Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i. Dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà du délai de 48 heures accordé par la commission.
- ii. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CIPM/C-MGA et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii. non production de l'attestation de présentation de l'original des diplômes du personnel d'encadrement (Conducteur des Travaux et Chef chantier) ;
- iv. non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels (soit au moins 19 oui sur 27) ;
- v. omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vi. offre financière incomplète ;
- vii. absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurances agréée par le Ministère chargé des finances.

### 2. Principaux Critères de qualification.

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i. Exécution au cours des cinq (05) dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur ou égal à Vingt Millions (20 000 000) FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (oui ou non).
- ii. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à Vingt millions (20 000 000) FCFA, (oui/non)
- iii. Références de l'entreprise (oui ou non)
- iv. Attestation de visite des lieux signée et datée sur l'honneur du soumissionnaire (oui/non).
- v. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non)
- vi. Planning des travaux (oui/non)
- vii. Méthodologie détaillée d'exécution des travaux (oui/non) i
- viii. La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non).
- ix. L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non)
- x. Délai d'exécution conforme. (Oui/non)

## 13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises suspendues.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la commune de Meiganga, Tél : 693 86 33 33 / 696 33 31 11.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Maire de la Commune de Meiganga. Numéro vert : 1517.

MEIGANGA le 5 Aout 2022

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

# ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**COMMUNIQUE N°012/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 01 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE EDC, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/EDC/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :  
Par **DECISION N° 055/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 du 01 AOUT 2022**  
La lettre-commande relative à la Consultation susmentionnée est attribuée à :

| Nom et adresse de l'attributaire                                                                      | Montant FCFA TTC                                                              | Délai d'exécution |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <b>AYE-BOSS CAMEROON SARL,</b><br><br><b>BP : 12458 YAOUNDE</b><br><br><b>TEL. : +237 675 788 246</b> | <b>22 500 001</b><br><br><b>(Vingt-deux millions cinq cent mille un) FCFA</b> | <b>30 jours</b>   |

Le Directeur Général de la société **AYE-BOSS CAMEROON SARL** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6<sup>ème</sup> étage, porte 606**, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

YAOUNDE le 1 Aout 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DR NSANGOU THEODORE**

# PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**DEMANDE D'OFFRES DE PRIX DEMANDE D'OFFRES DES PRIX DE TRAVAUX**  
**RÉFÉRENCE : N° 015/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022**  
**OBJET : CONSTRUCTION /AMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION VÉGÉTALES COMPOSÉES DE GERMOIR-SERRE, HANGAR, PÉPINIÈRE, PARCELLES DE DÉMONSTRATION ET SYSTÈME D'IRRIGATION À ETA DIBOMBARI, CRA/ETA/EFSC EBOLOWA ET À L'IAO OBALA/BATCHENGA EN TROIS (03) LOTS : N°**  
**LOTS CONSISTANCE 1 CONSTRUCTION/AMÉNAGEMENT D'UN GERMOIR-SERRE, D'UN HANGAR DE COMPOSTAGE, D'UNE PÉPINIÈRE, DES PARCELLES DE DÉMONSTRATION ET D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION À ETA DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL 2**  
**CONSTRUCTION/AMÉNAGEMENT D'UN GERMOIR-SERRE, D'UN HANGAR DE COMPOSTAGE, D'UNE PÉPINIÈRE, DES PARCELLES DE DÉMONSTRATION ET D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION POUR LA PRODUCTION DU BANANIER PLANTAIN ET DU MANIOC À CRA/ETA/EFSC EBOLOWA DANS LA RÉGION DU SUD 3 CONSTRUCTION/AMÉNAGEMENT D'UN GERMOIR-SERRE, D'UN HANGAR DE COMPOSTAGE, D'UNE PÉPINIÈRE, D'UNE PARCELLE DE DÉMONSTRATION ET D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION À L'IAO D'OBALA/BATCHENGA DANS LA RÉGION DU CENTRE**

## **FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Objet**

Le Gouvernement de la République du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse") a signé le 12 février 2015 l'Accord de Financement pour le Prêt N°2000000758 d'un montant de 14 800 000 DTS (droits de tirage spéciaux) avec le Fonds International de Développement Agricole (le « Fonds ») pour le financement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes). Cet Accord a été mis à jour le 10 décembre 2019 pour inclure un Prêt additionnel N° 2000001964 d'un montant de 20 060 000 DTS (droits de tirage spéciaux). Le Gouvernement du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse") envisage d'en faire partiellement usage en vue de procéder à des travaux pour lesquels est émise la présente demande de prix/devis.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes).

Il est fait appel, pour le présent marché, à la méthode d'achat au meilleur prix "sur le marché national" décrite dans le Guide pratique du FIDA consultable sur le site web du Fonds à l'adresse suivante: [www.ifad.org/fr/project-procurement](http://www.ifad.org/fr/project-procurement).

## **2. Consistance des prestations**

Le soumissionnaire ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Les soumissionnaires, en ce compris leurs personnels et filiales, sont considérés en situation de conflit d'intérêts s'ils a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus d'appel d'offres et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels d'offres dans le cadre de la présente procédure de passation de marché, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil d'administration du maître d'ouvrage ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part en quoi que ce soit, directement ou indirectement, i) à l'établissement du présent dossier d'appel d'offres, ii) au processus de sélection pour l'attribution du présent marché, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Le soumissionnaire et l'entrepreneur sont en permanence tenus de révéler dans les plus brefs délais toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de l'offre, du processus de soumission ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations dans les meilleurs délais peut entraîner l'exclusion du soumissionnaire, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.



| N° Lots | Consistance                                                                                                                                                                                                                                            |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1       | Construction/Aménagement d'un germoir-serre, d'un hangar de compostage, d'une pépinière, des parcelles de démonstration et d'un système d'irrigation à ETA de Dibombari, département du Moungo, Région du Littoral                                     |
| 2       | Construction/Aménagement d'un germoir-serre, d'un hangar de compostage, d'une pépinière, des parcelles de démonstration et d'un système d'irrigation pour la production du bananier plantain et du manioc à CRA/ETA/EFSC EBOLOWA dans la Région du Sud |
| 3       | Construction/Aménagement d'un germoir-serre, d'un hangar de compostage, d'une pépinière, d'une parcelle de démonstration et d'un système d'irrigation à l'IAO d'Obala/Batchenga dans la Région du Centre                                               |

#### 4. Participation et origine

**NB : Cette Demande d'offre de prix est ouverte à tout prestataire justifiant des qualifications requises**

Le Fonds exige que tous les bénéficiaires de financements du FIDA ou de fonds gérés par lui, y compris le maître d'ouvrage, les soumissionnaires, les partenaires d'exécution, les prestataires de services et les fournisseurs, fassent preuve de la plus grande intégrité durant la passation des marchés et leur exécution, et s'engagent à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, dans le droit fil de sa Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme .

Vous êtes invité à soumettre votre offre de prix pour la réalisation des travaux décrits dans les annexes 1, 2 et 3 du présent document. On trouvera à l'annexe 4 le formulaire constitutif du contrat et à l'annexe 5 les conditions contractuelles applicables à la présente demande.

N.B. Les soumissionnaires peuvent présenter une offre de prix pour un ou plusieurs lots et remporter tous les trois (03) lots. Ils doivent présenter une offre de prix pour tous les articles d'un même lot et pour toutes les quantités d'un même article. Les offres partielles ne seront pas acceptées. Les articles énumérés dans l'offre sans indication de prix sont présumés inclus dans le prix d'autres articles. Pour prétendre à plusieurs lots, le soumissionnaire doit présenter pour chacun des lots les ressources financières, matérielles et humaines distinctes.

#### 5. Remises des offres

Les Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ainsi qu'un support numérique contenant les offres financières et techniques en PDF et marquées comme tels, devra parvenir, dans les délais et à l'adresse indiqués ci-dessus.

La date limite de soumission/réception de l'offre est fixée au **31 août 2022 à 13H00**.

#### 6. Delai de Livraison

Date d'achèvement. Les travaux devront être achevés dans les quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de signature du contrat. Le soumissionnaire est tenu de préciser dans son offre de prix la date exacte d'achèvement des travaux, proposition de calendrier à l'appui.

Garantie contre les malfaçons. La durée de garantie contre les malfaçons est de trois cent soixante-cinq (365) jours à compter de la date d'achèvement des travaux.

## 7. Recevabilité des Offres

Tous les soumissionnaires sont tenus de se conformer à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (ci-après, "la Politique anticorruption du FIDA") lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier.

a. S'il est établi qu'un soumissionnaire, un membre de son personnel ou l'un de ses mandataires, l'un de ses sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, co-fournisseurs et/ou l'un des membres de leur personnel ou de leurs mandataires, se sont livrés, directement ou indirectement, à l'une des pratiques répréhensibles visées dans la Politique anticorruption du FIDA ou à des actes de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles, tels que définis dans la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier, le maître d'ouvrage pourra rejeter son offre de prix/devis ou résilier le contrat.

b. Conformément à la Politique anticorruption du FIDA, le Fonds peut soumettre des entités et individus à une enquête et, s'il y a lieu, prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à leur interdire, pour une durée limitée ou illimitée, de participer à une quelconque activité ou opération financée ou gérée par le FIDA. Cette exclusion a notamment pour effet d'empêcher les intéressés: i) de se voir attribuer ou, d'une manière générale, d'obtenir par des voies financières ou de toute autre manière, un quelconque marché financé par le FIDA, ii) d'être désignés comme sous-traitants, consultants, fabricants, fournisseurs, co-fournisseurs, mandataires ou prestataires de services agissant pour une société qui aurait par ailleurs été admise à bénéficier d'un marché financé par le FIDA, et iii) de percevoir les produits d'éventuels prêts ou dons octroyés par le Fonds. Le Fonds peut en outre reconnaître unilatéralement les exclusions que sont en droit de prononcer les institutions financières internationales signataires de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

c. Les soumissionnaires, tous les membres de leur personnel et leurs mandataires, ainsi que leurs sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, entreprises, co-fournisseurs, ainsi que les membres de leur personnel et leurs mandataires, ont l'obligation d'apporter leur entière coopération aux enquêtes menées par le Fonds, notamment en libérant les membres de leur personnel pour des entretiens, en donnant pleinement accès à l'ensemble des comptes, locaux, documents et dossiers (y compris les fichiers électroniques) relatifs au présent appel d'offres ou à l'exécution du marché, et de faire vérifier, inspecter et/ou contrôler ces comptes, locaux, dossiers et documents par des vérificateurs et/ou des enquêteurs désignés par le Fonds.

d. Les soumissionnaires sont en permanence tenus de faire état dans leur offre et ultérieurement par écrit le cas échéant: i) des sanctions administratives, condamnations pénales ou suspensions temporaires dont eux-mêmes, ou l'un des membres de leur personnel essentiel ou de leurs mandataires, auraient fait l'objet à la suite d'actes de corruption, d'agissements frauduleux ou de manœuvres de collusion, de coercition ou d'obstruction, et ii) des commissions ou autres sommes versées ou à verser à des mandataires ou autres parties à l'occasion du présent appel d'offres ou de l'exécution du marché. Les soumissionnaires doivent faire connaître le nom et les coordonnées du mandataire ou autre partie en question, ainsi que le motif, le montant et la monnaie de la commission ou de la somme versée ou à verser. Le non-respect de ces obligations de divulgation peut entraîner le rejet de l'offre ou la résiliation du marché.

e. Les soumissionnaires doivent veiller à ce que tous les dossiers et documents, y compris les fichiers électroniques, relatifs au présent appel d'offres demeurent accessibles pour une durée minimale de trois (3) ans à compter de la notification de la fin de la procédure d'appel d'offres ou, si le soumissionnaire se voit attribuer le marché, de l'exécution de ce dernier.

## 8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres suivra **le même jour à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, dans la salle des conférences du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes) sis au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email: [contact@pea-jeunes.org](mailto:contact@pea-jeunes.org).

## 9. Critères d'évaluation

L'offre complète devra contenir les documents suivants:

A- Un dossier administratif constitué de :

- a. L'habilitation du signataire ;
  - b. Le reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt Mille (20 000) francs CFA au compte n° 335 988 intitulé "Compte spécial CAS ARMP" ouvert par l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les agences BICEC de Lundi à Vendredi entre 08h et 15H 30mn ;
  - c. L'immatriculation au registre du commerce ;
  - d. L'attestation de non-redevance fiscale délivrée par la Direction Générale des Impôts et datant de moins de 03 mois ;
  - e. L'attestation de non-faillite ;
  - f. La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP et qu'aucune procédure n'est en cours contre lui au MINMAP
  - g. Le certificat de Non-Exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
  - h. L'attestation pour soumission CNPS ;
  - i. La caution de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 1, quatre cent soixante-dix mille (470 000) francs CFA pour le lot 2 et quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 3, délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme de cautionnement agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
  - j. Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
- N.B. Un dossier administratif incomplet ou la non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire de 48 heures, à l'exception de la caution de soumission entraînera le rejet de l'offre du soumissionnaire ;

B- Une offre financière constituée de :

- a- Une lettre de cotation suivant le modèle joint, datée signée et timbrée au taux en vigueur ;
- b- Un devis quantitatif/calendrier des activités chiffré (annexe 1) et le calendrier d'exécution des travaux y relatif ;
- c- Un bordereau des prix unitaire ;

C- Un dossier technique constitué de :

- a. Les documents techniques et autres confirmant la conformité aux annexes 2 et 3 (spécifications et plans), ainsi que d'autres informations pertinentes concernant le respect des prescriptions de santé et de sécurité et du code de conduite du personnel de l'entrepreneur ;
- b. Le contrat (annexe 4) et les conditions contractuelles générales (annexe 5), paraphé sur toutes les pages, datés et signés
- c. Le formulaire d'autocertification pour les soumissionnaires, daté et signé par la personne habilitée à engager l'entreprise (annexe 6 de la présente Demande) ; (N.B. l'absence du formulaire d'autocertification daté et signé entraînera le rejet de l'offre)

## 10. Attribution

Évaluation. Le maître d'ouvrage attribue le marché au soumissionnaire dont l'offre est considérée "la plus avantageuse" et conforme pour l'essentiel aux exigences figurant dans la demande de prix/devis, à condition que le soumissionnaire soit jugé qualifié pour exécuter le marché de manière satisfaisante au regard des informations requises au paragraphe 11 ci-dessus.

## 11. Durée Validité des Offres

Validité de l'offre de prix. L'offre a une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la soumission des offres.

## 12. Renseignements Complémentaires

Votre offre doit être adressée dans le format requis à:

A l'attention du Monsieur le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)  
Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) sise au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email : [contact@pea-jeunes.org](mailto:contact@pea-jeunes.org)

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le COORDONNATEUR

**BELA TOMO Alfred**

# PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**DEMANDE D'OFFRES DE PRIX DEMANDE D'OFFRES DES PRIX DE TRAVAUX RÉFÉRENCE : N° 018/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022 OBJET : RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION ANIMALE À L'ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB) EN TROIS (03) LOTS : N° LOTS CONSISTANCE 1 RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT D'UNE UNITÉ PÉDAGOGIQUE POUR ÉLEVAGE DE VOLAILLECONSTITUÉE DE DEUX BÂTIMENTS POUR L'ÉLEVAGE DES POULETS DE CHAIR ET D'UN BÂTIMENTPOUR L'ÉLEVAGE DE PONDEUSES 2 RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT D'UNE UNITÉ PÉDAGOGIQUE POUR ÉLEVAGE NON CONVENTIONNEL (LAPINS, COBAYES ET AULACODES) 3 RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT D'UNE UNITÉ PÉDAGOGIQUE POUR L'ÉLEVAGE DES PORCSCONSTITUÉS D'UN BÂTIMENT POUR ENGRAISSEMENT DE PORCS ET D'UN BÂTIMENT POUR ÉLEVAGEDE PORCS NAISEURS AVEC DISPOSITIF DE BIOSÉCURITÉ**

**FINANCEMENT**  
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ») a signé le 12 février 2015 l'Accord de Financement pour le Prêt N°2000000758 d'un montant de 14 800 000 DTS (droits de tirage spéciaux) avec le Fonds International de Développement Agricole (le « Fonds ») pour le financement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes). Cet Accord a été mis à jour le 10 décembre 2019 pour inclure un Prêt additionnel N° 2000001964 d'un montant de 20 060 000 DTS (droits de tirage spéciaux).] Le Gouvernement du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ") envisage d'en faire partiellement usage en vue de procéder à des travaux pour lesquels est émise la présente demande de prix/devis.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes).

Il est fait appel, pour le présent marché, à la méthode d'achat au meilleur prix sur le marché national décrite dans le Guide pratique du FIDA consultable sur le site web du Fonds à l'adresse suivante :

[www.ifa.org](http://www.ifa.org)

## 2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Les soumissionnaires, en ce compris leurs personnels et filiales, sont considérés en situation de conflit d'intérêts s'ils a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus d'appel d'offres et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels d'offres dans le cadre de la présente procédure de passation de marché, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil d'administration du maître d'ouvrage ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part en quoi que ce soit, directement ou indirectement, i) à l'établissement du présent dossier d'appel d'offres, ii) au processus de sélection pour l'attribution du présent marché, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Le soumissionnaire et l'entrepreneur sont en permanence tenus de révéler dans les plus brefs délais toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de l'offre, du processus de soumission ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations dans les meilleurs délais peut entraîner l'exclusion du soumissionnaire, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

## 3. Participation et origine

**NB : Cette Demande d'offre de prix est ouverte à tout prestataire justifiant des qualifications requises**

Vous êtes invité à soumettre votre offre de prix pour la réalisation des travaux décrits dans les annexes 1, 2 et 3 du présent document. On trouvera à l'annexe 4 le formulaire constitutif du contrat et à l'annexe 5 les conditions contractuelles applicables à la présente demande.

Votre offre doit être adressée dans le format requis à :

Monsieur le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)

Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) sise au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email : [contact@pea-jeunes.org](mailto:contact@pea-jeunes.org)

L'offre complète devra contenir les documents suivants :

Un dossier administratif constitué de :

L'habilitation du signataire ;

Un reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt Mille (20 000) francs CFA au compte n° 335 988 intitulé "Compte spécial CAS ARMP" ouvert par l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les agences BICEC de Lundi à Vendredi entre 08h et 15H 30mn ;

Une copie de l'immatriculation au registre du commerce ;

Une copie de l'attestation de non-redevance fiscale délivrée par la Direction Générale des Impôts et datant de moins de 03 mois ;

Une copie de l'attestation de non-faillite ;

La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des

trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP et qu'aucune procédure n'est en cours contre lui au MINMAP

Une copie du certificat de Non-Exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;

L'attestation pour soumission CNPS ;

Une caution de soumission d'un montant de huit cent cinquante mille (850 000) francs CFA pour le lot 1, quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA pour le lot2 et sept cent mille (700 000) francs CFA pour le lot 3 ;

Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;

N.B. Un dossier administratif incomplet ou la non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire de 48 heures, à l'exception de la caution de soumission entrainera le rejet de l'offre du soumissionnaire ;

Un dossier financier constitué de :

Une lettre de cotation suivant le modèle joint, datée signée et timbrée au taux en vigueur ;

Un devis quantitatif/calendrier des activités chiffré (annexe 1) et le calendrier d'exécution des travaux y relatif;

Un bordereau des prix unitaire ;

Un dossier technique constitué de :

Les documents techniques et autres confirmant la conformité aux annexes 2 et 3 (spécifications et plans), ainsi que d'autres informations pertinentes concernant le respect des prescriptions de santé et de sécurité et du code de conduite du personnel de l'entrepreneur ;

Le contrat (annexe 4) et les conditions contractuelles générales (annexe 5), paraphé sur toutes les pages, datés et signés

La date limite de soumission/réception de l'offre est fixée au 02 septembre 2022 à 13H00 heure locale.

Le formulaire d'autocertification pour les soumissionnaires, daté et signé par la personne habilitée à engager l'entreprise (annexe 6 de la présente Demande) ;

**Date d'achèvement.** Les travaux devront être achevés *dans les quatre-vingt-dix (90) jours* à compter de la date de signature du contrat. Le soumissionnaire est tenu de préciser dans son offre de prix la date exacte d'achèvement des travaux, proposition de calendrier à l'appui.  
(N.B. l'absence du formulaire d'autocertification daté et signé entrainera le rejet de l'offre)

**Garantie contre les malfaçons.** La durée de garantie contre les malfaçons est de *trois cent soixante-cinq (365) jours* à compter de la date d'achèvement des travaux.

## 6. Recevabilité des Offres

Tous les soumissionnaires sont tenus de se conformer à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (ci-après, "la Politique anticorruption du FIDA") lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier.

S'il est établi qu'un soumissionnaire, un membre de son personnel ou l'un de ses mandataires, l'un de ses sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, co-fournisseurs et/ou l'un des membres de leur personnel ou de leurs mandataires, se sont livrés, directement ou indirectement, à l'une des pratiques répréhensibles visées dans la Politique anticorruption du FIDA ou à des actes de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles, tels que définis dans la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier, le maître d'ouvrage pourra rejeter son offre de prix/devis ou résilier le contrat.

Conformément à la Politique anticorruption du FIDA, le Fonds peut soumettre des entités et individus à une enquête et, s'il y a lieu, prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à leur interdire, pour une durée limitée ou illimitée, de participer à une quelconque activité ou opération financée ou gérée par le FIDA. Cette exclusion a notamment pour effet d'empêcher les intéressés: i) de se voir attribuer ou, d'une manière générale, d'obtenir par des voies financières ou de toute autre manière, un quelconque marché financé par le FIDA, ii) d'être désignés comme sous-traitants, consultants, fabricants, fournisseurs, co-fournisseurs, mandataires ou prestataires de services agissant pour une société qui aurait par ailleurs été admise à bénéficier d'un marché financé par le FIDA, et iii) de percevoir les produits d'éventuels prêts ou dons octroyés par le Fonds. Le Fonds peut en outre reconnaître unilatéralement les exclusions que sont en droit de prononcer les institutions financières internationales signataires de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Les soumissionnaires, tous les membres de leur personnel et leurs mandataires, ainsi que leurs sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, entreprises, co-fournisseurs, ainsi que les membres de leur personnel et leurs mandataires, ont l'obligation d'apporter leur entière coopération aux enquêtes menées par le Fonds, notamment en libérant les membres de leur personnel pour des entretiens, en donnant pleinement accès à l'ensemble des comptes, locaux, documents et dossiers (y compris les fichiers électroniques) relatifs au présent appel d'offres ou à l'exécution du marché, et de faire vérifier, inspecter et/ou contrôler ces comptes, locaux, dossiers et documents par des vérificateurs et/ou des enquêteurs désignés par le Fonds.

Les soumissionnaires sont en permanence tenus de faire état dans leur offre et ultérieurement par écrit le cas échéant: i) des sanctions administratives, condamnations pénales ou suspensions temporaires dont eux-mêmes, ou l'un des membres de leur personnel essentiel ou de leurs mandataires, auraient fait l'objet à la suite d'actes de corruption, d'agissements frauduleux ou de manœuvres de collusion, de coercition ou d'obstruction, et ii) des commissions ou autres sommes versées ou à verser à des mandataires ou autres parties à l'occasion du présent appel d'offres ou de l'exécution du marché. Les soumissionnaires doivent faire connaître le nom et les coordonnées du mandataire ou autre partie en question, ainsi que le motif, le montant et la monnaie de la commission ou de la somme versée ou à verser. Le non-respect de ces obligations de divulgation peut entraîner le rejet de l'offre ou la résiliation du marché.

Les soumissionnaires doivent veiller à ce que tous les dossiers et documents, y compris les fichiers électroniques, relatifs au présent appel d'offres demeurent accessibles pour une durée minimale de trois (3) ans à compter de la notification de la fin de la procédure d'appel d'offres ou, si le soumissionnaire se voit attribuer le marché, de l'exécution de ce dernier.

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre de prix pour un ou plusieurs lots proposés dans la présente demande de prix/devis et remporter un ou plusieurs de ces lots. Ils doivent présenter une offre de prix pour tous les éléments d'un même lot et pour toutes les quantités d'un même élément. Les offres partielles ne seront pas acceptées. Les éléments énumérés dans l'offre sans indication de prix sont présumés inclus dans le prix d'autres éléments. Tout élément non énuméré dans l'offre est présumé ne pas y être inclus et entraînera le rejet de la soumission relative au lot en question, qui sera jugée incomplète.

## 7. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres suivra le même jour à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, dans la salle des conférences du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes) sis au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email: [contact@armp.cm](mailto:contact@armp.cm)

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ainsi qu'un support numérique contenant les offres financières et techniques en PDF et marquées comme tels, devra parvenir, dans les délais et à l'adresse indiqués ci-dessus.

La soumission des offres électroniques n'est pas autorisée.

## 8. Critères d'évaluation

Qualification du soumissionnaire :

Pour pouvoir prétendre à l'attribution du marché, le soumissionnaire doit répondre au minimum aux critères suivants :

Dossier administratif conforme ;

avoir déjà exécuté, au cours des trois (3) dernières années, au moins (1) un marché relatif à des travaux d'une nature et d'une complexité équivalentes à celles des travaux visés dans la présente sollicitation;

être en mesure de fournir le personnel essentiel ci-après (joindre leurs curriculum vitæ respectifs):

| N° | TITRE                         | PROFIL                                                                                                          | ANNEES D'EXPERIENCE |
|----|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| 1  | 1 Conducteur des Travaux (CT) | Ingénieur des travaux du Génie Rural (diplôme légalisé et datant de moins de trois (03) mois)                   | 05 ans              |
| 2  | 1 Chef Chantier (CC)          | Technicien Supérieur du Génie Rural ou de Génie Civil, (diplôme légalisé et datant de moins de trois (03) mois) | 03 ans              |

apporter la preuve qu'il dispose du matériel ci-après, lequel ne doit pas avoir plus de 7 ans d'âge:

| N° | DENOMINATION DU MATERIEL ET CAPACITE DE PRODUCTION | ANNEE DE FABRICATION |
|----|----------------------------------------------------|----------------------|
|----|----------------------------------------------------|----------------------|

|    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|
| 02 | <p>Matériel de Génie Civil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel de maçonnerie : truelles, pelles, niveau d'eau, fil à plomb, taloché, marteau, équerre de maçon, seau de maçon, brouette, double décimètre, tenaille, lames de scie, bétonnière, échelle, escabeau, tréteaux de maçon, des serres joints longs, des plateaux d'échafaudage, des pelles, des balais de chantier, un racloir, des sceaux, une auge et une brouette, ainsi qu'une règle à tirer de 2m minimum, etc.</li> <li>- Matériel de plomberie : clés à griffe, pinces coupante, tournevis, trousse de clés de dépannage etc.</li> <li>- Matériel de menuisier : scie, marteau, tenaille etc.</li> <li>- Matériel de ferrailage : clé de ferrailleur, table de façonnage, pince coupante etc.</li> <li>- Matériel de peintre : brosses, pinceaux, grattoirs, escarbot etc.</li> <li>- Matériel pour études : géoresistivimètre pour les études géophysique, ordinateurs portables, imprimante, GSP portatif pour coordonnées du site des puits, logiciels pour interprétation des résultats géophysiques etc.</li> <li>- Matériel de sécurité (EPI) : casque de chantier, bottes de chantier en paire, boîte à pharmacie, gang en cuir pour les mains, etc.</li> </ul> |  |  |
| 03 | <p>Caisse à outil :</p> <p>Tournevis plats et cruciformes, les différentes pinces (tenaille, multiprise, coupante et plate), des marteaux - un petit et un arrache clou-, un mètre ruban de 5m, un cutter, des clés plates et à pipe, 6 pans Allen ou Torx, des limes à bois et métallique, un rabot à main, des ciseaux à bois, un jeu de brosses métalliques, des crayons de chantier, un burin plat et un rond, un niveau, des scies (égoïne, métallique, du scotch)</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |  |  |
| 04 | <p>Caisse du maçon :</p> <p>Truelles, rouleau de ficelle de 25 m, marteau arrache clou, cordex, fil à plomb, crossettes, équerre, taloché, cutter, scie égoïne, etc.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |  |  |
| 05 | <p>Matériel électroportatif :</p> <p>Visseuse, perceuse à percussion, perforateur, scie sauteuse, ponceuse, meuleuse, etc.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |  |  |

## REFERENCES

|                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  |  |
|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|
| 01                  | Avoir déjà exécuté, au cours des trois dernières années, au moins deux marchés relatifs à des travaux d'une nature et d'une complexité équivalentes à celles des travaux visés dans la présente sollicitation (copie de la première et dernière page de marchés ou de lettre commande, signés par le Maître d'Ouvrage, PV de réception)              |  |  |
| CAPACITE FINANCIERE |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  |  |
| 01                  | a) justifier de moyens financiers suffisants pour mener à bien les travaux, c'est-à-dire apporter la preuve qu'il dispose de liquidités ou présenter un courrier émanant d'une banque, d'un établissement de crédit ou autre intermédiaire financier attestant de la disponibilité de ressources financières à hauteur de 80% du montant de l'offre. |  |  |

**9. Attribution**

Évaluation. Le maître d'ouvrage attribue le marché au soumissionnaire dont l'offre est considérée "la plus avantageuse" et conforme pour l'essentiel aux exigences figurant dans la demande de prix/devis, à condition que le soumissionnaire soit jugé qualifié pour exécuter le marché de manière satisfaisante au regard des informations requises au paragraphe 11 ci-dessus.

Prix. Les prix doivent être exprimés en francs CFA. Les offres de prix exprimées dans des monnaies autres que le franc CFA seront évaluées après conversion du montant en francs CFA au taux de change pratiqué par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) le jour de la date limite fixée pour la soumission des offres.

Paiement. Le paiement sera effectué intégralement dans les 30 jours suivant la présentation par l'entrepreneur d'une demande de paiement intermédiaire pour les travaux achevés durant la période concernée et certifiés par le superviseur délégué par le maître d'ouvrage.

**10. Durée Validité des Offres**

Validité de l'offre de prix. L'offre a une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la soumission des offres.

**11. Renseignements Complémentaires**

Le Fonds exige que tous les bénéficiaires de financements du FIDA ou de fonds gérés par lui, y compris le maître d'ouvrage, les soumissionnaires, les partenaires d'exécution, les prestataires de services et les fournisseurs, fassent preuve de la plus grande intégrité durant la passation des marchés et leur exécution, et s'engagent à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, dans le droit fil de sa Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Visites sur site : Il est conseillé à l'entrepreneur de procéder, sous sa propre responsabilité, à ses frais et à ses risques et périls, à une visite et un examen du site où auront lieu les travaux et de ses environs, afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'établissement de l'offre de prix et à l'attribution d'un marché relatif à l'exécution de tels travaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**BELA TOMO Alfred**

# PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**DEMANDE D'OFFRES DE PRIX DEMANDE D'OFFRES DES PRIX DE TRAVAUX**  
**RÉFÉRENCE : N° 019/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022**  
**OBJET : CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION ANIMALE À CRA-ETA-EFSC EBOLOWA EN TROIS (03) LOTS : N°**  
**LOTS CONSISTANCE 1 CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN BÂTIMENT POUR L'ÉLEVAGE DES**  
**POULETS DE CHAIR D'UNE CAPACITÉ DE 1 000 SUJETS ET D'UN BÂTIMENT POUR L'ÉLEVAGE DE**  
**POULES PONDEUSES D'UNE CAPACITÉ DE 2 000 SUJETS 2 CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN**  
**BÂTIMENT POUR ENGRAISSEMENT DES PORCS AVEC DISPOSITIF D'ALIMENTATION ET**  
**D'ABREUVEMENT 3 CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION D'ALIMENTS POUR BÉTAIL**  
**RESPECTANT LES NORMES ET BONNES PRATIQUES**

**FINANCEMENT**  
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse") a signé le 12 février 2015 l'Accord de Financement pour le Prêt N°2000000758 d'un montant de 14 800 000 DTS (droits de tirage spéciaux) avec le Fonds International de Développement Agricole (le « Fonds ») pour le financement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes). Cet Accord a été mis à jour le 10 décembre 2019 pour inclure un Prêt additionnel N° 2000001964 d'un montant de 20 060 000 DTS (droits de tirage spéciaux). Le Gouvernement du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse") envisage d'en faire partiellement usage en vue de procéder à des travaux pour lesquels est émise la présente demande de prix/devis.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes).

Il est fait appel, pour le présent marché, à la méthode d'achat au meilleur prix sur le marché national décrite dans le Guide pratique du FIDA consultable sur le site web du Fonds à l'adresse suivante :

[www.ifad.org](http://www.ifad.org)

**2. Consistance des prestations**

Le soumissionnaire ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Les soumissionnaires, en ce compris leurs personnels et filiales, sont considérés en situation de conflit d'intérêts s'ils a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus d'appel d'offres et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels d'offres dans le cadre de la présente procédure de passation de marché, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil d'administration du maître d'ouvrage ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part en quoi que ce soit, directement ou indirectement, i) à l'établissement du présent dossier d'appel d'offres, ii) au processus de sélection pour l'attribution du présent marché, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Le soumissionnaire et l'entrepreneur sont en permanence tenus de révéler dans les plus brefs délais toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de l'offre, du processus de soumission ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations dans les meilleurs délais peut entraîner l'exclusion du soumissionnaire, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations

### 3. Participation et origine

NB : Cette Demande d'offre de prix est ouverte à tout prestataire justifiant des qualifications requises  
Vous êtes invité à soumettre votre offre de prix pour la réalisation des travaux décrits dans les annexes 1, 2 et 3 du présent document. On trouvera à l'annexe 4 le formulaire constitutif du contrat et à l'annexe 5 les conditions contractuelles applicables à la présente demande.

Votre offre doit être adressée dans le format requis à :

Monsieur le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)

Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) sise au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE,  
tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email : [contact@pea-jeunes.org](mailto:contact@pea-jeunes.org)

L'offre complète devra contenir les documents suivants :

A- Un dossier administratif constitué de :

L'habilitation du signataire ;

Un reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt Mille (20 000) francs CFA au compte n° 335 988 intitulé "Compte spécial CAS ARMP" ouvert par l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les agences BICEC de Lundi à Vendredi entre 08h et 15H 30mn ;

Une copie de l'immatriculation au registre du commerce ;

Une copie de l'attestation de non-redevance fiscale délivrée par la Direction Générale des Impôts et datant de moins de 03 mois ;

Une copie de l'attestation de non-faillite ;

La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP et qu'aucune procédure n'est en cours contre lui au MINMAP

Une copie du certificat de Non-Exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;

L'attestation pour soumission CNPS ;

Une caution de soumission d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA pour le lot 1, sept cent quatre-vingt-cinq mille (785 000) francs CFA pour le lot 2 et cinq cent quatre-vingt-dix mille (590 000) francs CFA pour le lot 3 ;

Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;

N.B. Un dossier administratif incomplet ou la non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire de 48 heures, à l'exception de la caution de soumission entraînera le rejet de l'offre du soumissionnaire ;

B- Un dossier financier constitué de :

a- Une lettre de cotation suivant le modèle joint, datée signée et timbrée au taux en vigueur ;

b- Un devis quantitatif/calendrier des activités chiffré (annexe 1) et le calendrier d'exécution des travaux y relatif;

c- Un bordereau des prix unitaire ;

C- Un dossier technique constitué de :

Les documents techniques et autres confirmant la conformité aux annexes 2 et 3 (spécifications et plans), ainsi que d'autres informations pertinentes concernant le respect des prescriptions de santé et de sécurité et du code de conduite du personnel de l'entrepreneur ;

Le contrat (annexe 4) et les conditions contractuelles générales (annexe 5), paraphé sur toutes les pages, datés et signés

Le formulaire d'autocertification pour les soumissionnaires, daté et signé par la personne habilitée à engager l'entreprise (annexe 6 de la présente Demande) ;

(N.B. l'absence du formulaire d'autocertification daté et signé entraînera le rejet de l'offre);

### 4. Remises des offres

La date limite de soumission/réception de l'offre est fixée au 02 septembre 2022 à 13H00 heure locale.

### 5. Delai de Livraison

Date d'achèvement. Les travaux devront être achevés dans les quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de signature du contrat. Le soumissionnaire est tenu de préciser dans son offre de prix la date exacte d'achèvement des travaux, proposition de calendrier à l'appui.

Garantie contre les malfaçons. La durée de garantie contre les malfaçons est de trois cent soixante-cinq (365) jours à compter de la date d'achèvement des travaux.

## 6. Recevabilité des Offres

Tous les soumissionnaires sont tenus de se conformer à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (ci-après, "la Politique anticorruption du FIDA") lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier. S'il est établi qu'un soumissionnaire, un membre de son personnel ou l'un de ses mandataires, l'un de ses sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, co-fournisseurs et/ou l'un des membres de leur personnel ou de leurs mandataires, se sont livrés, directement ou indirectement, à l'une des pratiques répréhensibles visées dans la Politique anticorruption du FIDA ou à des actes de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles, tels que définis dans la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles<sup>[1]</sup> lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier, le maître d'ouvrage pourra rejeter son offre de prix/devis ou résilier le contrat.

Conformément à la Politique anticorruption du FIDA, le Fonds peut soumettre des entités et individus à une enquête et, s'il y a lieu, prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à leur interdire, pour une durée limitée ou illimitée, de participer à une quelconque activité ou opération financée ou gérée par le FIDA. Cette exclusion a notamment pour effet d'empêcher les intéressés: i) de se voir attribuer ou, d'une manière générale, d'obtenir par des voies financières ou de toute autre manière, un quelconque marché financé par le FIDA, ii) d'être désignés comme sous-traitants, consultants, fabricants, fournisseurs, co-fournisseurs, mandataires ou prestataires de services agissant pour une société qui aurait par ailleurs été admise à bénéficier d'un marché financé par le FIDA, et iii) de percevoir les produits d'éventuels prêts ou dons octroyés par le Fonds. Le Fonds peut en outre reconnaître unilatéralement les exclusions que sont en droit de prononcer les institutions financières internationales signataires de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Les soumissionnaires, tous les membres de leur personnel et leurs mandataires, ainsi que leurs sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, entreprises, co-fournisseurs, ainsi que les membres de leur personnel et leurs mandataires, ont l'obligation d'apporter leur entière coopération aux enquêtes menées par le Fonds, notamment en libérant les membres de leur personnel pour des entretiens, en donnant pleinement accès à l'ensemble des comptes, locaux, documents et dossiers (y compris les fichiers électroniques) relatifs au présent appel d'offres ou à l'exécution du marché, et de faire vérifier, inspecter et/ou contrôler ces comptes, locaux, dossiers et documents par des vérificateurs et/ou des enquêteurs désignés par le Fonds.

Les soumissionnaires sont en permanence tenus de faire état dans leur offre et ultérieurement par écrit le cas échéant: i) des sanctions administratives, condamnations pénales ou suspensions temporaires dont eux-mêmes, ou l'un des membres de leur personnel essentiel ou de leurs mandataires, auraient fait l'objet à la suite d'actes de corruption, d'agissements frauduleux ou de manœuvres de collusion, de coercition ou d'obstruction, et ii) des commissions ou autres sommes versées ou à verser à des mandataires ou autres parties à l'occasion du présent appel d'offres ou de l'exécution du marché. Les soumissionnaires doivent faire connaître le nom et les coordonnées du mandataire ou autre partie en question, ainsi que le motif, le montant et la monnaie de la commission ou de la somme versée ou à verser. Le non-respect de ces obligations de divulgation peut entraîner le rejet de l'offre ou la résiliation du marché.

Les soumissionnaires doivent veiller à ce que tous les dossiers et documents, y compris les fichiers électroniques, relatifs au présent appel d'offres demeurent accessibles pour une durée minimale de trois (3) ans à compter de la notification de la fin de la procédure d'appel d'offres ou, si le soumissionnaire se voit attribuer le marché, de l'exécution de ce dernier.

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre de prix pour un ou plusieurs lots proposés dans la présente demande de prix/devis et remporter un ou plusieurs de ces lots. Ils doivent présenter une offre de prix pour tous les éléments d'un même lot et pour toutes les quantités d'un même élément. Les offres partielles ne seront pas acceptées. Les éléments énumérés dans l'offre sans indication de prix sont présumés inclus dans le prix d'autres éléments. Tout élément non énuméré dans l'offre est présumé ne pas y être inclus et entraînera le rejet de la soumission relative au lot en question, qui sera jugée incomplète.

## 7. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres suivra le même jour à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, dans la salle des conférences du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes) sis au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email: [contact@armp.cm](mailto:contact@armp.cm). Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ainsi qu'un support numérique contenant les offres financières et techniques en PDF et marquées comme tels, devra parvenir, dans les délais et à l'adresse indiqués ci-dessus.

La soumission des offres électroniques n'est pas autorisée.

## 8. Critères d'évaluation

### 1. Qualification du soumissionnaire :



Pour pouvoir prétendre à l'attribution du marché, le soumissionnaire doit répondre au minimum aux critères suivants :

- a) Dossier administratif conforme ;
- b) avoir déjà exécuté, au cours des trois (3) dernières années, au moins (1) un marché relatif à des travaux d'une nature et d'une complexité équivalentes à celles des travaux visés dans la présente sollicitation;
- c) être en mesure de fournir le personnel essentiel ci-après (joindre leurs curriculum vitæ respectifs):

| N° | TITRE                         | PROFIL                                                                                                          | ANNEES D'EXPERIENCE |
|----|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| 1  | 1 Conducteur des Travaux (CT) | Ingénieur des travaux du Génie Rural (diplôme légalisé et datant de moins de trois (03) mois)                   | 05 ans              |
| 2  | 1 Chef Chantier (CC)          | Technicien Supérieur du Génie Rural ou de Génie Civil, (diplôme légalisé et datant de moins de trois (03) mois) | 03 ans              |

- d) apporter la preuve qu'il dispose du matériel ci-après, lequel ne doit pas avoir plus de 7 ans d'âge:

| N° | DENOMINATION DU MATERIEL ET CAPACITE DE PRODUCTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | ANNEE DE FABRICATION |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 02 | <p align="center"><b>Matériel de Génie Civil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel de maçonnerie : truelles, pelles, niveau d'eau, fil à plomb, taloche, marteau, équerre de maçon, seau de maçon, brouette, double décimètre, tenaille, lames de scie, bétonnière, échelle, escabeau, tréteaux de maçon, des serres joints longs, des plateaux d'échafaudage, des pelles, des balais de chantier, un racloir, des sceaux, une auge et une brouette, ainsi qu'une règle à tirer de 2m minimum, etc.</li> <li>- Matériel de plomberie : clés à griffe, pinces coupante, tournevis, trousse de clés de dépannage etc.</li> <li>- Matériel de menuisier : scie, marteau, tenaille etc.</li> <li>- Matériel de ferrailage : clé de ferrailleur, table de façonnage, pince coupante etc.</li> <li>- Matériel de peintre : brosses, pinceaux, grattoirs, escarbot etc.</li> <li>- Matériel pour études : géoresistivimètre pour les études géophysique, ordinateurs portables, imprimante, GSP portatif pour coordonnées du site des puits, logiciels pour interprétation des résultats géophysiques etc.</li> <li>- Matériel de sécurité (EPI) : casque de chantier, bottes de chantier en paire, boîte à pharmacie, gang en cuir pour les mains, etc.</li> </ul> |                      |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| 03                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Caisse à outil :<br><br>Tournevis plats et cruciformes, les différentes pinces (tenaille, multiprise, coupante et plate), des marteaux - un petit et un arrache clou-, un mètre ruban de 5m, un cutter, des clés plates et à pipe, 6 pans Allen ou Torx, des limes à bois et métallique, un rabot à main, des ciseaux à bois, un jeu de brosses métalliques, des crayons de chantier, un burin plat et un rond, un niveau, des scies (égoïne, métallique, du scotch) |  |
| 04                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Caisse du maçon :<br><br>Truelles, rouleau de ficelle de 25 m, marteau arrache clou, cordex, fil à plomb, crossettes, équerre, taloche, cutter, scie égoïne, etc.                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |  |
| 05                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Matériel électroportatif :<br><br>Visseuse, perceuse à percussion, perforateur, scie sauteuse, ponceuse, meuleuse, etc.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |  |
| REFERENCES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  |
| 01                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Avoir déjà exécuté, au cours des trois dernières années, au moins deux marchés relatifs à des travaux d'une nature et d'une complexité équivalentes à celles des travaux visés dans la présente sollicitation (copie de la première et dernière page de marchés ou de lettre commande, signés par le Maître d'Ouvrage, PV de réception)                                                                                                                              |  |
| <b>9. Attribution</b> CAPACITE FINANCIERE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  |
| <p>Évaluation. Le maître d'ouvrage attribue le marché au soumissionnaire dont l'offre est considérée "la plus avantageuse" et conforme pour l'essentiel aux exigences figurant dans la demande de prix/devis, à condition que le soumissionnaire soit jugé qualifié pour exécuter le marché de manière satisfaisante au regard des informations requises au paragraphe 11 ci-dessus.</p> <p>Prix. Les prix doivent être exprimés en francs CFA. Les offres de prix exprimées dans des monnaies autres que le francs CFA seront évaluées après conversion du montant en francs CFA au taux de change pratiqué par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) le jour de la date limite fixée pour la soumission des offres.</p> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  |

Paiement. Le paiement sera effectué intégralement dans les 30 jours suivant la présentation par l'entrepreneur d'une demande de paiement intermédiaire pour les travaux achevés durant la période concernée et certifiés par le superviseur délégué par le maître d'ouvrage.

## 10. Durée Validité des Offres

Validité de l'offre de prix. L'offre a une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la soumission des offres.

**11. Renseignements Complémentaires**

Le Fonds exige que tous les bénéficiaires de financements du FIDA ou de fonds gérés par lui, y compris le maître d'ouvrage, les soumissionnaires, les partenaires d'exécution, les prestataires de services et les fournisseurs, fassent preuve de la plus grande intégrité durant la passation des marchés et leur exécution, et s'engagent à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, dans le droit fil de sa Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Visites sur site : Il est conseillé à l'entrepreneur de procéder, sous sa propre responsabilité, à ses frais et à ses risques et périls, à une visite et un examen du site où auront lieu les travaux et de ses environs, afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'établissement de l'offre de prix et à l'attribution d'un marché relatif à l'exécution de tels travaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**BELA TOMO Alfred**

# PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**DEMANDE DE COTATIONS N° 020/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 DU 05 AOÛT 2022  
POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC TOILETTE ET LA  
RÉHABILITATION DE LA SALLE INFORMATIQUE DE L'ECOLE DES TECHNIQUES AGRICOLES (ETA) DE  
DIBOMBARI DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL EN UN (01) LOT.**

**FINANCEMENT**  
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse") a signé le 12 février 2015 l'Accord de Financement pour le Prêt N°2000000758 d'un montant de 14 800 000 DTS (droits de tirage spéciaux) avec le Fonds International de Développement Agricole (le « Fonds ») pour le financement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes). Cet Accord a été mis à jour le 10 décembre 2019 pour inclure un Prêt additionnel N° 2000001964 d'un montant de 20 060 000 DTS (droits de tirage spéciaux).] Le Gouvernement du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse") envisage d'en faire partiellement usage en vue de procéder à des travaux pour lesquels est émise la présente demande de prix/devis.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes).

Il est fait appel, pour le présent marché, à la méthode d'achat au meilleur prix *sur le marché national* décrite dans le Guide pratique du FIDA consultable sur le site web du Fonds à l'adresse suivante :

[www.ifad.org/fr/project-procurement](http://www.ifad.org/fr/project-procurement).

## 2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Les soumissionnaires, en ce compris leurs personnels et filiales, sont considérés en situation de conflit d'intérêts s'ils a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus d'appel d'offres et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels d'offres dans le cadre de la présente procédure de passation de marché, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil d'administration du maître d'ouvrage ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part en quoi que ce soit, directement ou indirectement, i) à l'établissement du présent dossier d'appel d'offres, ii) au processus de sélection pour l'attribution du présent marché, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Le soumissionnaire et l'entrepreneur sont en permanence tenus de révéler dans les plus brefs délais toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de l'offre, du processus de soumission ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations dans les meilleurs délais peut entraîner l'exclusion du soumissionnaire, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

### 3. Participation et origine

*NB : Cette Demande d'offre de prix est ouverte à tout prestataire justifiant des qualifications requises.*

Vous êtes invité à soumettre votre offre de prix pour la réalisation des travaux décrits dans les annexes 1, 2 et 3 du présent document. On trouvera à l'annexe 4 le formulaire constitutif du contrat et à l'annexe 5 les conditions contractuelles applicables à la présente demande.

Votre offre doit être adressée dans le format requis à :

Monsieur le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)

Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) sise au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email : [contact@pea-jeunes.org](mailto:contact@pea-jeunes.org)

### 4. Remises des offres

La date limite de soumission/réception de l'offre est fixée au **30 août 2022 à 13H00 heure locale**.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ainsi qu'un support numérique contenant les offres financières et techniques en PDF et marquées comme tels, devra parvenir, dans les délais et à l'adresse indiqués ci-dessus.

**La soumission des offres électroniques n'est pas autorisée.**

### 5. Delai de Livraison

Les travaux devront être achevés **dans les 90 jours** à compter de la date de signature du contrat. Le soumissionnaire est tenu de préciser dans son offre de prix la date exacte d'achèvement des travaux, proposition de calendrier à l'appui.

La durée de garantie contre les malfaçons est de trois cent soixante-cinq (365) jours à compter de la date d'achèvement des travaux.

## 6. Recevabilité des Offres

Tous les soumissionnaires sont tenus de se conformer à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (ci-après, "la Politique anticorruption du FIDA") lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier.

1. S'il est établi qu'un soumissionnaire, un membre de son personnel ou l'un de ses mandataires, l'un de ses sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, co-fournisseurs et/ou l'un des membres de leur personnel ou de leurs mandataires, se sont livrés, directement ou indirectement, à l'une des pratiques répréhensibles visées dans la Politique anticorruption du FIDA ou à des actes de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles, tels que définis dans la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles<sup>[1]</sup> lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier, le maître d'ouvrage pourra rejeter son offre de prix/devis ou résilier le contrat.
2. Conformément à la Politique anticorruption du FIDA, le Fonds peut soumettre des entités et individus à une enquête et, s'il y a lieu, prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à leur interdire, pour une durée limitée ou illimitée, de participer à une quelconque activité ou opération financée ou gérée par le FIDA. Cette exclusion a notamment pour effet d'empêcher les intéressés: i) de se voir attribuer ou, d'une manière générale, d'obtenir par des voies financières ou de toute autre manière, un quelconque marché financé par le FIDA, ii) d'être désignés comme sous-traitants, consultants, fabricants, fournisseurs, co-fournisseurs, mandataires ou prestataires de services agissant pour une société qui aurait par ailleurs été admise à bénéficier d'un marché financé par le FIDA, et iii) de percevoir les produits d'éventuels prêts ou dons octroyés par le Fonds. Le Fonds peut en outre reconnaître unilatéralement les exclusions que sont en droit de prononcer les institutions financières internationales signataires de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.
3. Les soumissionnaires, tous les membres de leur personnel et leurs mandataires, ainsi que leurs sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, entreprises, co-fournisseurs, ainsi que les membres de leur personnel et leurs mandataires, ont l'obligation d'apporter leur entière coopération aux enquêtes menées par le Fonds, notamment en libérant les membres de leur personnel pour des entretiens, en donnant pleinement accès à l'ensemble des comptes, locaux, documents et dossiers (y compris les fichiers électroniques) relatifs au présent appel d'offres ou à l'exécution du marché, et de faire vérifier, inspecter et/ou contrôler ces comptes, locaux, dossiers et documents par des vérificateurs et/ou des enquêteurs désignés par le Fonds.
4. Les soumissionnaires sont en permanence tenus de faire état dans leur offre et ultérieurement par écrit le cas échéant: i) des sanctions administratives, condamnations pénales ou suspensions temporaires dont eux-mêmes, ou l'un des membres de leur personnel essentiel ou de leurs mandataires, auraient fait l'objet à la suite d'actes de corruption, d'agissements frauduleux ou de manœuvres de collusion, de coercition ou d'obstruction, et ii) des commissions ou autres sommes versées ou à verser à des mandataires ou autres parties à l'occasion du présent appel d'offres ou de l'exécution du marché. Les soumissionnaires doivent faire connaître le nom et les coordonnées du mandataire ou autre partie en question, ainsi que le motif, le montant et la monnaie de la commission ou de la somme versée ou à verser. Le non-respect de ces obligations de divulgation peut entraîner le rejet de l'offre ou la résiliation du marché.
5. Les soumissionnaires doivent veiller à ce que tous les dossiers et documents, y compris les fichiers électroniques, relatifs au présent appel d'offres demeurent accessibles pour une durée minimale de trois (3) ans à compter de la notification de la fin de la procédure d'appel d'offres ou, si le soumissionnaire se voit attribuer le marché, de l'exécution de ce dernier.

## 7. Ouverture des Plis

**L'ouverture des offres suivra le même jour à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, dans la salle des conférences du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes) sis au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email: [contact@pea-jeunes.org](mailto:contact@pea-jeunes.org).

## 8. Critères d'évaluation

L'offre complète devra contenir les documents suivants :

### A- Un dossier administratif constitué de :

- L'habilitation du signataire ;
- Un reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt Mille (20 000) francs CFA au compte n° 335 988 intitulé "Compte spécial CAS ARMP" ouvert par l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les agences BICEC de Lundi à Vendredi entre 08h et 15H 30mn ;
- Une copie de l'immatriculation au registre du commerce ;
- Une copie de l'attestation de non-redevance fiscale délivrée par la Direction Générale des Impôts et datant de moins de 03 mois ;
- Une copie de l'attestation de non-faillite ;

- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP et qu'aucune procédure n'est en cours contre lui au MINMAP
- Une copie du certificat de Non-Exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- L'attestation pour soumission CNPS ;
- Une caution de soumission d'un montant de sept cent soixante mille (760 000) francs CFA ;
- Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;

*N.B. Un dossier administratif incomplet ou la non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire de 48 heures, à l'exception de la caution de soumission entraînera le rejet de l'offre du soumissionnaire ;*

## B- Un dossier financier constitué de :

- a- Une lettre de cotation suivant le modèle joint, datée signée et timbrée au taux en vigueur ;
- b- Un devis quantitatif/calendrier des activités chiffré (annexe 1) et le calendrier d'exécution des travaux y relatif;
- c- Un bordereau des prix unitaire ;

## C- Un dossier technique constitué de :

Les documents techniques et autres confirmant la conformité aux annexes 2 et 3 (spécifications et plans), ainsi que d'autres informations pertinentes concernant le respect des prescriptions de santé et de sécurité et du code de conduite du personnel de l'entrepreneur ;

Le contrat (annexe 4) et les conditions contractuelles générales (annexe 5), paraphé sur toutes les pages, datés et signés

Le formulaire d'autocertification pour les soumissionnaires, daté et signé par la personne habilitée à engager l'entreprise (annexe 6 de la présente Demande) ; **(N.B. l'absence du formulaire d'autocertification daté et signé entraînera le rejet de l'offre) ;**

## Qualification du soumissionnaire :

Pour pouvoir prétendre à l'attribution du marché, le soumissionnaire doit répondre au minimum aux critères suivants :

- a) Dossier administratif conforme ;
- b) disposer du personnel d'encadrement suivant :

| Réf | Désignation                           | Exigences                                                                                          | Conforme |     |
|-----|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-----|
| b   | Personnel d'encadrement (18 critères) |                                                                                                    | OUI      | NON |
| 1   | Un conducteur de travaux              | Ingénieur de génie civil ou génie rural au moins.                                                  |          |     |
|     |                                       | Attestation de présentation de l'original du diplôme                                               |          |     |
|     |                                       | Copie certifiée conforme du diplôme ( <b>Bac +5 au moins</b> )                                     |          |     |
|     |                                       | Au moins trois (03) ans d'expérience dans la conduite des travaux de bâtiments et travaux publics. |          |     |
|     |                                       | Au moins deux (02) ans d'expérience dans la conduite des travaux similaires.                       |          |     |
|     |                                       | Attestation d'inscription ONIGC/ONIGR                                                              |          |     |
|     |                                       | CV daté et signé avec N° de tél actualisé.                                                         |          |     |

|   |                     |                                                                                                                   |  |  |
|---|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|
| 2 | Un chef de chantier | Technicien supérieure de génie civil ou génie rural au moins.                                                     |  |  |
|   |                     | Attestation de présentation de l'original du diplôme.                                                             |  |  |
|   |                     | Copie certifiée conforme du diplôme ( <b>Bac +2 au moins</b> ).                                                   |  |  |
|   |                     | Au moins trois (03) ans d'expérience en tant que chef de chantier des travaux de bâtiments et travaux publics.    |  |  |
|   |                     | Au moins deux (02) ans d'expérience en tant que chef de chantier des travaux similaires.                          |  |  |
|   |                     | CV daté et signé avec N° de tél actualisé.                                                                        |  |  |
| 3 | Un Chef d'équipe    | Technicien de génie civil ou génie rural au moins.                                                                |  |  |
|   |                     | Attestation de présentation de l'original du diplôme.                                                             |  |  |
|   |                     | Copie certifiée conforme du diplôme ( <b>Bac ou équivalent</b> ).                                                 |  |  |
|   |                     | Au moins trois(03) ans d'expérience en tant que chef d'équipe des travaux de bâtiments et équipements collectifs. |  |  |
|   |                     | Au moins deux(02) ans d'expérience en tant que chef d'équipe des travaux similaires.                              |  |  |
|   |                     | CV daté et signé avec N° de tél actualisé.                                                                        |  |  |

c) Disposer des références techniques et capacités financières suivants :

| c | Références techniques et capacité financière (04 critères)             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |  |  |
|---|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|
| 1 | Références générales : trois (03)                                      | Justificatifs d'au moins trois (03) marché de BTP autre que les constructions des bâtiments réalisé au cours des trois dernières années (1 <sup>ère</sup> page et page des signatures, et un document de bonne fin d'exécution ou PV de réception provisoire ou définitive. Seuls les contrats enregistrés pour les commandes publiques seront pris en compte). |  |  |
| 2 | Références dans les travaux similaires : trois (03)                    | Justificatifs d'au moins trois (03) marchés constructions des bâtiments et équipements achevés au cours des trois dernières années (1 <sup>ère</sup> page et page des signatures, et un document de bonne fin d'exécution ou PV de réception provisoire ou définitive. Seuls les contrats enregistrés pour les commandes publiques seront pris en compte).      |  |  |
| 3 | Attestation de capacité Financière                                     | D'un montant au moins égal à <b>80% du montant de l'offre du soumissionnaire</b> , délivrée par une banque autorisée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.                                                                                                                                                                                  |  |  |
| 4 | Le volume moyen du chiffre d'affaires annuel des deux dernières années | Le volume moyen du chiffre d'affaires annuel des deux dernières années dans les bâtiments et travaux publics doit être supérieur ou égal à <b>Cent millions (100 000 000) de FCFA TTC (travaux déjà réceptionnés)</b> .                                                                                                                                         |  |  |

d) Disposer des moyens techniques et matériels suivants :

| d | Moyens techniques et matériels (03 critères) |                                                                                                  |  |  |
|---|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|
| 1 | Camion de chantier benne                     | En propre ou location (justificatifs y afférents).                                               |  |  |
| 2 | Véhicule de liaison Pick-up 4X4              | En propre ou location (justificatifs y afférents).                                               |  |  |
| 3 | Petit matériel de construction               | Justificatifs de la propriété de petit matériel de travaux de construction (listing et factures) |  |  |

e) Satisfaire au moins six (6) des dix (10) critères essentiels suivants :

|   |                                    |                                                                                                  | Oui | Non |
|---|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|
| e | Connaissance du site (03 critères) |                                                                                                  |     |     |
| 1 | Attestation de visite du site      | Existence de l'attestation de visite du site signé sur l'honneur par le soumissionnaire          |     |     |
| 2 | Rapport de visite du site          | Existence d'un rapport de visite du site pertinent signé par le soumissionnaire                  |     |     |
| 3 | Photos du site                     | Existence des photos du site (au moins 3)                                                        |     |     |
| f | Méthodologie (07 critères)         |                                                                                                  |     |     |
| 4 | Note technique du projet           | Présentation des installations de chantier envisagées.                                           |     |     |
|   |                                    | Présentation de la qualité et la provenance des matériaux à utiliser.                            |     |     |
|   |                                    | Existence d'une méthodologie d'exécution des travaux.                                            |     |     |
|   |                                    | Existence de l'organigramme du chantier.                                                         |     |     |
|   |                                    | Existence d'un Plan Assurance Qualité.                                                           |     |     |
|   |                                    | Existence d'un plan de protection environnementale à respecter.                                  |     |     |
| 5 | Planning d'exécution               | Existence d'un planning d'exécution des travaux conforme au délai d'exécution des travaux prévu. |     |     |

## 9. Attribution

Le maître d'ouvrage attribue le marché au soumissionnaire dont l'offre est considérée "la plus avantageuse" et conforme pour l'essentiel aux exigences figurant dans la demande de prix/devis, à condition que le soumissionnaire soit jugé qualifié pour exécuter le marché de manière satisfaisante au regard des informations requises au paragraphe 10 ci-dessus.

Les prix doivent être exprimés en **francs CFA**. Les offres de prix exprimées dans des monnaies autres que le francs CFA seront évaluées après conversion du montant en francs CFA au taux de change pratiqué par **la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)** le jour de la date limite fixée pour la soumission des offres.

Le paiement sera effectué intégralement dans les quarante-cinq (45) jours suivant la présentation par l'entrepreneur d'une demande de paiement intermédiaire pour les travaux achevés durant la période concernée et certifiés par le superviseur délégué par le maître d'ouvrage.

## 10. Durée Validité des Offres

L'offre a une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la soumission des offres.

**11. Renseignements Complémentaires**

Le Fonds exige que tous les bénéficiaires de financements du FIDA ou de fonds gérés par lui, y compris le maître d'ouvrage, les soumissionnaires, les partenaires d'exécution, les prestataires de services et les fournisseurs, fassent preuve de la plus grande intégrité durant la passation des marchés et leur exécution, et s'engagent à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, dans le droit fil de sa Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Il est conseillé à l'entrepreneur de procéder, sous sa propre responsabilité, à ses frais et à ses risques et périls, à une visite et un examen du site où auront lieu les travaux et de ses environs, afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'établissement de l'offre de prix et à l'attribution d'un marché relatif à l'exécution de tels travaux.

YAOUNDE le 5 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**BELA TOMO Alfred**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- |                                      |                 |
|--------------------------------------|-----------------|
| <input type="checkbox"/> Annuel      | 49.000 FCFA TTC |
| <input type="checkbox"/> Semestriel  | 25.000 FCFA TTC |
| <input type="checkbox"/> Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| <input type="checkbox"/> Mensuel     | 10.000 FCFA TTC |

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur  
**Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



**www.armac.com**



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**